GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

FORMATIONS **2023**

DIPLÔMES, BLOCS DE COMPÉTENCES **& CERTIFICATS**

www.gereso.com

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

CHEZ GERESO, NOUS VOUS TRANSMETTONS DES EXPERTISES ET DES SAVOIR-FAIRE CLÉS POUR **CONTRIBUER À VOTRE PERFORMANCE.** NOUS RÉPONDONS À VOS PROPRES BESOINS ET VOS ATTENTES, PARCE QUE NOUS CROYONS QUE CHACUN MÉRITE UNE APPROCHE **SUR-MESURE.** NOUS NOUS ENTOURONS D'EXPERTS, AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.

NOUS AVONS TOUS À CŒUR DE VOUS FAIRE ÉVOLUER POUR ACCROÎTRE VOTRE EFFICACITÉ, **VOTRE ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL MAIS AUSSI PERSONNEL.** NOUS VOUS SOUTENONS DANS LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITÉ, EN PRENANT EN COMPTE VOTRE MARCHÉ, VOS ENJEUX ET VOTRE CULTURE D'ENTREPRISE.

NOUS FAISONS TOUT POUR NOUS RÉINVENTER ET ENRICHIR NOTRE OFFRE, CAR DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL MOUVEMENT, **IL N'Y A PAS DE PLACE POUR L'IMMOBILISME.** NOUS CRÉONS AVEC VOUS UNE RELATION DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR LA FOI EN L'HOMME ET EN SON AMBITION.

NOUS AGISSONS POUR ATTISER VOTRE CURIOSITÉ, **ET FAIRE ÉCLORE EN VOUS DE NOUVELLES PASSIONS.** NOUS CRÉONS L'INTÉRÊT, POUR EXALTER LES SAVOIRS. NOUS CROYONS QU'IL SUFFIT D'UNE FORMATION ADAPTÉE, D'UN CONSEIL AVISÉ OU D'UNE LECTURE PASSIONNÉE POUR RÉVEILLER CE QUE VOUS AVEZ DEPUIS TOUJOURS, **EN VOUS.**

AVEC GERESO,
RÉVÉLEZ VOS COMPÉTENCES !

10 bonnes raisons de vous former chez GERESO

MERCI À VOUS !

Parce que choisir un organisme de formation partenaire est un exercice délicat… Que vous soyez responsable ou assistant(e) formation, professionnel(le) des ressources humaines, manager ou collaborateur(trice) de l'entreprise, **voici 10 bonnes raisons d'adopter GERESO** pour vos formations inter et intra-entreprises.

01

DES FORMATIONS DE **QUALITÉ SUPÉRIEURE**

Après plus de **40 000 évaluations** à chaud et à froid, des analyses et des études comparatives menées de façon parfaitement **indépendante entre 2011 et 2023,** par forMetris un cabinet expert dans l'évaluation des formations, puis via la plateforme **LearnEval**, le résultat est sans appel : les professionnels que nous formons nous plébiscitent pour la qualité de nos formations en les positionnant comme **«supérieures à la moyenne»** et **94.3%** des participants recommandent GERESO à l'issue de leur formation *(source : **NPS LearnEval - entre le 01/10/2020 et le 09/09/2022**)*. **Les formations GERESO se distinguent par leur qualité** pour la totalité des domaines de formation et des items évalués :

- Pédagogie
- Contenu des formations
- Impact de la formation pour les entreprises
- Perception de la formation par les participants
- Satisfaction des participants

02

DES RÉPONSES FORMATION **ADAPTÉE À VOS ATTENTES**

Formations diplômantes, certificats professionnels, blocs de compétences, parcours personnalisés, formations en présentiel ou à distance, formations inter, journées d'actualités, blended learning : nous innovons en permanence pour **vous proposer la réponse formation qui vous convient le mieux !** Et pour vos projets d'entreprise ou à enjeux stratégiques, nos équipes intra, conseil et grands projets sont à votre écoute, pour construire avec vous **une solution formation 100 % individualisée.**

OBJECTIF **CPF !**

GERESO se mobilise pour la réussite du Compte Personnel de Formation (CPF) en vous proposant **une gamme de formations diplômantes, de blocs de compétences et des formations certifiantes éligibles au CPF.** Ces formations ont été élaborées avec les meilleurs partenaires et bénéficient de l'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

140 000
professionnels des secteurs privé et public formés

2 000
sessions de formation interentreprises programmées en 2023

DIPLÔME | BLOC DE **COMPÉTENCES** | CERTIFICAT

03

DES CONSULTANTS **EXPERTS & PASSIONNÉS**

Les consultants GERESO sont des experts sélectionnés pour leur parcours académique et professionnel, leur expertise métier, leurs **compétences pédagogiques** et leurs connaissances des entreprises. Femmes et hommes passionnés par leur métier, ils sont souvent **auteurs d'ouvrages pratiques et de publications professionnelles.**

Sélectionnés à l'issue d'un processus très rigoureux, ils **s'impliquent personnellement** dans l'élaboration et l'actualisation des formations qu'ils animent et vous proposent en permanence **une réponse formation adaptée,** à jour, qui tient compte de votre contexte professionnel, de votre culture d'entreprise et de votre projet d'établissement.

04

DES **OUTILS INNOVANTS** AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE

Classes virtuelles, webinaires, formations en blended learning, Espace Stagiaire en ligne pour consulter vos e-ressources après-stage ou gérer vos inscriptions, Espace Responsable Formation pour piloter les formations de vos collaborateurs...

Pour accompagner le **développement de vos compétences** et vous aider dans votre projet de **digitalisation RH,** nous innovons pour vous en permanence !

LE BLOG GERESO

GERESO.COM/ACTUALITES

À travers ce blog, les experts GERESO vous apportent leur regard avisé sur les grandes tendances RH, les actualités et les enjeux de la fonction RH dans les secteurs privé et public.

Au menu

Des analyses de fond, des billets d'experts, des outils et des techniques pour développer ses compétences, son savoir-être ou son savoir-faire et progresser dans son travail ou sa vie personnelle.

LA PLATEFORME **LEARNEVAL** ÉVALUEZ VOTRE FORMATION !

· **Une première évaluation à chaud** juste après la formation permet de mesurer les aspects relatifs à la préparation et à l'organisation de votre formation, l'adéquation à vos attentes, la qualité de l'animation, l'intérêt du contenu pédagogique de la formation et votre satisfaction globale.
· **Une seconde évaluation à froid**, quelques semaines après la formation, permet de mesurer l'atteinte des objectifs spécifiques de la formation, l'utilisation des acquis de la formation, l'amélioration de votre efficacité ou de votre qualité du travail et votre satisfaction avec du recul.

94,3%
des participants recommandent GERESO
(source : NPS LearnEval - entre le 01/10/2020 et le 09/09/2022)

40 000
évaluations réalisées

05

UN **ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ**, AVANT, PENDANT & APRÈS VOTRE FORMATION

Avant votre formation : votre conseillère pédagogique vous guide dans le choix de votre formation : inter ou intra, en présentiel ou à distance, formation courte, parcours personnalisé certifiant ou diplômant. Dans votre Espace web, un questionnaire détaillé vous permet de préciser vos attentes. Un outil d'auto-diagnostic vous aide à vous positionner par rapport aux objectifs de la formation.
Pendant votre formation : nos experts sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et traiter vos cas particuliers.
Après votre formation : vous évaluez votre formation dans votre Espace web. Votre conseillère formation vous contacte pour faire un point complet : satisfaction, acquisition de compétences, mises en application...
Et l'expertise se prolonge aussi en ligne : dans votre Espace web, retrouvez vos ressources pédagogiques, vos documents administratifs et posez vos questions techniques à votre consultant(e).

06

100% DES **FORMATIONS ÉVALUÉES** À CHAUD ET À FROID

Toutes les sessions de formation interentreprises proposées par GERESO font l'objet d'une évaluation par les participants sur la plateforme en ligne **LearnEval.** Organisation, contenu, pédagogie, animation, support, impact de la formation et résultats concrets... L'objectif est d'apprécier **les moyens mis en œuvre et l'efficacité de la formation** sur la durée.

Nos résultats 2022 :
- score «préparation des formations» : **85 / 100**
- score «formateur» : **91 / 100**
- score «contenu pédagogique» : **90 / 100**
- score «accueil Espace Formation» : **88 / 100**
- score «conditions matérielles» : **88 / 100**

*(source : **NPS LearnEval - entre le 01/10/2020 et le 09/09/2022)***

LES FORMATIONS **EN RÉGIONS**

Parce que Paris n'est pas la France,
toute l'expertise de notre réseau de consultants
vient à votre rencontre dans votre région.

L'EXPERTISE À 2 PAS
DE CHEZ VOUS !

07

NOS CERTIFICATIONS
& NOS DISTINCTIONS

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

les acteurs de la compétence

DÉCIDEURS MAGAZINE

GERESO est membre des **Acteurs de la Compétence** et bénéficie de la certification **QUALIOPI** pour l'ensemble des domaines de formations :

- Métiers et fonctions supports de l'entreprise
- Création, stratégie d'entreprise et fonctions associées (droit, finance, gestion)
- Techniques et Méthodes de management
- Développement de compétences comportementales
- Communication interpersonnelle
- Prévention des Risques (RPS, incendie, SST...)
- Banque, assurance, immobilier
- Services à la personne et à la collectivité

Véritables **marques de confiance,** ces labels sont délivrés à l'issue d'un processus très rigoureux. C'est le gage de **notre professionnalisme et de notre engagement** dans une démarche de progrès permanent. GERESO est également classé en 2022 comme **un incontournable de la formation professionnelle** par le magazine DÉCIDEURS tant par la qualité de ses formations en Gestion des Ressources Humaines que par sa relation de proximité envers sa clientèle.

08

UN **ENVIRONNEMENT IDÉAL**
POUR VOUS FORMER

Vous êtes chez vous ! Nous vous accueillons dans le 14e arrondissement, 22 place Catalogne au sein de notre **Espace Formation.** Découvrez un nouvel espace spécialement créé pour vous et bénéficiez **d'un accueil personnalisé, de services et d'équipements haut de gamme :** vidéoprojecteurs intégrés, écrans plats grande dimension, wifi, espace repos, librairie...

L'objectif ?
Optimiser votre **«expérience formation»** avec GERESO.

09

PLUS QU'UN PRESTATAIRE RH **VOTRE BUSINESS PARTNER**

Développement des talents, accompagnement des transformations, projets RH stratégiques... GERESO vous prête main forte dans **l'élaboration et la mise en œuvre de vos grands projets,** en s'appuyant sur l'expertise d'équipes internes dédiées, la puissance de son réseau de consultants et des dispositifs efficaces et innovants.

Nos engagements :

- Prendre en compte les particularités de votre métier, de votre secteur d'activité et votre culture d'entreprise
- Élaborer un réponse complète, de l'analyse de votre besoin jusqu'à l'évaluation à long terme des bénéfices de notre prestation
- Utiliser toutes les modalités pédagogiques et techniques à disposition : formation présentielle, e-learning, coaching...

Pour vos projets stratégiques, contactez notre **service Grands Projets au 02 43 23 59 84.**

10

UN PARTENAIRE **FIABLE SUR LE LONG TERME**

Réforme de la formation, du droit du travail, des retraites, de l'assurance chômage, digitalisation des RH, mise en oeuvre du télétravail...
Depuis plus de 40 ans, nous aidons les plus grands groupes français à faire face à tous les changements législatifs, réglementaires et aux **grandes transformations** qui les touchent en élaborant en permanence de **nouvelles solutions en formation, conseil et édition.**
Et si notre offre de prestations s'enrichit année après année, notre **exigence de qualité et d'efficacité** reste constante.

LE COACHING

Réalisées par des professionnels certifiés et expérimentés, nos prestations de coaching vous aideront à améliorer **votre performance individuelle ou collective** ou à faire face à de nouveaux défis personnels ou d'équipe.

- **Coaching individuel et professionnel**
- **Coaching collectif, coopération et performance durable de vos équipes**

DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES INDIVIDUELLES

Vous souhaitez assurer **la montée en compétences d'un(e) collaborateur(trice)** sur une thématique ou un domaine précis, ou l'accompagner dans le cadre d'un changement professionnel : mobilité interne, promotion, préparation à la retraite...

01

LES BLOCS DE COMPÉTENCES

Des **parcours de formations** d'une durée de 3 à 14 jours, éligibles au CPF et capitalisables sur plusieurs années pour obtenir des titres diplômants de haut niveau.

02

LES OFFRES MODULAIRES

2 ou 3 formations complémentaires et progressives conçues pour acquérir les fondamentaux et vous perfectionner sur une thématique spécifique.

03

LES FORMATIONS INTERENTREPRISES

Des **formations «catalogue» de 1 à 5 jours,** en présentiel ou à distance pour des compétences opérationnelles, immédiatement transposables dans votre entreprise.

04

LES CERTIFICATS PROFESSIONNELS

Des formations certifiantes reconnues par Les **Acteurs de la Compétence** pour développer ou valider vos compétences en RH, management...

05

LES FORMATIONS DÎPLOMANTES

Des **diplômes en RH de niveau BAC+2 à BAC+5,** éligibles au CPF et accessibles par la VAE, pour donner un nouveau souffle à votre carrière, accéder à de nouvelles fonctions ou valider votre expérience professionnelle

BOOSTER VOTRE PERFORMANCE COLLECTIVE

Vous souhaitez favoriser **la performance de vos équipes**, développer les compétences et les synergies dans vos groupes de travail ou vos équipes projet.

01

LA FORMATION INTRA SUR-MESURE

La garantie d'une **formation 100% personnalisée** qui répond parfaitement à vos attentes, et selon les modalités qui vous conviennent le mieux.

02

LA FORMATION INTER EN INTRA

Une formation **organisée dans votre établissement, pour vos équipes,** sur la base d'un programme de formation «catalogue» ou «clés en mains».

03

LES FORMATIONS EN EXCLUSIVITÉ INTRA

Des programmes de formation **proposés uniquement en version «intra»,** du fait de leur aspect stratégique, sensible ou confidentiel, ou bien de leur spécificité par rapport à un secteur d'activité donné.

04

LE COACHING

Un **accompagnement personnalisé** pour développer et exploiter son potentiel individuel ou une approche collective pour favoriser les synergies dans ses équipes.

05

LA FORMATION À DISTANCE

Des **classes virtuelles, des modules de formations en ligne, des sessions en blended learning** (présentiel + e-learning) et des **webinaires** pour optimiser vos coûts et vos délais de formation.

NOTRE SIGNATURE **PÉDAGOGIQUE**

"Vivre une formation GERESO, c'est être guidé(e) par nos experts passionnés, au plus près de vos situations métier. C'est être accompagné(e) tout au long de votre apprentissage, dans une relation personnalisée et dans la convivialité"

Former, c'est un métier !

Nos intervenants sont tous **des professionnels de la formation, experts dans leur domaine et passionnés** par leur métier. Chaque consultant formateur est **concepteur des formations qu'il anime.**

Il réalise ainsi l'ingénierie pédagogique des formations inter, intra et sur-mesure, **pour atteindre vos objectifs de formation en apportant une réponse adaptée à vos besoins.**

Toutes nos formations sont conçues selon les principes suivants :

1. Des **contenus ciblés et adaptés,** pour **se concentrer** exclusivement sur **vos situations métier**
2. Une **alternance de méthodes pédagogiques** ayant chacune pour objectif de **vous impliquer pleinement dans vos apprentissages, d'ancrer les acquis par la pratique**
3. Une posture privilégiant **la qualité de la relation** au sein du groupe de formation, instaurant ainsi **une ambiance conviviale** pour **favoriser la participation de chacun**
4. Des **outils et méthodologies opérationnels,** utilisés en formation et **transposables immédiatement en situation de travail**

L'expertise au cœur de nos activités

Animés par leur(s) expertise(s), les **consultants -formateurs** peuvent **intervenir aussi bien en formation qu'en conseil**.Ils sont pour certains **auteurs d'ouvrages professisonnels** édités par GERESO.

Ces activités se nourrissent mutuellement !

La rédaction d'un ouvrage implique de travailler un sujet en profondeur et de réaliser un premier travail de pédagogie pour le rendre accessible à tous. La conception d'une formation se nourrit des recherches effectuées lors de la préparation d'un ouvrage, en prolongeant le travail d'ingénierie pédagogique pour en extraire le contenu adapté aux situations professionnelles. La conduite d'une mission conseil place le consultant-formateur au plus près du terrain.

Créer les meilleures conditions d'apprentissage

Chez GERESO, nous sommes convaincus que c'est en étant **concentré sur ses apprentissages qu'on apprend mieux.** Nous mettons ainsi en œuvre **un itinéraire pédagogique faits de moments décisifs,** qui jalonnent votre parcours et en **facilite les différentes étapes,** depuis votre inscription jusqu'au suivi post-formation.

Barbara Foucaud - **Responsable pôle pédagogique**

Votre parcours formation

Avant, pendant et au-delà de la formation, **une équipe vous entoure** pour faciliter chaque étape de votre parcours

Votre conseillèr(e) pédagogique **vous guide et construit avec vous** votre parcours de formation personnalisé

Un espace personnel (monportail.gereso.com) vous permet de **gérer votre inscription, d'accéder en un clic à toutes vos informations**

Un lieu **accueillant** & un accueil **personnalisé**

Des consultants-formateurs experts & passionnés, à votre écoute pendant & au-delà de la **formation, des référents** pour les **parcours certifiants**

Ce que disent les apprenants de nos formations

"Vos formateurs **sont des experts métiers, ouverts.** Ils créent le climat qui donne toute **liberté d'interagir, de poser toutes nos questions"**

"Vos **formateurs rendent vivants des sujets complexes voir austères.** Ils transmettent leur passion **au travers de leur animation'"**

"J'ai été **soutenue pendant tout mon parcours.** Je dis souvent que c'est grâce à ma consultante référente que j'ai obtenu ma certification"

"Vous **répondez** toujours à **toutes mes questions"**

"Je me sens comme chez moi dans l'Espace Formation de Montparnasse.Le temps de la formation est **une parenthèse en dehors du quotidien"**

"Le **parcours est fluide** comme **une promenade'**

"En un clic sur mon portail, j'ai eu **accès à toutes les informations** concernant ma prochaine formation"

Ce que la formation **peut changer durablement pour vous**

"Vous allez aimer votre métier autrement, apprendre à mieux l'aimer"

"Vous allez prendre **de la hauteur & de la profondeur sur votre métier"**

"Vous devenez expert dans votre champ de compétences"

"Je sais que je vais avoir toutes les compétences nécessaires pour ce poste"

"Nous **sécurisons les pratiques, offrons aux stagiaires un socle solide & conforme** qui leur permet **d'évoluer dans leur métier"**

Une validation de vos objectifs en début de session, **des apports contextualisés, des apprentissages basés** sur la **pratique**

Un **climat convivial pour interagir** avec le **groupe et le consultant-formateur**

La continuité des échanges avec votre **consultant -formateur de retour à votre poste**

Des outils opérationnels transposables à **votre contexte professionnel** ainsi qu'une **base documentaire.**

LA FORMATION **À DISTANCE**

À distance ou en présentiel, la même exigence d'excellence !

En 2023, pour répondre à tous vos enjeux de formation, nous organisons pour vous plus de **800 sessions à distance,** animées par des consultants experts, formés spécifiquement aux outils de **classe virtuelle, webinaires, coaching à distance...**

Toutes nos formations **interentreprises et intra-entreprises** proposées en format présentiel peuvent également être dispensées, à la demande, **à distance.**

Nous répondons aussi à vos demandes de **création de modules e-learning** personnalisés, grands déploiements **de formations en ligne** ou en **blended learning**.

NOS OUTILS
VOTRE RÉUSSITE

NOS CHOIX **TECHNIQUES**

Pour que nos **classes virtuelles** et nos **webinaires** soient accessibles à tous et toutes, et que les interventions de nos consultants se déroulent avec le **même niveau de qualité et d'expertise** qu'en présentiel, nous avons opté pour les **solutions techniques** les plus réputées, les plus fiables et les plus sécurisées du marché.

Nous avons ainsi choisi d'utiliser **ZOOM** pour nos classes virtuelles. ZOOM est la **solution simplifiée de visio-conférence** développée spécialement pour dispenser des formations et animer des réunions à distance. Nos classes virtuelles peuvent également être suivies à travers la solution **TEAMS** ou **WEBEX** pour notre domaine Banque et Assurance.

Pour nos webinaires, nous avons sélectionné la plateforme **WEBIKEO,** leader de l'organisation de webinaires B to B en France.

LES DIFFÉRENTS **FORMATS**

LES CLASSES VIRTUELLES

Des sessions de **formation à distance,** en inter ou intra-entreprises, animées par les meilleurs experts, via une solution technique et des modalités pédagogiques permettant de garantir **l'implication** des participants **et l'interactivité** entre stagiaires et consultant(e), pour ancrer durablement les savoirs.

LES WEBINAIRES

Des séminaires et **conférences en ligne,** pour diffuser les savoirs auprès du plus grand nombre, sur des thématiques très variées : RH, Management, Efficacité professionnelle, Développement personnel...
Ces **rencontres en ligne et gratuites** la plupart du temps sont animées par des intervenants experts, consultants et/ou auteurs.

LE E-LEARNING SUR-MESURE

Vous souhaitez mettre en oeuvre une solution de **formation en ligne personnalisée** ?
Vous souhaitez produire et déployer des **modules e-learning** auprès de l'ensemble de vos salariés ?
Nos pôles pédagogiques, techniques et commerciaux vous accompagnent dans votre projet de **formation à distance sur-mesure.**

LE BLENDED-LEARNING

Une solution de formation qui **associe les regroupements en présentiel et la formation à distance,** pour optimiser l'efficacité de l'action de formation et/ou l'ancrage des savoirs.

L'ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE ET LE COACHING EN LIGNE

Recréer de la proximité tout en étant à distance...
Nos consultants se proposent **de vous accompagner à distance ou de vous coacher en ligne,** pour répondre à vos questions techniques à l'issue d'une formation ou d'une prestation de conseil, ou vous permettre d'atteindre vos **objectifs individuels** de performance ou de développement personnel.

L'ÉQUIPE GRANDS PROJETS
À VOS COTÉS POUR RÉUSSIR

01 ANALYSE DES BESOINS

Étude de votre demande, des documents, prise en compte du contexte et de votre culture d'entreprise

02 DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

Création des modules ou parcours de formation
Ingénierie pédagogique

03 DÉPLOIEMENT

Planification des dates
Création des groupes
Animation

04 SUIVI & ÉVALUATION

Évaluation à chaud / froid
Bilans quantitatifs & qualitatifs
Plan d'actions

BÉNÉFICES **CLIENT**

- Tarification : négociée pour toutes les entités rattachées à votre contrat
- Réactivité : une réponse sous 48 heures
- Accompagnement & ingénierie financière
- Simplification du processus de commande
- Intégration du catalogue de formations dans vos systèmes d'information

SERVICES **E-BUSINESS**

- E-catalogues personnalisés
- Dématérialisation de vos commandes et de vos factures
- Des espaces web personnalisés sur le site gereso.com : Espaces «Stagiaires» & «Responsable Formation»

UN SERVICE DÉDIÉ **À VOS GRANDS PROJETS**

- Réactivité : l'équipe connait parfaitement les spécificités de votre process de commande et de règlement
- Mise en place : cursus, certificats GERESO ou CP FFP, parcours, bloc de compétences ou diplômes
- Accompagnement et ingénierie financière
- Transversalité : formations inter, intra, sur-mesure
- Offres promotionnelles sur tous nos produits et services auprès de nos partenaires
- Invitations en avant-première aux événements organisés par GERESO : conférences d'actualité, rencontres de consultants, d'expertise, dédicaces d'auteurs...
- Newsletters et webinaires pour rester informé(e) de l'actualité

LEADERSHIP & **MANAGEMENT D'EQUIPE**

L'entreprise : Leader mondial dans le domaine de la technologie médicale. 10 000 salariés.

Notre mission : Former 200 managers au fondamentaux du management et à la gestion d'équipe.

Les gains : Une harmonisation des pratiques de management via la définition et la mise en pratique d'une véritable identité managériale au sein du groupe, une intégration facilitée et accélérée pour les jeunes collaborateurs «high potential» accédant à des fonctions managériales.

BILANS **RETRAITE INDIVIDUELS**

L'entreprise : Leader mondial dans le domaine de la construction et des matériaux. 63 000 salariés.

Notre mission : Réaliser des bilans retraite pour 150 salariés seniors, sur la base du volontariat, en adéquation avec le Plan Seniors mis en place dans l'entreprise.

Les gains : Une optimisation des conditions de départ à la retraite des salariés seniors, une fidélisation des salariés au cours de leurs derniers mois de travail, en leur offrant une vision précise de leurs future pension et de leurs modalités de départ à la retraite.

DROIT DU TRAVAIL **POUR MANAGER**

L'entreprise : Société spécialisée dans le domaine de la chimie et de l'agroalimentaire. 29 000 salariés.

Notre mission : Former 230 managers de proximité, dont les missions RH ont été récemment étoffées, aux fondamentaux du droit social.

Les gains : Une sécurisation des pratiques de droit du travail au niveau managérial : contrats, congés, pouvoir disciplinaire... Les managers deviennent référents en droit social dans leurs équipes, en complément du service RH qui, en libérant certaines tâches RH à faible valeur ajoutée, se repositionnent sur la mission de gestion des emplois et des compétences.

PRATIQUES **DE PAIE**

L'entreprise Leader français dans le traitement et l'élimination des déchets toxiques. 3 000 salariés

Notre mission Optimiser les procédures de paie et rédiger le règlementaire «Bible de paie».

Les gains L'entreprise sécurise la réalisation de ses paies, uniformise et documente ses processus de paie, et stabilise son expertise paie dans l'ensemble de ses filiales.

grandscomptes@gereso.fr
ou par téléphone **02 43 23 59 84**

QUELQUES **SUCCESS STORIES**

Nos consultants et équipes pédagogiques vous accompagnent dans tous vos grands projets, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, de vos enjeux stratégiques et opérationnels

Vous désirez pouvoir vous référer régulièrement et sans limite d'accès à **des informations expertes et mises à jour en continu** pour appuyer vos prises de décision ou sécuriser vos pratiques ?

Pour optimiser votre expérience formation, nous avons conçu pour vous **un service de e-ressources pédagogiques en ligne.**

Ce service, proposé en option lors de votre inscription à une formation, vous permet de disposer **d'une documentation pédagogique additionnelle,** mise à jour régulièrement et accessible depuis **un espace en ligne personnalisé.**

Décryptages de textes réglementaires

Réponses précises illustrées par la jurisprudence

Barèmes & règles à appliquer

Exemples concrets d'application en entreprise

Tableaux de synthèse.

LES +

Classement des fiches par grande thématique.

Un moteur de recherche intégré pour trouver facilement et rapidement l'information.

Hotline auteur pour poser directement ses questions auprès de **edition@gereso.fr**

E-RESSOURCES

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

Vous souhaitez approfondir vos connaissances acquises lors d'une formation GERESO ?

LE CONSEIL

NOTRE MISSION ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS, LES MANAGERS RH & LES SALARIÉS

Notre expertise couvre toutes les thématiques des ressources humaines : la retraite, la protection sociale, la mobilité internationale, la paie, le droit du travail, la gestion et le développement des compétences, ainsi que les domaines de l'organisation, de la gestion de projets, du développement personnel et du management.

conseil@gereso.fr
ou par téléphone **02 43 23 51 44**

NOS **PRESTATIONS**

VEILLE JURIDIQUE ET SOCIALE

Un décryptage complet de l'évolution de la législation en droit social, paie ou réglementation statutaire, pour vous aider à identifier toute nouvelle disposition juridique et évolution jurisprudentielle pouvant impacter votre entreprise ou votre établissement.

- Veille en droit social
- Veille en gestion de la paie
- Veille et expertise décisionnelle fonction publique
- Veille en gestion de la paie et en réglementation statutaire (secteur public)

ÉTUDES EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

Des prestations de conseil personnalisées et ciblées pour répondre à toutes vos questions sur la gestion RH
de vos salariés expatriés, détachés et impatriés :

- Formalités d'immigration
- Formalités de séjour et d'emploi
- Contrats de travail
- Protection sociale
- Paie et rémunérations
- Fiscalité
- Retraite

AUDIT ET CONSEIL EN PAIE

Un regard expert et parfaitement objectif sur vos pratiques et vos processus de paie. Objectif ? Vous aider à fiabiliser la gestion de vos paies.

- Audit de conformité en paie
- Création ou mise à jour du réglementaire de paie
- Optimisation de la stratégie et de la politique de rémunération
- Audit organisationnel du service paie

AUDIT ET CONSEIL EN RH, RÉMUNÉRATIONS, COMPTABILITÉ

Quelle que soit votre problématique RH ou comptable, nos consultants vous accompagnent dans la réussite de vos projets.

- Optimisation de la stratégie et de la politique de rémunération
- Accompagnement à la mise en place d'une GPEC ou d'une GPMC (secteur public)
- Mise en place d'entretiens professionnels, d'évaluation ou de recrutement...
- Accompagnement au contrôle interne budgétaire et comptable

www.audit-de-paie.fr

BILAN RETRAITE INDIVIDUEL

Pour vos salariés seniors, une vision précise des modalités de liquidation et de départ à la retraite :

- Synthèse des droits
- Date de départ à taux plein
- Montant de la future pension de retraite
- Nombre de trimestres à valider pour bénéficier d'une retraite à taux plein
- Niveau de surcote ou de décote de la pension

Une prestation réalisée par des consultants experts, en toute transparence, et dans une garantie de totale neutralité et d'indépendance vis-à-vis des organismes d'assurance et des établissements financiers.

www.audit-retraite.fr

CHARTE
RESPONSABILITÉ SOCIALE & ENVIRONNEMENTALE

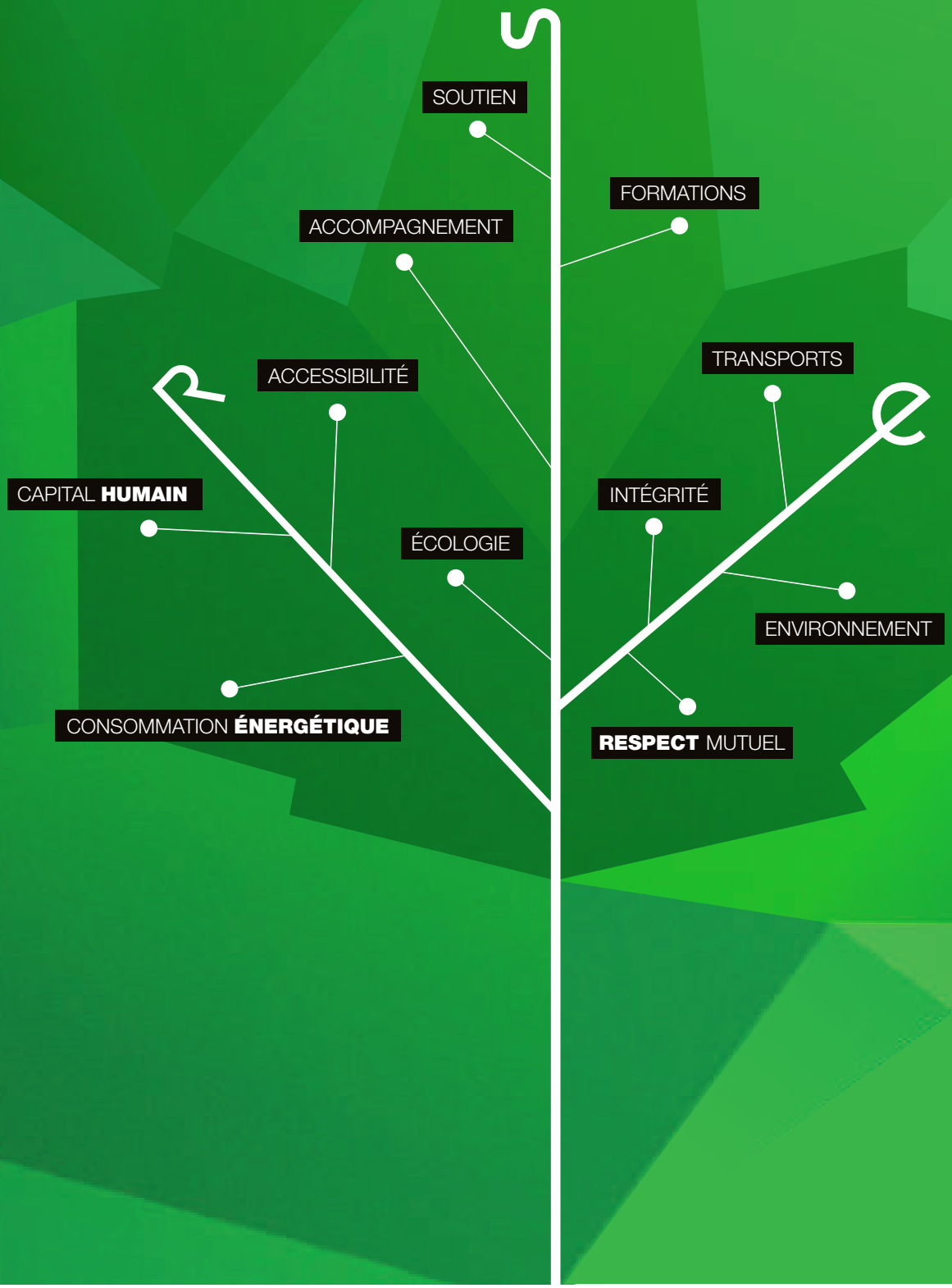

UNE DIMENSION **STRATÉGIQUE & DÉONTOLOGIQUE**

“Les 6 valeurs qui guident nos actions envers nos collaborateurs et nos clients”

CRÉATIVITÉ

Innover en permanence via de nouveaux services, produits & de nouvelles méthodes pédagogiques.

RESPECT

Bienveillance, loyauté & courtoisie entre collègues et envers nos clients, un préalable indispensable.

PÉRENNITÉ

Une relation de confiance qui s’inscrit dans la durée, avec nos clients & entre collègues, pour être présent dans l’avenir.

INTÉGRITÉ

Probité en interne et envers nos clients : délais, tarifs, méthodes, confidentialité dans le traitement des informations transmises.

EXPERTISE

L’excellence de nos collaborateurs, de nos consultants & auteurs, une constante depuis + de 40 ans.

PASSION

Un «carburant» indispensable à tous pour s’épanouir dans un métier & réussir dans l’entreprise.

CERTIFICATION **ENGAGEMENT QUALITÉ**

GERESO est certifié **QUALIOPI** depuis avril 2021.

Cette qualification constitue une reconnaissance de notre professionnalisme, fondée sur le **respect de la réglementation, l’adéquation des compétences, des moyens techniques et humains aux actions de formation, la satisfaction des clients**, **la pérennité financière**, **le respect du code de déontologie, du code de conduite professionnelle et du règlement intérieur.**

L’engagement de GERESO est de rester à l’écoute de ses clients dans un souci constant d’amélioration continue. C’est pour cette raison que GERESO s’est doté d’une assurance efficacité, en utilisant la solution **LearnEval** pour **évaluer 100 % de ses sessions de formation.**

UNE DÉMARCHE **SOCIÉTALE ACTIVE**

RESPECT **DE LA RÈGLEMENTATION**

GERESO veille à ce que les règles du Code du Travail en terme **d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail** soient respectées au sein de ses établissements, par ses fournisseurs ou clients.
L'entreprise veille à ce que ses partenaires soient également en conformité avec les standards sociaux nationaux. GERESO dispose d'une **«charte des relations humaines»** définissant les principes du respect mutuel en communauté et les comportements favorisant la **conciliation entre vie professionnelle et personnelle.**
GERESO s'engage à respecter le droit des affaires et à lutter contre toute pratique abusive ou toute forme de corruption.

LUTTE **CONTRE LA DISCRIMINATION**

GERESO s'engage à **lutter contre toutes les formes de discrimination** qu'elles soient liées à l'embauche, au sexe, à la religion, à l'âge, à la rémunération ou à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs, de même qu'à **toutes formes de harcèlement** comme prévu par la loi.
GERESO s'engage également à **lutter contre toute discrimination liée au handicap.** L'entreprise emploie des travailleurs handicapés et mène les actions nécessaires pour le maintien dans leurs emplois. **Les locaux de GERESO permettent d'accueillir toute personne handicapée.**
Notre centre de formation parisien répond aux normes de sécurité ERP pour pouvoir accueillir tout public.

LUTTE **CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL**

GERESO respecte **les lois et règlementations en vigueur relatives au temps de travail** et met tout en œuvre pour assurer un **bon équilibre à ses salariés entre vie professionnelle et personnelle.**
GERESO s'engage à ne pas employer des travailleurs étrangers en situation irrégulière.
GERESO prend part très régulièrement à **des programmes de formation dans le cadre scolaire, ou sous forme d'apprentissage.** Dans ce cas, GERESO applique scrupuleusement les règles concernant les jeunes de moins de 18 ans en matière d'horaires et de santé au travail.
GERESO cherche toujours à **gratifier ses stagiaires au maximum** dès lors qu'ils adoptent un comportement dynamique d'apprenant.

ENGAGEMENT **SOCIAL**

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS.

Un **processus d'intégration** est en place au sein de GERESO depuis 2015.
Il permet d'accompagner le salarié de la phase de recrutement jusqu'à sa fin de carrière. Un(e) salarié(e) parraine chaque nouveau collaborateur, et le guide lors de ses premiers jours dans l'entreprise.
Des **référents métiers** sont formés afin de transmettre le savoir faire du poste pour lequel le nouveau salarié est recruté, ainsi que les méthodes et outils de travail utilisés chez GERESO.

ACCÈS À LA FORMATION

En tant qu'organisme de formation, nous considérons que **l'accès de chaque client et de chaque salarié(e) à la formation professionnelle est essentiel !** En 2021, 100% des salariés GERESO ont suivi une formation.
Les consultants permanents de GERESO suivent annuellement les formations nécessaires à l'actualisation de leurs connaissances et expertises.
Lors de leur entretien professionnel, les salariés de GERESO plus de 56 ans ont la possibilité **d'accéder gratuitement à un bilan retraite,** offert par l'entreprise.

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA SOCIÉTÉ CIVILE

GERESO s'engage tant que possible dans des **programmes de solidarité sur demande des salariés, et finance certaines actions** (événements sportifs, sponsoring d'associations, de centres de formation de sportifs de haut niveau...).
GERESO aide les écoles, les collectivités ou les organismes de bienveillance en faisant **don de matériel ou de biens non utilisés par l'entreprise.**
GERESO soutient **des défis organisés en faveur de personnes en situation de handicap** (maladie de Charcot...).

UNE DIMENSION **ENVIRONNEMENTALE**

MAITRISE **DES RESSOURCES**

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2015, le siège social de GERESO offre à ses salariés un très haut niveau de confort. Le Groupe GERESO est propriétaire d'une **filiale de production d'énergie photovoltaïque,** qui permet de protéger la planète en n'émettant pas de CO2 et en réduisant sa dépendance énergétique. Chaque année, ce dispositif permet de produire entre 140 et 160 MWh. C'est donc **14 tonnes de CO2 qui sont évitées.** (*sources : Qantum Monitoring Control ; ERDF, Solewa*). Tous les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la maitrise des dépenses en énergie des établissements de Paris et du Mans. Ainsi, **le Groupe de GERESO produit davantage d'énergie qu'il en consomme pour toutes ses filiales. GERESO dispose d'un salarié «Référent Énergie»** dont la mission consiste à identifier le profil énergétique de l'entreprise, identifier les actions d'amélioration des postes consommateurs et d'impliquer le personnel dans cette démarche.

POLITIQUE ÉCOLOGIQUE

GERESO s'engage à limiter l'impact de son activité sur l'environnement **en respectant le tri des déchets, ses consommations d'eau, d'énergie et de matières premières.** GERESO adopte une éco attitude dans ses actions quotidiennes : bornes pour véhicules électriques au siège du Mans, parc à vélos, limitation de l'impression de documents... GERESO s'engage activement sur **la voie de la dématérialisation :** formation en ligne permettant de numériser les échanges, e-books et ouvrages au format e-pub ou 100 % web, site gereso.com permettant de consulter l'offre sans catalogue papier et e-ressources en ligne pour que l'expertise auprès des clients se prolonge après la formation (accessibles grâce à des codes personnels). Enfin,
GERESO s'engage à **sélectionner des fournisseurs et sous-traitants écoresponsables** qui répondent favorablement aux exigences de l'éco-liste et/ou labellisés Imprim'vert. Ainsi, nos catalogues sont imprimés sur papier fabriqué à partir de bois extrait de forêts gérées selon les règles PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).

POLITIQUE **DE TRANSPORT**

DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS & DES CLIENTS

L'espace Formation GERESO étant situé à proximité de la Gare Montparnasse à Paris, **il favorise l'utilisation des transports en commun,** pour les clients et pour le personnel de l'entreprise. Près de **97 % des déplacements du personnel GERESO se font en train.** GERESO encourage ses collaborateurs à utiliser des **moyens de transports respectueux de l'environnement** (covoiturage, vélos, transports publics) et la localisation de son siège comme celle de son établissement secondaire sont propices à ce type d'action.

LES FORMATIONS À DISTANCE

Le **développement des web-conférences ou classes virtuelles** permet de recréer à distance les conditions d'une formation en salle traditionnelle. GERESO est favorable au développement de cette innovation, qui permet de **réduire considérablement les temps et coûts de trajets et de transports** de chacun, que ce soit pour les formateurs comme pour les clients.

LE **SOMMAIRE**

À PROPOS DE GERESO

10 bonnes raisons de vous former avec GERESO	2
Ensemble pour la réussite de votre projet formation	8
La signature pédagogique	10
La formation à distance	12
Grandes entreprises, à vos côtés pour réussir	14
E-ressources	16
Le conseil	17
Charte responsabilité sociale & environnementale	18

FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES

DIPLÔMES

Chargé des ressources humaines	DIPLÔME	ÉLIGIBLE **CPF**	30
Manager du développement des ressources humaines	DIPLÔME	ÉLIGIBLE **CPF**	34
Master II Gestion des Ressources Humaines	DIPLÔME	ÉLIGIBLE **CPF**	38

BLOCS DE COMPÉTENCES

Recrutement et intégration des collaborateurs	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	42
Gestion des compétences et des parcours professionnels	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	44
Management des compétences	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	46
Pilotage de la formation professionnelle	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	48
Application du droit social individuel	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	50
Management des relations contractuelles au travail	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	52
Contribution à l'animation du dialogue Social	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	54
Conduite du dialogue Social	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	56
Management de la QVCT et de la santé au travail	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	58
Elaboration et suivi des outils de pilotage RH	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	60
Conception et mise en œuvre de la stratégie globale de rémunération	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	62
Gestion de la paie et des obligations sociales	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	64
Management des équipes dans un contexte de changement	BLOC DE **COMPÉTENCES**	ÉLIGIBLE **CPF**	66

FORMATIONS CERTIFIANTES SECTEUR PRIVÉ

Piloter le processus de recrutement (CP FFP®)	CERTIFICAT		70
Piloter la formation et le développement des compétences (CP FFP®)	CERTIFICAT		72
Concevoir et animer des formations (CP FFP®)	CERTIFICAT **CPFFP**	ÉLIGIBLE **CPF**	74
Gérer les salariés en mobilité internationale (CP FFP®)	CERTIFICAT **CPFFP**	ÉLIGIBLE **CPF**	76
Animer le dialogue social dans l'entreprise (CP FFP®)	CERTIFICAT		78
Piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux (CP FFP®)	CERTIFICAT		80
Organiser et superviser les processus de paie (CP FFP®)	CERTIFICAT		82
Gérer la paie et les déclarations sociales (CP FFP®)	CERTIFICAT **CPFFP**	ÉLIGIBLE **CPF**	84

INFORMATIONS PRATIQUES

Vos contacts	88
Plan d'accès	90
Nos partenaires	92
Conditions générales de vente	94
Bulletin d'inscription	97

LA PICTO**THÈQUE**

EXCLU **INTRA**

EXCLUSIVITÉ INTRA

Formations proposées exclusivement en format intra, dans votre entreprise. Vos bénéfices : un programme 100% personnalisable, la garantie d'une formation qui répond parfaitement à vos attentes et organisée selon les modalités qui vous conviennent le mieux : lieu, date, durée, objectifs et outils pédagogiques, participant...

RENDEZ-VOUS

PLUSIEURS RENDEZ-VOUS DANS L'ANNÉE

Formations composées de plusieurs rencontres d'une demi-journée, proposées à intervalle régulier tout au long de l'année. L'objectif ? Bénéficier d'un point régulier sur l'actualité, pour intégrer les dernières modifications législatives et rester à la pointe de l'expertise.

OFFRE **MODULAIRE**

OFFRE MODULAIRE

Formations constituées de 2 ou 3 modules complémentaires, à suivre en continu ou à quelques semaines d'intervalle. Cette formule permet une montée en compétences progressive et logique, dans un délai optimisé et à un tarif avantageux.

CERTIFICAT **CPFFP**

CERTIFICAT PROFESSIONNEL CPFFP

Certificats professionnels bénéficiant de la qualification des **Acteurs de la Compétence**
Les objectifs ? Développer ou faire reconnaître votre expertise, valider vos compétences métier et donner un nouveau souffle à votre carrière grâce à un Certificat Professionnel reconnu par les **Acteurs de la Compétence.**

BLOC DE **COMPÉTENCES**

BLOC DE COMPÉTENCES

Parcours de formation certifiant, éligible au CPF, et intégrable à un cursus diplômant.

DIPLÔME

FORMATION DIPLÔMANTE

Formations professionnelles diplômantes, proposées en partenariat avec Sup des RH, le Mans Université permettant de valider un titre RH : «Master 2 en Gestion des Ressources Humaines», «Chargé(e) des Ressources Humaines», «Manager du développement des RH».

NOUVEAU

NOUVEAUTÉ 2023

Formations inédites, proposées pour la première fois en 2023. Notre équipe de consultants et d'ingénieurs pédagogiques conçoit en permanence de nouveaux programmes de formation, pour vous accompagner dans les mutations de vos métiers et de vos missions, et vous permettre d'intégrer l'actualité la plus récente.

ACTU

ACTUALITÉS

Formations proposant un focus spécifique sur les dernières actualités. Pour mettre à jour vos connaissances et intégrer les toutes dernières dispositions législatives, les dernières valeurs et barèmes ou les réformes en cours.

ÉLIGIBLE **CPF**

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF

Les conditions d'accès à une formation éligible au CPF dépendent de multiples critères définis par la législation (statut du bénéficiaire, activité de l'entreprise, localisation...). Pour toute information complémentaire, contactez nos services et/ou visitez le site : moncompteformation.gouv.fr

BEST GERESO

BEST GERESO

Formations régulièrement plébiscitées par les clients GERESO pour la qualité de leur contenu, l'expertise des consultants, les méthodes pédagogiques utilisées, l'intérêt de la thématique abordée... Ces formations bénéficient de sessions garanties et affichent régulièrement «complet» : pensez à réserver votre place au plus vite !

TOP AVIS CLIENTS

TOP AVIS CIENTS

Formations ayant bénéficié des meilleures évaluations de la part des participants au cours des 2 dernières années *(source: **NPS LearnEval - entre le 01/10/2020 et le 09/09/2022)***

E-RESSOURCES

E-RESSOURCES INCLUSES

Formations permettant d'accéder, en option, à une documentation pédagogique additionnelle, mise à jour régulièrement et accessible depuis un espace en ligne personnalisé.

OUVRAGE

OUVRAGE INCLUS

Formations donnant lieu à la remise gratuite d'un ouvrage professionnel, en complément de la formation en présentiel.

CLASSE **VIRTUELLE**

CLASSE VIRTUELLE INCLUSE

Formations incluant une classe virtuelle animée par un(e) consultant(e) expert(e), avant ou après la formation en présentiel, pendant 30' à 60' environ et par groupe de 3 à 10 personnes maximum.

COACHING

COACHING INCLUS

Formations incluant une ou plusieurs séances de coaching individuel ou collectif. Cette prestation, assurée par un coach professionnel certifié, permet de conforter l'acquisition des savoirs et des techniques présentées au cours de la formation en présentiel.

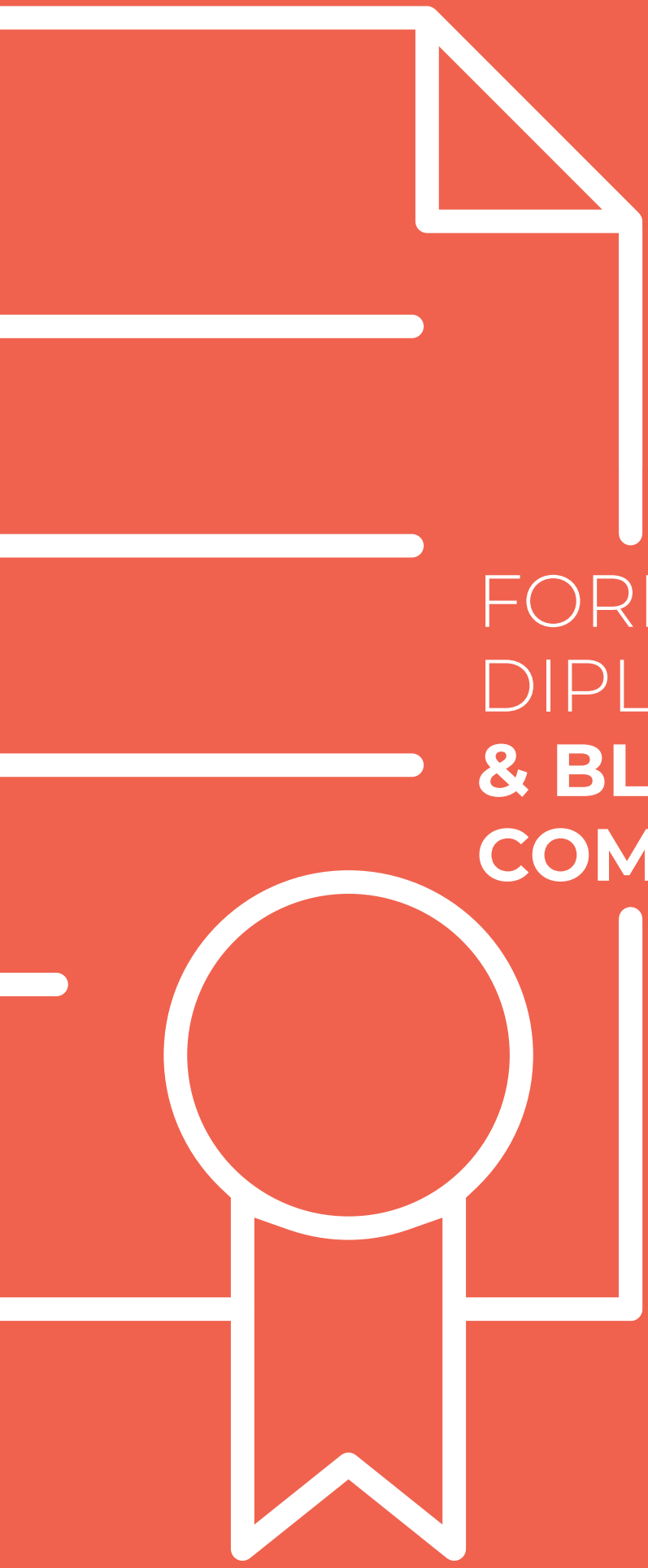

FORMATIONS DIPLÔMANTES **& BLOC DE COMPÉTENCES**

OBJECTIFS : CPF, **COMPÉTENCES ET DIPLÔME !**

Vous souhaitez vous former à votre rythme en profitant de votre Compte Personnel de Formation (CPF) ?
Vous souhaitez valider vos compétences en obtenant un titre diplômant reconnu sur votre marché professionnel ?

Optez pour la logique Formation ▸ Bloc de compétences ▸ Diplôme !

QU'EST-CE QU'UN **BLOC DE COMPÉTENCES ?**

La loi sur la sécurisation de l'emploi prévoit que chaque diplôme certifié au RNCP est découpé en **plusieurs blocs de compétences** clairement identifiables. Ainsi, un bloc de compétences correspond à une « compétence phare » d'un diplôme. Chaque bloc est considéré en lui-même comme une **certification professionnelle** reconnue et ouvre droit, à ce titre, au financement CPF (Compte Personnel de Formation).
Un bloc de compétences peut être constitué **d'une ou plusieurs formations,** et donne lieu à une **validation des acquis**. GERESO vous propose plus de **16 blocs de compétences,** qui couvrent l'essentiel des compétences en ressources humaines et en management.

BLOC DE COMPÉTENCES ET DIPLÔME, **QUELS LIENS ?**

Chacune des **3 formations diplômantes** proposées par GERESO est découpée en blocs de compétences distincts, éligibles au CPF et capitalisables sur plusieurs années, afin d'obtenir un titre diplômant par étapes successives. Vous pouvez donc choisir de préparer un diplôme GERESO par **blocs successifs,** au fil des années, tout en bénéficiant de votre CPF.

OBTENIR UN DIPLÔME **PAR BLOCS SUCCESSIFS, COMMENT FAIRE ?**

Dans un premier temps, identifiez la **formation diplômante** qui correspond à votre profil, à vos compétences actuelles et à vos souhaits d'évolution professionnelle.
Contactez ensuite votre conseillère pédagogique pour élaborer votre parcours de formation personnalisé, **bloc par bloc**.
Participez, à votre rythme, aux **formations GERESO** vous permettant de valider les différents **blocs de compétences** constituant votre **titre diplômant.**

VOUS AVEZ DÉJÀ **PARTICIPÉ À DES FORMATIONS GERESO ?**

Dans ce cas, vous pouvez **valider des blocs de compétences** plus facilement, en étant dispensé(e) de suivre les formations auxquelles vous avez déjà participé.
Cela vous permet donc de viser une **formation diplômante plus rapidement !** Contactez votre conseillère pédagogique pour en savoir plus.

FORMATION ▸] BLOC DE COMPÉTENCES ▸] DIPLÔME ▸]

Chaque diplôme est composé de plusieurs blocs de compétences, capitalisables sur plusieurs années et éligibles au CPF.

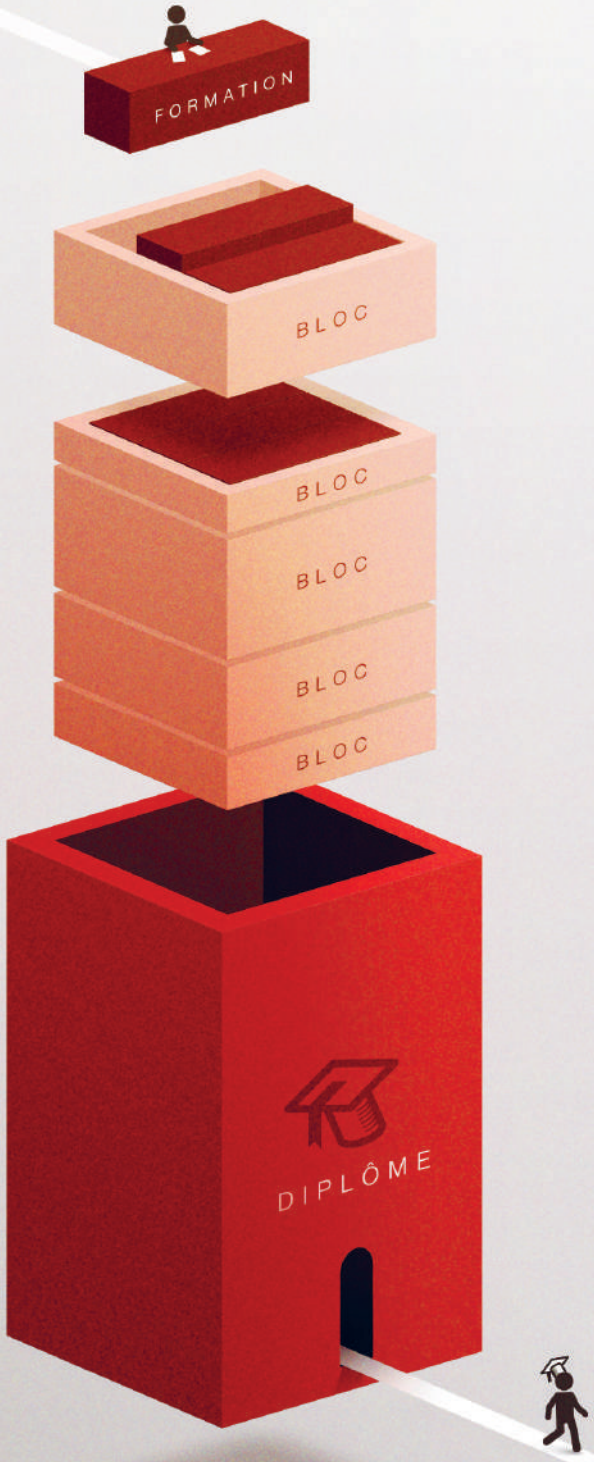

FORMATIONS
DIPLÔMANTES EN RH

3 titres diplômants de haut niveau éligibles au CPF.

- Vous souhaitez **évoluer professionnellement, sécuriser votre parcours professionnel et garantir votre employabilité** sur le long terme dans le domaine des ressources humaines ?
- Vous **êtes en phase de reconversion professionnelle** et vous souhaitez vous réorienter vers une **fonction ressources humaines** en entreprise ?
- Vous êtes **employeur,** et vous souhaitez **fidéliser vos collaborateurs à haut-potentiel** en investissant sur le développement de leurs compétences en RH ?

Ou plus simplement, vous souhaitez **conserver et motiver vos talents** par le levier de la formation, en leur proposant d'accéder à un diplôme de haut niveau à l'issue d'un parcours de formations continue ?

Chacun de ces diplômes est composé de plusieurs blocs de compétences, capitalisables sur plusieurs années et éligibles au CPF. Les parcours de formations à suivre pour obtenir le diplôme sont donc modulables selon vos besoins et vos priorités :

• **Validez à votre rythme un ou plusieurs blocs** de compétences et bénéficiez pour chaque bloc d'un certificat SUP des RH reconnu, enregistré au RNCP et éligible au CPF,

• **Validez tous les blocs de compétences sur 5 ans,** et obtenez les titres certifiés, "Master 2 Gestion des Ressources Humaines", "Chargé(e) des Ressources Humaines", "Manager du Développement des RH".

EN PARTENARIAT AVEC

Le Mans Université

MASTER 2 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Master 2 - Diplôme d'État Bac+5 en présentiel et e-learning
• Éligible au CPF • Inscrit au RNCP

Ce Master 2 prépare de manière très opérationnelle aux différents métiers et fonctions du domaine RH : directeur des ressources humaines, responsable du personnel, responsable de recrutement, responsable formation, chargé(e) de missions RH.

EN PARTENARIAT AVEC

SUP DES RH
L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE RH

CHARGÉ(E) **DES RESSOURCES HUMAINES**

Titre certifié de Niveau 6 (Bac+3)
• Éligible au CPF• Inscrit au RNCP

Cette formation diplômante vous permet d'acquérir et/ou de valider des connaissances et des compétences 100% opérationnelles dans tous les domaines de la gestion des ressources humaines : recrutement, gestion des contrats de travail, gestion de l'emploi et des compétences, formation, tableaux de bord RH, traitement de la paie, suivi des absences et des congés, exercice du pouvoir disciplinaire, relations avec les IRP...

MANAGER **DU DÉVELOPPEMENT DES RH**

Titre certifié de Niveau 7 (Bac+5)
• Éligible au CPF • Inscrit au RNCP

Ce titre diplômant est reconnu pour sa dimension technique, managériale et stratégique. Il vous permet de développer des savoirs (droit social, outils RH...) des savoir-faire (négociations sociales, e-recrutement...) et des savoir-être (management, réflexion, conviction...) pour accéder rapidement aux plus hautes fonctions RH.

CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle de Niveau 6 (Équivalence Bac + 3)
Inscrit au **RNCP**
Éligible au **CPF**
Taux de réussite : **100 %**

DIPLÔME ÉLIGIBLE CPF

VALIDEZ VOS COMPÉTENCES RH ET BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE !

33
JOURS

DURÉE DE LA FORMATION

Une formation diplômante constituée de 7 blocs de compétences, à suivre à votre rythme, pour acquérir et/ou valider des connaissances et des compétences 100% opérationnelles dans tous les domaines de la gestion des ressources humaines : recrutement, gestion des contrats de travail, gestion de l'emploi et des compétences, formation, tableaux de bord RH, traitement de la paie, suivi des absences et des congés, exercice du pouvoir disciplinaire, relations avec les IRP...

Cette formation diplômante
est proposée en partenariat avec

SUP DES RH

Code **RNCP** : 35878
Code **CPF** : 333 796
Réf. : **DIP-CHG-RH2**

LES + DE CE DIPLÔME

- Un titre professionnel Chargé(e) des ressources humaines délivré par **Sup des RH,** une école de référence auprès des professionnels des ressources humaines depuis 1998.
- **Une certification professionnelle de Niveau 6 (Bac +3/+4)** éligible au **CPF,** inscrit au **RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles), reconnu par **l'ANDRH,** par le Fongecif Ile de France, et certifié par **l'OPQF.**
- La possibilité de valider une partie des blocs de compétences via une **procédure de VAE.**
- Un système de blocs de compétences capitalisables sur une **durée de 5 ans** au maximum, pour se former à son rythme.
- Un principe **« d'entrée et sortie permanentes »,** pour débuter son parcours quand on veut et se former toute l'année, en fonction de ses disponibilités.
- Un parcours de formation assuré par les **consultants experts GERESO,** dans les locaux de GERESO au 22 Place de Catalogne, Paris 14e.
- Un contenu de formation et des objectifs **100% opérationnels et professionnels,** pour répondre aux enjeux de « terrain » des professionnels RH.
- Des **modalités pédagogiques variées,** alternant apports théoriques, mises en situation concrètes et échanges entre professionnels RH.

OBJECTIFS

À l'issue de leur formation, les participants disposent des **compétences opérationnelles nécessaires pour exercer de nombreuses fonctions RH,** parmi lesquelles : chargé(e) des RH, Chargé(e) de projet RH, chargé(e) d'études RH, chargé(e) de recrutement, chargé(e) de formation, chargé(e) des relations sociales, chargé(e) de développement RH, chargé(e) des compétences et de la mobilité professionnelle, chargé(e) de gestion des SIRH, responsable recrutement, responsable formation, responsable administration du personnel. Ainsi, ce diplôme permet aux candidats d'acquérir l'ensemble des fondamentaux de la gestion RH en entreprise :

- **Elaboration et suivi des outils de pilotage RH :** réaliser le suivi mensuel et annuel des différents indicateurs sociaux. Réaliser et faire évoluer les processus de gestion des ressources humaines. Concevoir des documents de communication interne.
- **Application du droit social individuel :** rédiger tout écrit professionnel contractuel ou disciplinaire. Informer et accompagner les managers en matière de droit social et préparer, en lien avec sa hiérarchie, les dossiers prud'homaux.
- **Contribution à l'animation du dialogue Social :** contribuer à l'organisation des élections professionnelles. Participer à la gestion des réponses aux questions des DP. Préparer et participer aux réunions avec les IRP.
- **Gestion des compétences et des parcours professionnels :** contribuer à l'actualisation et à l'optimisation des démarches et des outils qui favorisent le développement des emplois, des compétences et de la carrière des collaborateurs.
- **Recrutement et intégration des collaborateurs :** concevoir et mettre en oeuvre tout le processus de recrutement dans l'entreprise et veiller à la bonne intégration du collaborateur dans l'entreprise.
- **Pilotage de la formation professionnelle :** concevoir et mettre en oeuvre tout le processus complet de formation dans l'entreprise, du recueil des besoins en formation à l'analyse des évaluations de formation réalisées par les stagiaires.
- **Gestion de la paie et des obligations sociales :** traiter les données administratives du personnel. Préparer les différents éléments de paie et contrôler l'édition des bulletins de paie. Effectuer les déclarations sociales périodiques obligatoires et représenter l'entreprise en externe.

UN PARCOURS DIPLÔMANT COMPOSÉ DE **7 BLOCS** DE COMPÉTENCES ÉLIGIBLES **AU CPF**

BLOC #1
Elaboration et suivi des outils de pilotage RH

BLOC #2
Application du droit social individuel

BLOC #3
Contribution à l'animation du dialogue Social

BLOC #4
Gestion des compétences et des parcours professionnels

BLOC #5
Recrutement et intégration des collaborateurs

BLOC #6
Pilotage de la formation professionnelle

BLOC #7
Gestion de la paie et des obligations sociales

Vous pouvez valider l'ensemble des blocs de compétences dans **un délai de 5 ans** et obtenir ainsi, la certification professionnelle de **«Chargé(e) des ressources humaines»,** Sup des RH

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09
mail : formation@gereso.fr

CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES

7 BLOCS

33 JOURS

231 HEURES

PROFIL DES CANDIDATS

Cette certification professionnelle s'adresse à toute personne disposant d'un Bac, d'une première expérience professionnelle dans le domaine des RH et souhaitant développer ses compétences pour exercer une fonction RH opérationnelle en entreprise : chargé(e) de mission RH, de recrutement, de formation, gestionnaire de paie, adjoint(e) au DRH

7 BLOCS DE COMPÉTENCES À VALIDER POUR OBTENIR VOTRE TITRE

PROGRAMME DU DIPLÔME

BLOC #1

Elaboration et suivi des outils de pilotage RH
4 JOURS – 3 388 €

- Tableaux de bord des RH
- Le bilan social dans le cadre de la BDES
- Mieux communiquer les chiffres de gestion

BLOC #2

Application du droit social individuel
7 JOURS – 4 949 €

- L'essentiel du droit du travail
- Durée du travail
- Procédure disciplinaire et contentieux prud'homal

BLOC #3

Contribution à l'animation du dialogue Social
4 JOURS – 3 388 €

- Les représentants du personnel suite aux ordonnances Macron
- Élections professionnelles dans l'entreprise

BLOC #4

Gestion des compétences et des parcours professionnels
3 JOURS – 2 394 €

- Bâtir une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) performante et opérationnelle

BLOC #5

Recrutement et intégration des collaborateurs
3 JOURS – 2 460 €

- Réussir ses recrutements
- Recruter sans discriminer

BLOC #6

Pilotage de la formation professionnelle
4 JOURS – 3 304 €

- Droit de la formation professionnelle
- Construire et présenter le plan de développement des compétences

BLOC #7

Gestion de la paie et des obligations sociales
8 JOURS – 5 824 €

- Bulletin de paie - Niveau 1
- Bulletin de paie - Niveau 2
- L'essentiel de la protection sociale

ADMISSION

- **Critères d'admission :** ce parcours de formation diplômant est ouvert à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2 ou Niveau Bac + 2 et au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou Bac validé + expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Le candidat qui ne satisfait pas à ces critères, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience supérieure à 3 ans, et lui accorde une dérogation.

- **Procédure d'admission :** les dossiers de candidature, complétés d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplome obtenu sont validés par GERESO et Sup des RH.

DISPENSES

Certains blocs de compétences peuvent être validés automatiquement en cas de participation au cours des 12 derniers mois aux certificats professionnels GERESO :

Gestionnaire paie, Assistant formation, Responsable formation, Chargé(e) de recrutement, Assistant RH spécificité gestion des compétences, Responsable des relations sociales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations constituant les blocs de compétences sont dispensées par GERESO à son Espace Formation Place de Catalogne à Paris et sont animées par les consultants experts GERESO.

AGENDA

Les inscriptions au cycle diplômant sont ouvertes toute l'année, selon un principe **« d'entrée et sortie permanentes ».**
3 promotions sont proposées mais le candidat peut créer son propre parcours selon les dates mentionnées dans le catalogue de formations GERESO.

ÉVALUATION

Les épreuves se déroulent sur ordinateur, à distance ou en présentiel, dans les locaux de Sup des RH, à la fin de chaque bloc de compétences. Il s'agit d'épreuves écrites d'une durée de 3 heures. Annales avec corrigé adressées à J-10 avec la convocation.

PRESTATIONS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Un service hotline en ligne est mis à disposition tout au long du parcours de formation pour obtenir des réponses aux questions techniques

- Ces prestations d'accompagnement sont proposées et administrées par les consultants animant les formations composant le parcours diplômant.
- Annales d'examens adressées avec la convocation pour préparer les épreuves écrites.

OBTENTION DU TITRE

Pour obtenir le titre de Chargé(e) des ressources humaines, le candidat doit valider chacun des 7 blocs de compétences constituant le parcours de formation.
(sur un délai maximal de 5 ans).

Chaque bloc de compétences est validé indépendamment et est acquis définitivement.

Le titre peut être obtenu par le biais de la :

- **Formation professionnelle :** en suivant le parcours de formation GERESO permettant de valider les 7 blocs de compétences clés.
- **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :** pour les personnes ayant une expérience supérieure à 3 ans dans le domaine des ressources humaines, il est possible de valider tout ou partie de la certification grâce au dispositif de V.A.E. Nous contacter pour en savoir plus.

En cas de non obtention du diplôme à l'issue de la première présentation, il sera proposé au participant de rattraper un ou plusieurs blocs de compétences, 1er rattrapage possible sans frais, le 2éme facturé 180 €

TARIF

17 787 € H.T. diplôme complet au lieu de 26 757 € H.T.
(tarif par bloc) - Validité 30/06/2023

Inclus
Frais d'inscription et de certification, 2 ouvrages GERESO pratique, 7 livres brochés, support, e-ressources et évaluation LearnEval

MANAGER DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle de Niveau 7 (Équivalence Bac + 5)
Inscrit au **RNCP**
Éligible au **CPF**
Taux de réussite : **100 %**

DIPLÔME ÉLIGIBLE CPF

VALIDEZ VOS COMPÉTENCES RH ET BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE !

34
JOURS

DURÉE DE LA FORMATION

Proposé en partenariat avec l'école Sup des RH, ce titre diplômant de Niveau 7 (Bac + 5) et éligible au CPF est reconnu pour sa dimension technique, managériale et stratégique. Il vous permet de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être pour établir et coordonner une stratégie RH en adéquation avec la stratégie, l'organisation et les enjeux de l'entreprise.

Cette formation diplômante
est proposée en partenariat avec

SUP DES RH

Code **RNCP** : 35604
Code **CPF** : 332 992
Réf. : **DIP-RES-MR2**

LES + DE CE DIPLÔME

- Un titre professionnel « Manager du développement des RH », délivré par **Sup des RH, l'école de référence** auprès des professionnels des RH depuis 1998, certifiée **OPQF** et reconnu par **l'ANDRH.**
- **Une certification professionnelle de Niveau 7 (Bac + 5),** éligible au CPF, inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), **reconnu par l'ANDRH, par le Fongecif Ile de France, et certifié par l'OPQF.**
- La possibilité de valider une partie des blocs de compétences via une **procédure de VAE**.
- Un système de blocs de compétences capitalisables sur une **durée de 5 ans** au maximum, pour se former à son rythme.
- Un principe **« d'entrée et sortie permanentes »,** pour débuter son parcours quand on veut et se former toute l'année, en fonction de ses disponibilités.
- Un parcours de formation assuré par les **consultants experts GERESO,** dans les locaux de GERESO au 22 Place de Catalogne, Paris 14e.
- **Un contenu de formation et des objectifs 100% opérationnels et professionnels** pour répondre aux enjeux de «terrain» des professionnels des RH.
- **Des modalités pédagogiques variées,** alternant apports théoriques, mises en situation concrètes et échanges entre les professionnels RH.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants disposent **des compétences stratégiques, managériales, opérationnelles et techniques nécessaires** pour exercer de nombreuses missions RH :

- **Elaboration et pilotage de la stratégie RH dans un contexte international :** élaborer la stratégie RH en fonction de la culture et du projet stratégique de l'entreprise sur son périmètre international. Mettre en œuvre les actions stratégiques RH en autonomie ou en équipe. Mettre en œuvre et suivre les indicateurs de performance.
- **Management des compétences :** réaliser un diagnostic prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences de l'entreprise au regard des évolution d'activités attendues. Etablir et piloter des plans d'actions RH d'adaptation des emplois et compétences aux évolutions à venir (recrutement, mobilité interne, départs dans le cadre de restructurations internes, formation, gestion des carrières, fidélisation des talents ...).
- **Management des équipes dans un contexte de changement :** manager une équipe RH et/ou acteurs d'un projet RH. Piloter et animer des projets pour améliorer ou innover dans les méthodes et outils RH. Conduire le changement humain dans le cadre de projets impliquant de grandes transformations pour les collaborateurs et accompagner les managers pour faciliter l'acceptation des évolutions de l'entreprise.
- **Management de la QVCT et de la santé au travail :** élaborer et déployer la démarche de prévention des risques professionnels. Intervenir en situation de risque élevé ou de crise. Organiser l'évaluation des risques psycho-sociaux. Mettre en place des outils favorisant la QVT et le bien-être au travail des salariés. Développer une prise de conscience des enjeux de la RSE. Garantir la lutte contre toute forme de harcèlement et/ou de discrimination.
- **Management des relations contractuelles au travail :** réaliser une veille sociale pour adapter les règles internes aux évolutions législatives. Contrôler la bonne application du droit et alerter sur les risques encourus. Conseiller les managers sur l'application des règles de droit social. Conduire une médiation ou mettre en œuvre une procédure disciplinaire en cas de non-respect des règles et/ou de conflit interpersonnel.
- **Conduite du dialogue social :** organiser et conduire le dialogue social en particulier dans des contextes complexes de restructuration, cession pour transfert d'activités (pilotage des élections professionnelles, organisation des négociations avec les OS, présidence par délégation de l'employeur des réunions du CSE).
- **Conception et mise en œuvre de la stratégie globale de rémunération :** établir une stratégie globale de rémunération et de reconnaissance. Conseiller les managers dans les choix de rémunération et d'augmentation de leurs collaborateurs afin de tendre vers une équité salariale. Construire et suivre le budget de masse salariale et réaliser le contrôle de gestion social. Evaluer la valeur ajoutée produite par la fonction RH.

UN PARCOURS DIPLÔMANT COMPOSÉ DE **7 BLOCS** DE COMPÉTENCES ÉLIGIBLES **AU CPF**

BLOC #1

Élaboration et pilotage de la stratégie RH dans un contexte international

BLOC #2

Management des compétences

BLOC #3

Management des équipes dans un contexte de changement

BLOC #4

Management de la QVCT et de la sécurité au travail

BLOC #5

Management des relations contractuelles au travail

BLOC #6

Conduite du dialogue social

BLOC #7

Conception et mise en œuvre de la stratégie globale de rémunération

Vous pouvez valider l'ensemble des blocs de compétences dans **un délai de 5 ans** et obtenir ainsi, la certification professionnelle de **«Manager du développement des RH»,** Sup des RH

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09
mail : formation@gereso.fr

MANAGER DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

7 BLOCS

34 JOURS

238 HEURES

PROFIL DES CANDIDATS

Cette certification professionnelle s'adresse à toute personne disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience, minimale de 3 ans à un poste à responsabilité, souhaitant développer ses compétences pour exercer un métier à responsabilité dans les RH : Responsable en management des ressources humaines, Responsable du développement des ressources humaines, Responsable de la GEPP, Directeur/Directrice ou Responsable formation, Responsable des rémunérations, Directeur/Directrice de la formation en entreprise, Responsable recrutement, emploi et mobilité professionnelle, Directeur/Directrice des relations sociales, DRH, RRH.

7 BLOCS DE COMPÉTENCES À VALIDER POUR OBTENIR VOTRE TITRE

PROGRAMME DU DIPLÔME

BLOC #1

Élaboration et pilotage de la stratégie RH dans un contexte international

4 JOURS – 4 350 €

- Ce bloc est soumis à une certification
- Possibilité d'un coaching personnalisé : nous contacter pour plus d'informations

BLOC #2

Management des compétences

8 JOURS – 6 048 €

** Construire et présenter le plan de développement des compétences*
** Réussir ses recrutements*
- Bâtir une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) performante et opérationnelle
- Construire et animer ses référentiels de compétences
- Marketing RH et marque employeur

BLOC #3

Management des équipes dans un contexte de changement

4 JOURS – 3 276 €

- Gestion de projet : manager une équipe
- RH : accompagnez la transformation digitale de l'entreprise

BLOC #4

Management de la QVCT et de la santé au travail

4 JOURS – 3 220 €

- Santé et sécurité au travail : sécuriser ses pratiques et initier une démarche de prévention
- Construire et pérenniser sa démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail

BLOC #5

Management des relations contractuelles au travail

7 JOURS – 5 488 €

** Les contrats de travail*
** Durée du travail*
- Actualité Droit du travail
- Responsabilité pénale des dirigeants et des cadres
- Médiation et processus collaboratif
- Procédures disciplinaires et contentieux prud'homal

BLOC #6

Conduite du dialogue social

5 JOURS – 4 095 €

** Les représentants du personnel suite aux ordonnances Macron*
** Élections professionnelles dans l'entreprise*
- Négocier avec les partenaires sociaux suite aux ordonnances Macron
- Piloter les relations avec les partenaires sociaux
- Transformation d'entreprise : restructurations, licenciements économiques et PSE

BLOC #7

Conception et mise en œuvre de la stratégie globale de rémunération

6 JOURS – 4 704 €

** Le bilan social dans le cadre de la BDES*
** Tableaux de bord RH*
- Politique et stratégie de rémunération
- Contrôle de gestion sociale

** L'inscription à ces blocs de compétences nécessite d'avoir suivi les formations mentionnées en rouge*

ADMISSION

- **Critères d'admission :** ce parcours de formation diplômant est ouvert à tout salarié titulaire d'un Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.

Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère peut demander une étude en commission pour la validation des acquis professionnels (VAP85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.

- **Procédure d'admission :** les dossiers de candidature, complétés d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplome obtenu sont validés par GERESO et Sup des RH.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations constituant les blocs de compétences sont dispensées par GERESO à son Espace Formation Place de Catalogne et sont animées par les consultants experts GERESO.

AGENDA

Les inscriptions au cycle diplômant sont ouvertes toute l'année, selon un principe **« d'entrée et sortie permanentes ».** 3 promotions sont proposées mais le candidat peut créer son propre parcours selon les dates mentionnées dans le catalogue de formations GERESO.

ÉVALUATION

Une épreuve orale par bloc de compétences sur la base d'un cas pratique d'entreprise devant un jury professionnel (30 minutes par bloc). Annales avec corrigé adressées à J-10 avec la convocation.

OBTENTION DU TITRE

Pour obtenir le titre de « Manager du développement des RH », le candidat doit valider les 7 blocs de compétences constituant le parcours de formation.

Chaque bloc de compétences est validé indépendamment et est acquis définitivement. L'obtention du titre est également conditionnée à un score supérieur ou égal à 785 au TOEIC au titre d'un test datant de moins de 3 ans.

Le titre peut être obtenu par le biais de la :

- **La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :** pour les personnes ayant une expérience supérieure à 5 ans dans le domaine des RH, il est possible de valider tout ou partie de la certification grâce au dispositif de VAE. Nous contacter pour en savoir plus.

- **Formation professionnelle :** en suivant le parcours GERESO. Le diplôme peut être acquis par capitalisation de blocs. Chaque bloc est acquis définitivement.
La certification est délivrée totalement après validation des 7 blocs de compétences et une expérience RH minimale validée de 3 mois.

En cas de non obtention du diplôme à l'issue de la première présentation, il sera proposé au participant de rattraper un ou plusieurs blocs de compétences,
1er rattrapage possible sans frais, le 2éme facturé 180 €

TARIF

21 182 € H.T. diplôme complet au lieu de 32 231 € H.T. (tarif par bloc) - Validité 30/06/2023

Inclus
Frais d'inscription et de certification, 2 ouvrages GERESO pratique, 7 livres brochés, support, e-ressources et évaluation LearnEval

MASTER 2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Master mention "économie du travail et des ressources humaines"
Diplôme d'État Bac + 5
Inscrit au **RNCP**
Éligible au **CPF**
Taux de réussite : **100 %**

DIPLÔME ÉLIGIBLE CPF

VALIDEZ VOS COMPÉTENCES RH ET BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE !

21 JOURS

105 HEURES

DURÉE DE LA FORMATION

Proposé en partenariat avec LE MANS UNIVERSITÉ, cette formation diplômante de Niveau Master 2 allie un socle de connaissances solides en GRH et droit du travail, un apprentissage généraliste en économie et des compétences en modélisation statistique et économétrique. Ce diplôme prépare ainsi de manière très opérationnelle aux différents métiers et fonctions du domaine RH : Directeur des ressources humaines, Responsable du personnel, Responsable du recrutement, Responsable Formation.

Cette formation diplômante
est proposée en partenariat avec

Le Mans Université

Code **RNCP** : 31580
Code **CPF** : 308 706
Réf. : **DIP-MAS-GRH**

LES + DE CE DIPLÔME

- Un **diplôme d'État de Niveau Bac + 5,** combinant formation présentielle et e-learning.
- Une **formation très opérationnelle,** qui prépare aux différents métiers RH et répond aux enjeux RH actuels des entreprises.
- Un **programme sur-mesure,** adapté à votre cursus professionnel et à vos compétences.
- Une **formation professionnelle haut de gamme,** animée par des universitaires, des consultants-formateurs experts GERESO.
- Une **formule inédite** qui permet de valoriser son expérience professionnelle et ses formations RH suivies chez GERESO pour valider certains modules.

OBJECTIFS

- Définir, mettre en œuvre et piloter une politique de gestion RH cohérente avec la stratégie de l'entreprise.
- Assurer la gestion du personnel et l'application de la politique RH : recrutement, gestion des effectifs, des compétences et des carrières des salariés : promotion, mutation, formation et rupture de contrat.
- Exercer une veille juridique sur l'ensemble des obligations RH de l'entreprise : légales, réglementaires et conventionnelles.
- Piloter le système de rémunération et la masse salariale de l'entreprise.
- Accompagner les managers sur les problématiques liées au travail et aux relations sociales rencontrées dans la gestion de leurs équipes.
- Gérer les relations sociales dans l'entreprise avec les IRP.

PROFIL DES CANDIDATS

Cette formation diplômante s'adresse à toute personne disposant d'un :

- Diplôme de niveau Bac + 4
- Diplôme de niveau Bac + 3 justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle en RH
- Diplôme de niveau Bac + 2 justifiant d'au moins 8 ans d'expérience professionnelle en RH
- Bac, et justifiant d'au moins 15 ans d'expérience professionnelle en RH

UN PARCOURS DIPLÔMANT COMPOSÉ DE **2 PARTIES** ÉLIGIBLES **AU CPF**

FORMATIONS GERESO #1

MODULES LE MANS UNIVERSITÉ #2

Vous pouvez valider l'ensemble du parcours dans **un délai de 5 ans** et obtenir ainsi, le diplôme d'État de **« Master 2 Gestion des Ressources Humaines »,** délivré par LE MANS UNIVERSITÉ.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09
mail : formation@gereso.fr

PARCOURS **À VALIDER POUR OBTENIR VOTRE TITRE MASTER 2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

FORMATIONS GERESO

FORMATION #1

Techniques de recrutement

5 JOURS - PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

FORMATION #2

Droit du travail - Perfectionnement

4 JOURS - PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

FORMATION #3

Bâtir une GEPP performante et opérationnelle

3 JOURS - PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

FORMATION #4

Plan de développement des compétences

4 JOURS - PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

FORMATION #5

Paie pour non spécialistes

2 JOURS - PRÉSENTIEL/DISTANCIEL

OBJECTIFS

ACQUÉRIR DES OUTILS POUR OPTIMISER LA GESTION DES EMPLOIS, DES CARRIÈRES ET DES COMPÉTENCES

- Réussir ses recrutements
- Les différentes étapes de l'identification des besoins à l'intégration du candidat
- Conduire l'entretien de recrutement
- Outils et méthodes pour sélectionner les meilleures candidatures
- Bâtir une GEPP performante et opérationnelle
- Aspects juridiques de la GEPP
- Étape de mise en œuvre d'une GEPP
- Construction des référentiels d'emplois et de compétences
- Gérer la formation dans l'entreprise
- Règlementation de la formation
- Construire et présenter le plan de développement des compétences

ACCOMPAGNER LES MANAGERS SUR LES PROBLÉMATIQUES LIÉES AU TRAVAIL ET AUX RELATIONS SOCIALES RENCONTRÉES DANS LA GESTION DE LEURS ÉQUIPES

- Appliquer le droit individuel du travail
- Les différents contrats de travail
- La réglementation de la durée du travail
- Le droit de la formation
- Gérer les relations collectives de travail
- Les représentants du personnel
- Les organisations syndicales
- Le CSE
- Dialoguer avec les spécialistes de la paie
- Acquérir une vision globale de la paie
- Interpréter les rubriques du bulletin de paie
- Identifier les problématiques des collaborateurs du service paie

EXAMEN #1

VAP : RÉDACTION D'UN DOSSIER PROFESSIONNEL (D'ENVIRON 30 PAGES) POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS UN BAC + 4

MODULES LE MANS UNIVERSITÉ

MODULE #1

Management stratégique

MODULE #2

Statistiques appliquées aux RH

MODULE #3

Marché du travail et Politique publique d'emploi

MODULE #4

GRH approfondie

MODULE #5

Management d'équipe

MODULE #6

Organisation et performance d'entreprise

Modules E-learning + 3 JOURS - PRÉSENTIEL

OBJECTIFS

ÉLABORER ET PILOTER LA POLITIQUE RH EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

- Management stratégique : définir l'environnement concurrentiel des organisations. Intégrer les fondamentaux de l'analyse stratégique et replacer l'organisation dans son environnement pour parvenir à la formulation de choix stratégiques.
- Statistiques appliquées aux RH : développer et utiliser des outils d'évaluation à l'aide de logiciels spécifiques.
- Marché du travail et politique publique d'emploi : identifier les grandes caractéristiques du marché du travail français. Intégrer les institutions, les dispositifs (salaire minimum, protection des emplois, assurance chômage, retraite) et les politiques publiques (exonérations, dispositifs de soutien à la formation) qui régulent le marché du travail, et dont l'impact et l'efficacité seront discutés.

DÉVELOPPER DES PRATIQUES RH OPÉRATIONNELLES

- GRH approfondie : politique de formation, dispositifs de formation continue, performance RH.

COMPÉTENCES TRANSVERSES DES PROFESSIONNELS RH

- Management d'équipe

EXAMEN #2

EVALUATION À L'ISSUE DE CHAQUE MODULE

EXAMEN #3

RÉDACTION D'UN MÉMOIRE D'ENVIRON 40 PAGES

EXAMEN #4

SOUTENANCE

2 BLOCS

21 JOURS

147 HEURES + 105 HEURES + 3 HEURES

E-LEARNING EXAMEN

ADMISSION

- **Critères d'admission :** les dossiers de candidature, composés d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation, sont à adresser à : GERESO, à l'attention du pôle pédagogique, 38 rue de la Teillaie - CS 81826 - 72018 LE MANS CEDEX 2 ou à transmettre par mail à : formation@gereso.fr.
- **Procédure d'admission :** validation du dossier de candidature par LE MANS UNIVERSITÉ.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le cursus du Master 2 Gestion des Ressources Humaines alterne, sur une période pouvant s'étendre de 1 à 5 ans, des périodes de formation e-learning, des formations présentielles (Espace formation GERESO de Paris) ou distancielles, ainsi que 3 journées de regroupement à LE MANS UNIVERSITÉ.

La formation complète équivaut à **255 heures de formation** réparties en :

Formations GERESO :

- En présentiel ou distanciel : 126 heures *(18 journées x 7 heures)*

Formations LE MANS UNIVERSITÉ :

129 heures dont :

- **En présentiel :** 21 heures *(3 journées x 7 heures).* La présence à ces journées est obligatoire.
- **En e-learning :** 105 heures *(15 journées x 7 heures)*
- **Examen :** 3 heures

DISPENSES - VALIDATION

Dans certains cas, le candidat peut valider les modules universitaires et donc bénéficier d'une dispense :

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : il est possible de valider tout ou partie de la certification grâce au dispositif de VAE.

Dispense de certaines formations GERESO : si le candidat a déjà suivi l'une des formations du parcours au cours des 3 dernières années, il peut être dispensé de la suivre de nouveau. Par contre, la thématique devra être abordée au cours de l'examen de rédaction d'un dossier professionnel (VAP).

Pour plus de renseignements ou pour un conseil personnalisé, merci de nous contacter au 02 43 23 09 09.

AGENDA

Plusieurs promotions sont proposées tout au long de l'année. Pour en savoir plus, merci de nous contacter au 02 43 23 09 09.

PRESTATIONS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pour la VAP : accompagnement par LE MANS UNIVERSITÉ.

Pour les modules e-learning : journées de regroupement - forum - classes virtuelles dédiées

Pour le mémoire : 3 heures d'accompagnement via les journées de regroupement

OBTENTION DU TITRE

Pour obtenir le diplôme d'Etat « Master 2 Gestion des Ressources Humaines », le candidat doit obtenir la moyenne à l'issue de :

- Rédaction d'un dossier professionnel (VAP) de 30 pages suite à la participation aux formations GERESO
- Contrôle continu et un cas pratique à réaliser 2 mois après la fin de chaque module universitaire
- Rédaction d'un mémoire de 40 pages
- Soutenance

En cas de non obtention du diplôme à l'issue de la première présentation, possibilité de rattrapage.

- Dispense de certaines formations GERESO : si le candidat a déjà suivi l'une des formations du parcours au cours des 3 dernières années, il peut être dispensé de la suivre de nouveau. En revanche, la thématique devra être abordée au cours de l'examen de rédaction d'un dossier professionnel (VAP).

Pour plus de renseignements ou pour un conseil personnalisé, merci de nous contacter au 02 43 23 09 09

TARIF

FORMATIONS GERESO : 11 025 € H.T.
MODULES LE MANS UNIVERSITÉ : 5 400 € H.T.
DIPLÔME COMPLET : 16 425 € H.T. Validité 30/06/2023

Inclus

Frais d'inscription et de certification, 1 ouvrage GERESO Pratique, 3 livres brochés, support, e-ressources et évaluation LearnEval

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DES COLLABORATEURS

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Anticiper et préciser ses besoins en recrutement par une description de poste et un référentiel de compétences associé.
- Définir une stratégie de recrutement et optimiser sa marque employeur.
- Identifier les différentes étapes du processus de recrutement et gagner en efficacité par des techniques et des outils adaptés.
- Définir le cadre juridique relatif à la non discrimination dans le recrutement, mettre en œuvre des solutions pour prévenir les situations et comportements à risque.
- Sécuriser ses recrutements et garantir la bonne intégration du candidat.

LES PLUS

- Des études de cas et exercices pour illustrer les différentes étapes du processus de recrutement
- L'apport d'outils pratiques : fiches profils, grilles d'entretiens, tests à intégrer dans son process de recrutement
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

+ Inclus l'ouvrage : Le recrutement gagnant-gagnant
OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85).
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:
• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
• Un entretien téléphonique.
Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

3 JOURS

+ examen de formation en présentiel

21 HEURES

MODULE #1

RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS

De l'analyse des besoins à l'intégration du candidat

2 jours - www.gereso.com/RECU

MODULE #2

RECRUTER SANS DISCRIMINER

Respecter son obligation de non-discrimination à l'embauche

1 jour - www.gereso.com/MINE

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS (2 jours - RECU)

- Recruter, un acte stratégique
  - Les enjeux du recrutement
  - La place du recrutement au sein de la stratégie RH

COMPRENDRE | Analyser les enjeux du recrutement en fonction de chaque acteur (candidat, recruteur, entreprise)

- Identifier le besoin
  - La notion de compétences
  - Analyser le besoin
  - Définir précisément le profil recherché sur la base de critères priorisés

APPLIQUER | Atelier : rédiger une fiche de profil de poste

- Choisir les moyens de sourcing
  - Éventail des outils de sourcing : internes, externes
  - Choisir le bon support de communication : quelle utilisation des outils web (job boards, réseaux sociaux...) ?
  - Formuler son besoin et rédiger l'offre : contenu et cible

COMPRENDRE | Conseils de rédaction d'offre d'emploi - Fiche pratique

- Présélection des candidatures
  - Analyser une lettre de motivation et un CV
  - Comment objectiver sa sélection ?

APPLIQUER | Atelier : trier des CV sur la base d'un poste à pourvoir

- L'entretien de recrutement
  - L'entretien collectif et l'entretien individuel
  - Méthodes complémentaires de sélection : les différents types de tests et autres techniques/outils
  - Méthodologie de l'entretien individuel : standardiser les étapes de l'entretien, poser les bonnes questions, adopter la posture adaptée et écouter activement

EXPÉRIMENTER | Mise en situation d'un entretien de recrutement

COMPRENDRE | Exemple de grille et compte-rendu d'entretien

- L'intégration du candidat ou "onboarding"
  - Moments clés de l'intégration et conditions de réussite
  - Élaborer un parcours d'intégration

APPLIQUER | Cas pratique : proposer un parcours type d'intégration

RECRUTER SANS DISCRIMINER (1 jour - MINE)

- La notion de discrimination

APPLIQUER | Cas pratique : le phénomène des représentations

  - Les mécanismes de la discrimination : stéréotypes, préjugés et biais cognitifs

COMPRENDRE | Deux vidéos

  - Les notions de discrimination directe, indirecte et positive à l'embauche

- Le cadre juridique en matière de discrimination
  - Les critères définis par la loi, le code du travail, code pénal avec quiz pour identifier les critères
  - Les différences de traitement autorisées à partir de certains critères et les points de vigilance dans le process d'embauche
  - Les risques encourus : responsabilité civile et pénale, impact sur l'image de l'entreprise
  - Les autorités de contrôle

ÉVALUER | Quiz interactif sur le cadre juridique

COMPRENDRE | Fiche synthèse sur le cadre juridique

- Piloter le recrutement en toute objectivité
  - Définir le processus de recrutement et identifier les situations à risque à chaque étape (de la définition du besoin à l'intégration)

ÉVALUER | Analyser son processus interne au travers d'un questionnaire

COMPRENDRE | Échanges sur ses pratiques en sous groupe et débriefing

APPLIQUER | Atelier : résoudre des situations délicates rencontrées en recrutement sur la base de scénarios proposés

- Améliorer ses pratiques de recrutement

ÉVALUER | Synthèse des bonnes pratiques en entreprise

  - Documentation de synthèse sur les bonnes pratiques de recrutement

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

27 et 28 mars 2023 - **RECU**
+ 30 mars 2023 - **MINE**

5 et 6 juin 2023 - **RECU**
+ 8 juin 2023 - **MINE**

9 et 10 octobre 2023 - **RECU**
+ 12 octobre 2023 - **MINE**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

2 562 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KREC**
Formacode : 33060

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KREC**

GESTION DES COMPÉTENCES ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Définir la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et son cadre juridique.
- Piloter et animer la mise en place d'un projet GEPP en lien avec la stratégie de l'entreprise.
- Mettre en place les outils adéquats pour réaliser l'état des lieux des emplois et compétences.
- Construire un plan prévisionnel d'actions "strategic workforce planning".
- Repérer les potentiels, développer et valoriser les compétences.

LES PLUS

- Une mise en pratique concrète de la méthode et des outils de GEPP
- De nombreuses applications pratiques traitées en groupes pour illustrer les thèmes abordés : exercices, jeux de rôles, échanges et témoignages
- Des conseils personnalisés pour bâtir une GEPP avec ses propres outils
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

+ Inclus l'ouvrage : Réussir une GPEC en 9 étapes ; Le recrutement gagnant-gagnant
OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 MODULE

3 JOURS

+ examen de formation en présentiel

21 HEURES

MODULE #1

BÂTIR UNE GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) PERFORMANTE ET OPÉRATIONNELLE

Anticiper les évolutions des emplois et compétences, attirer et fidéliser les talents

3 jours - www.gereso.com/GPEC

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

BÂTIR UNE GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) PERFORMANTE ET OPÉRATIONNELLE (3 jours - GPEC)

- Définir la GEPP et son cadre juridique
  - Les enjeux pour les différents acteurs, les bénéfices pour l'entreprise
  - Le cadre légal depuis la loi de cohésion sociale
  - De la GPEC vers la GEPP : définition de la démarche GEPP
- Cadrer sa démarche GEPP
  - Le processus GEPP : les étapes de la démarche
  - Définir les objectifs visés et constituer un groupe projet
  - Identifier les axes stratégiques de l'entreprise avec la matrice SWOT

APPLIQUER | Atelier : identifier les rôles et enjeux des acteurs de la GEPP

- Réaliser l'état des lieux de l'existant
  - Identifier les différentes notions : compétence, poste, fonction, emploi-type, référentiel métiers/compétences, potentiel, talent
  - Élaborer les outils adaptés à son contexte : référentiel métier, compétences, fiches métier
  - Analyser les ressources sur le plan quantitatif et qualitatif

APPLIQUER | Cas pratique : construire un référentiel métier à partir d'un contexte proposé

APPLIQUER | Cas pratique : rédiger une fiche fonction sur la base d'un modèle proposé

  - Évaluer les compétences internes à l'aide des référentiels et dispositifs d'évaluation

ÉVALUER | Quiz interactif sur les différents modes d'évaluation des compétences

- Anticiper l'avenir et planifier les ressources
  - Identifier les facteurs et types d'évolutions ayant un impact sur les emplois et les compétences
  - Catégoriser les emplois en fonction du risque identifié (grille de criticité)
  - Planifier les ressources nécessaires à l'aide du "Strategic Workforce Planning"
  - Élaborer des plans d'actions visant à réduire les écarts entre les besoins actuels et ressources futures

APPLIQUER | Étude de cas : mettre en place un plan d'action prévisionnel

- Communiquer sur la démarche et impliquer les acteurs
  - Les leviers de communication pour chaque acteurs : RH, managers et salariés, direction, IRP
  - Élaborer un plan de communication interne

APPLIQUER | Cas pratique : construire un plan de communication interne adapté à son contexte

- Développer et valoriser les compétences
  - Formation et tutorat : dispositifs de formation et plan de développement des compétences
  - Mobilité : entretien de mobilité interne, bourse d'emploi, aires de mobilité, parcours de professionnalisation
  - Gestion des talents : analyse de potentiels "people review", plans de succession
  - Articulation des entretiens annuels et professionnels avec la GEPP

COMPRENDRE | Fiches synthèses des dispositifs de formation

APPLIQUER | Atelier sur les points clés à retenir

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

24 au 26 janvier 2022 **- GPEC**

13 et 14 juin 2022 et 20 juin 2022 **- GPEC**

26 au 28 septembre 2022 **- GPEC**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

2 499 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KPEC**
Formacode : 33091

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KPEC**

MANAGEMENT DES COMPÉTENCES

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic prévisionnel des emplois, des effectifs et des compétences de l'entreprise au regard des évolution d'activités attendues.
- Construire un plan prévisionnel d'actions permettant d'anticiper les évolutions des métiers et des compétences.
- S'approprier les outils de gestion et de développement des compétences : répertoire métiers, référentiels de compétences.
- Définir et mettre en place une politique de recrutement et la marque employeur de l'entreprise pour répondre aux besoins en ressources ne pouvant être satisfaits en interne.

LES PLUS

- Des conseils personnalisés pour bâtir une GPEC avec ses propres outils
- Des modèles de référentiels pour faire le choix le plus judicieux pour son établissement
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

+ Inclus l'ouvrage : Réussir une GPEC en 9 étapes ; Le recrutement gagnant-gagnant OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : L'inscription à ce bloc de compétences nécessite d'avoir suivi les formations " Réussir ses recrutements" et "Construire et présenter le plan de développement des compétences"

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

4 MODULES

8 JOURS

+ examen de formation en présentiel

56 HEURES

MODULE #1

BÂTIR UNE GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) PERFORMANTE ET OPÉRATIONNELLE

Anticiper les évolutions des emplois et compétences, attirer et fidéliser les talents

3 jours - www.gereso.com/GPEC

MODULE #2

CONSTRUIRE ET ANIMER SES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES

Cartographie des métiers et des compétences dans la démarche GEPP

2 jours - www.gereso.com/CART

MODULE #3

MARKETING RH ET MARQUE EMPLOYEUR

Conquérir, fidéliser et valoriser les talents dans l'entreprise

2 jours - www.gereso.com/MARK

MODULE #4

ACCOMPAGNEMENT RH DES TRANSFORMATIONS ET RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES

Accompagner le changement par les compétences

1 jour - www.gereso.com/PSRH

1 **AVANT** VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 **PROGRAMME** DE VOTRE FORMATION

BÂTIR UNE GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP) PERFORMANTE ET OPÉRATIONNELLE (3 jours - GPEC)

- Définir la GEPP et son cadre juridique
- Cadrer sa démarche GEPP
- Réaliser l'état des lieux de l'existant
- Anticiper l'avenir et planifier les ressources
- Communiquer sur la démarche et impliquer les acteurs
- Développer et valoriser les compétences

CONSTRUIRE ET ANIMER SES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES (2 jours - CART)

- Rôle et utilité d'un référentiel de compétences
- Piloter la démarche compétences
- Élaborer le référentiel des métiers : analyse des activités et des métiers
- Construire le référentiel de compétences
- Faire vivre le référentiel
- Les conditions de succès et de réussite

MARKETING RH ET MARQUE EMPLOYEUR (2 jours - MARK)

- Les concepts du marketing RH et de la marque employeur
- Soigner le climat social de l'entreprise
- Développer une marque employeur sans fausse promesse
- Attirer, recruter et intégrer des potentiels
- Créer ou développer une culture d'entreprise pour une meilleure stratégie d'image-employeur

ACCOMPAGNEMENT RH DES TRANSFORMATIONS ET RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES (1 jour - PSRH)

- Restructuration et anticipation : la réalisation d'un audit social
- Restructuration et impact sur la santé des collaborateurs
- Obtenir l'adhésion des partenaires sociaux
- Motivation, adhésion, climat social serein... Faire face aux résistances des collaborateurs

3 **APRÈS** VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

16 et 17 janvier 2023 et 20 janvier 2023 **- GPEC**
+ 24 mars 2023 **- PSRH**
+ 3 et 4 avril 2023 **- MARK**
+ 6 et 7 avril 2023 **- CART**

12 au 14 juin 2023 **- GPEC**
+ 26 et 27 juin 2023 **- MARK**
+ 30 juin 2023 **- PSRH**
+ 4 et 5 juillet 2023 **- CART**

12 et 13 octobre 2023 **- CART**
+ 15 au 17 novembre 2023 **- GPEC**
+ 20 et 21 novembre 2023 **- MARK**
+ 24 novembre 2023 **- PSRH**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

6 272 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KGP2**
Formacode : 33091

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KGP2**

PILOTAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Concevoir et mettre en œuvre tout le processus de formation dans l'entreprise.
- Identifier la réglementation relative à la formation professionnelles continue.
- Identifier et articuler au mieux les différents dispositifs d'accès à la formation pour optimiser les dispositifs de développement des compétences.
- Mieux clarifier les besoins en formation et mettre en place un arbitrage efficient.
- Expliquer les différentes étapes d'élaboration du plan de développement des compétences et identifier les conditions de réussite.

LES PLUS

- 2 modules complémentaires pour une mise en application concrète de la réglementation de la formation et une élaboration efficace du plan de développement des compétences
- Des apports d'outils pratiques et opérationnels
- Des exercices pour évaluer ses compétences et confronter sa pratique aux dernières évolutions juridiques
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

4 JOURS

+ examen de formation en présentiel

28 HEURES

MODULE #1

DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

2 jours - www.gereso.com/PLAN

MODULE #2

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Gérer avec efficacité l'élaboration et le suivi du plan

2 jours - www.gereso.com/PLFO

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2 jours - PLAN)

- Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise
  - Faire le lien entre formation et GEPP
  - Définir les responsabilités sociales de l'employeur
  - Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise

COMPRENDRE | Brainstorming sur les meilleures pratiques de communication en interne

  - Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue (FPC) et ses impacts
  - Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite la dernière réforme
- Comprendre le système de financement de la formation professionnelle
  - Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
  - Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FPC : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
  - Réguler le marché de la formation : création d'un système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
- Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire
  - Le plan de développement des compétences
  - Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
  - Le Compte Personnel de Formation rénové
  - Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation

ÉVALUER | Quiz show (pédagogie inversée)

  - Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage
  - Le bilan de compétences, la VAE : caractéristiques et règles applicables

ÉVALUER | Test de connaissances sur les dispositifs de formation

- Identifier les mesures de développement des compétences
  - Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
  - Faire de l'entretien professionnel un outil de la performance et d'employabilité
  - Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
  - Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation
- Communiquer sur le plan de développement des compétences
  - Les obligations de l'entreprise
  - Quelles modalités de consultation du CSE en matière de formation ?

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (2 jours - PLFO)

- Élaborer la politique formation en lien avec la stratégie de l'entreprise
  - Zoom sur les impacts de la dernière réforme, les obligations de l'employeur

ÉVALUER | Quiz sur les dispositions de la formation professionnelle continue

  - Adapter la stratégie de l'entreprise à son contexte socio-économique et juridique
  - Traduire les composantes de la stratégie en axes de formation

APPLIQUER | Atelier : définir les axes de formation en fonction des origines stratégiques

  - Présenter la note d'orientation "formation" à la direction

APPLIQUER | Atelier : rédiger une note d'orientation

- Recueillir et arbitrer les besoins de formation
  - Les différentes typologies de besoins - Distinguer besoin / envie de formation
  - Utiliser les méthodologies de recueil des besoins : enquêtes par questionnaires, entretiens individuels, méthode matricielle ...

COMPRENDRE | Analyse d'exemples de formulaires de recueil des besoins et partage d'expériences

  - Hiérarchiser les besoins recueillis : arbitrages à privilégier, responsabilisation des parties prenantes

EXPÉRIMENTER | Mise en situation : déterminer les priorités en termes de formation

- Construire le plan de développement des compétences : une articulation entre cadre juridique, politique formation et dispositifs existants
  - Quelles sont les principales conditions de réussite et phases dans l'élaboration du plan ?

COMPRENDRE | Analyse commentée d'exemples de supports de projet de plan et de suivi de plan

  - Évolution de la typologie des actions de formation et intégration de l'apprentissage dans le champ de la formation professionnelle
  - Sélectionner le mode d'organisation de la formation : interne, inter, intra, e-learning, blended learning ...
  - Associer les méthodes pédagogiques et supports de formation adaptés
  - Exploiter les fondements de la relation entre GPEC et formation
  - Conjuguer les dispositifs d'accès à la formation et leur financement
  - Élaborer des parcours de professionnalisation
  - Chiffrer les besoins de formation
  - Sélectionner les prestataires dans une démarche qualité
  - Élaborer une stratégie d'optimisation du budget de formation
- Présenter et mettre en forme le plan de développement des compétences
  - IRP et formation : quelles sont les obligations légales de l'entreprise ?
  - Tableaux de bord et indicateurs

APPLIQUER | Cas pratique : déterminer les indicateurs pertinents à mettre sous contrôle selon les spécificités de l'entreprise

  - Organiser la communication autour du plan de développement des compétences

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

6 et 7 mars 2023 - **PLAN**
+ 9 et 10 mars 2023 - **PLFO**

12 et 13 juin 2023 - **PLAN**
+ 19 et 20 juin 2023 - **PLFO**

13 et 14 novembre 2023 - **PLAN**
+ 16 et 17 novembre 2023 - **PLFO**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

3 444 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KFOR**
Formacode : 44557 / 13214

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KFOR**

APPLICATION DU DROIT SOCIAL INDIVIDUEL

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Intégrer les règles essentielles liées au contrat de travail, notamment en matière de rédaction, de suspension et de rupture du contrat.
- Identifier les obligations de l'employeur en matière de durée du travail.
- Effectuer toutes les formalités et procédures en cas de rupture non disciplinaire.
- Définir l'étendue du pouvoir disciplinaire de l'employeur, les différentes sanctions applicables et les étapes de la procédure disciplinaire.
- Intégrer le risque de contentieux prud'homal dans ses pratiques RH.

LES PLUS

- Une formation permettant de sécuriser ses pratiques et d'intégrer l'essentiel droit du travail
- Des conseils pratiques pour prévenir et gérer un contentieux prud'homal
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

+ Inclus l'ouvrage : Quel pouvoir disciplinaire pour l'employeur ? ; Guide des risques psychosociaux en entreprise OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

3 MODULES

7 JOURS

+ examen de formation en présentiel

49 HEURES

MODULE #1

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL

Connaître et appliquer les règles juridiques de base

3 jours - www.gereso.com/INIW

MODULE #2

DURÉE DU TRAVAIL

Obligations de l'employeur et dernière actualité : télétravail, activité partielle, forfait jours...

2 jours - www.gereso.com/RGTW

MODULE #3

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL

Sécuriser ses pratiques et anticiper les risques

2 jours - www.gereso.com/PRUD

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL (3 jours - INIW)

- Le droit du travail dans l'entreprise
- Les préalables à l'embauche
- Choix et rédaction du contrat de travail
- Gestion des relations contractuelles avec le salarié
- Rupture du contrat de travail

DURÉE DU TRAVAIL (2 jours - RGTW)

- Durée du travail : dispositions légales et obligations de l'employeur
- Aménager le temps de travail dans l'entreprise
- Gérer le temps de travail des cadres
- Le Compte Épargne Temps (CET)
- Gérer les cas particuliers
- Gérer le télétravail

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL (2 jours - PRUD)

- La procédure disciplinaire
- Sécuriser l'application de la procédure disciplinaire
- La lettre de licenciement
- La procédure prud'homale : constituer son dossier
- Définir la représentation au conseil
- L'audience prud'homale en pratique
- La décision prud'homale : les apports de la loi Macron

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

23 et 24 mars 2023 - **RGTW**
+ 27 et 28 mars 2023 et 31 mars 2023 - **INIW**
+ 3 et 4 avril 2023 - **PRUD**

5 au 7 juin 2023 - **INIW**
+ 15 et 16 juin 2023 - **RGTW**
+ 22 et 23 juin 2023 - **PRUD**

11 au 13 septembre 2023 - **INIW**
+ 10 et 11 octobre 2023 - **RGTW**
+ 16 et 17 octobre 2023 - **PRUD**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

5 145 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KLEG**
Formacode : 13222 / 13202 / 13204 / 13263

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KLEG**

MANAGEMENT DES RELATIONS CONTRACTUELLES AU TRAVAIL

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Réaliser une veille sociale pour adapter les règles internes aux évolutions législatives.
- Contrôler la bonne application du droit et alerter sur les risques encourus.
- Conseiller les managers sur l'application des règles de droit social.
- Conduire une médiation ou mettre en œuvre une procédure disciplinaire en cas de non-respect des règles et/ou de conflit interpersonnel.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Un sujet à fort enjeu traité au travers d'exemples, de cas pratiques et d'illustrations tirées de la jurisprudence
- Des conseils pratiques pour prévenir et gérer un contentieux prud'homal

\+ Inclus l'ouvrage : Le pouvoir disciplinaire de l'employeur OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : L'inscription à ce bloc nécessite d'avoir suivi les formations : "Les contrats de travail" et "Durée du travail".

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:
• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
• Un entretien téléphonique.
Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

4 MODULES

7 JOURS

+ examen de formation en présentiel

49 HEURES

MODULE #1
ACTUALITÉS DROIT DU TRAVAIL
Nouvelles dispositions et jurisprudence
2 jours - www.gereso.com/ACTW

MODULE #2
RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES
Maîtrise du risque pénal pour non-juristes
2 jours - www.gereso.com/PENA

MODULE #3
MÉDIATION ET PROCESSUS COLLABORATIF
Les enjeux de ces modes alternatifs de résolution des conflits
1 jour - www.gereso.com/MPCO

MODULE #4
PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL
Sécuriser ses pratiques et anticiper les risques
2 jours - www.gereso.com/PRUD

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

ACTUALITÉS DROIT DU TRAVAIL (2 jours - ACTW)

- Nouveautés législatives et réformes en cours
- Réforme du droit du travail : impacts des ordonnances Macron sur les relations individuelles de travail
- Nouvelles mesures en matière de relations collectives de travail
- Les dernières décisions jurisprudentielles

RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES (2 jours - PENA)

- Bases juridiques du droit pénal du travail (au sein de l'organisation judiciaire française)
- Responsabilité pénale et civile : les règles de base
- Responsabilités en matière de sécurité au travail posées par le Code pénal
- Responsabilités pénales issues du droit du travail : les obligations et bonnes pratiques à adopter

MÉDIATION ET PROCESSUS COLLABORATIF (1 jour - MPCO)

- Quels sont les modes alternatifs de règlement des conflits et des différents ? Comment les distinguer ? Cadre juridique et acteurs
- Comment mettre en œuvre la médiation et arbitrage, conciliation, procédure participative, transaction ?
- Quelles sont les compétences techniques indispensables pour accompagner la résolution amiable des litiges ?

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL (2 jours - PRUD)

- La procédure disciplinaire
- Sécuriser l'application de la procédure disciplinaire
- La lettre de licenciement
- La procédure prud'homale : constituer son dossier
- Définir la représentation au conseil
- L'audience prud'homale en pratique
- La décision prud'homale : les apports de la loi Macron

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

13 et 14 mars 2023 - **ACTW**
+ 31 mars 2023 - **MPCO**
+ 3 et 4 avril 2023 - **PENA**
+ 22 et 23 juin 2023 - **PRUD**

25 et 26 mai 2023 - **PENA**
+ 8 juin 2023 - **MPCO**
+ 19 et 20 juin 2023 - **ACTW**
+ 16 et 17 octobre 2023 - **PRUD**

28 et 29 septembre 2023 - **PENA**
+ 13 octobre 2023 - **MPCO**
+ 4 et 5 décembre 2023 - **ACTW**
+ 14 et 15 décembre 2023 - **PRUD**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

5 684 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KRI2**
Formacode : 13222

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KRI2**

CONTRIBUTION À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Identifier le rôle et définir les règles de fonctionnement de chaque Institution Représentative du Personnel (IRP) : CSE et syndicats.
- Sécuriser la préparation des différents documents obligatoires et nécessaires à la tenue des négociations sociales.
- Intégrer les opérations incontournables à l'organisation des réunions du CSE.
- S'appuyer sur les règles de droit collectif et conventionnelles pour répondre aux questions du CSE.
- Organiser et superviser les élections professionnelles.

LES PLUS

- Une formation pratique sur la gestion des relations avec les IRP présentant un panorama complet des attributions, du fonctionnement, des moyens des différentes IRP et les incidences du nouveau processus électoral
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : procès verbaux d'élection...
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

\+ Inclus l'ouvrage : Guide pratique des élections professionnelles OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:
• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
• Un entretien téléphonique.
Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

4 JOURS

+ examen de formation en présentiel

28 HEURES

MODULE #1

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (+ 50 SALARIÉS)

CSE, syndicats : quels missions, moyens et règles de fonctionnement ?

2 jours - www.gereso.com/REPP

MODULE #2

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ENTREPRISE

Préparer, organiser et sécuriser les élections du CSE

2 jours - www.gereso.com/ELEC

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (+ 50 SALARIÉS) (2 jours - REPP)

- Panorama des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) suite aux ordonnances Macron
  - Le CSE : cadre, modalités de mise en place, durée des mandats...
  - Les nouveaux acteurs : le conseil d'entreprise et les représentants de proximité
  - Syndicats dans l'entreprise : sections syndicales, détermination et enjeux de la représentativité, représentants du syndicat dans l'entreprise (délégué syndical, représentant de section syndicale, représentant au CSE), durée des mandats
- Attributions des différentes IRP
  - Attributions du Comité Social et Économique (CSE)
  - Attributions des organisations syndicales dans l'entreprise
- Fonctionnement des représentants du personnel
  - Composition du CSE et des commissions
  - Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, votes et délibérations, procès-verbaux...
  - Moyens financiers : subventions, possibilités d'utilisation, les obligations incombant au CSE
- Règles d'exercice du mandat des représentants du personnel
  - Règles générales de fonctionnement : principe de non-discrimination, mandat et parcours professionnel, exercice du mandat pendant la suspension du contrat de travail
  - Heures de délégation : nouvelles modalités d'utilisation, présomption de bonne utilisation
  - Liberté de déplacement - Modes de communication : affichage, tracts, NTIC, local
  - Obligation de discrétion et de confidentialité
  - Protection des représentants du personnel : les bénéficiaires, domaines où s'exerce la protection ; quelle procédure et possibilités de recours ?
  - Formation des membres du CSE
- Leviers d'actions à disposition des représentants du personnel
  - Droits d'alerte : atteinte aux libertés individuelles, alerte économique, "danger grave et imminent", santé publique et environnement, alerte sociale
  - Recours à l'expertise : nouveaux domaines d'expertise et procédures, nouvelles possibilités de recours, nouvelles répartitions de prise en charge financière
  - Personnalité juridique
  - Délit d'entrave : définition et caractéristiques, sanctions encourues

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ENTREPRISE (2 jours - ELEC)

- Mettre en place le processus électoral
  - Les nouvelles instances : Conseil Social et Économique (CSE), conseil d'entreprise, Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
  - Calcul de l'effectif après la loi Pacte : seuil, appréciation, période de référence, salariés exclus
  - Loi sécurisation de l'emploi : lissage des effets de seuil, délai d'organisation des élections
  - La sécurisation du processus électoral
  - Propagande électorale : obligation de neutralité de l'employeur, la propagande syndicale
- Préparer les élections et lancer le processus
  - Obligations de l'employeur et information du personnel
  - Affichage pour les syndicats non représentatifs, invitation des autres syndicats - Nouveaux délais d'information et de convocations
  - Rédiger le procès-verbal de carence : contenu, effets, sanctions - Préparer le protocole d'accord électoral
  - Selon quel mode le négocier ? Double majorité, majorité simple, unanimité, droit commun
  - Répartir les sièges : nombre de collèges, répartition du personnel et des sièges dans les collèges
  - Fiabiliser les listes électorales : élaboration, contenu et publication
  - Électeurs et candidats - Régime spécifique des salariés des entreprises sous-traitantes
- L'organisation matérielle du vote
  - Date, heure, lieux de vote et moyens fournis aux électeurs - Vote par correspondance et vote électronique
  - Bureau de vote (constitution et attributions, rôle particulier du président) - Bulletins blancs et bulletins nuls
- Déroulement des opérations électorales
  - Le procès-verbal des élections
- Appliquer les règles de scrutin : des résultats fiables et justes
  - Déterminer le quorum, quotient électoral, la moyenne de chaque liste, plus forte moyenne
  - Attribuer les sièges : désignation nominative des élus de chaque liste
  - Ratures : définition et conséquences
  - Proclamer les résultats - Évaluer les résultats au regard des nouvelles règles : qui est syndicat représentatif ? Qui peut signer les accords, faire opposition ? Qui peut être désigné délégué syndical ?
- Anticiper les contentieux préélectoral et post-électoral
  - Rôle des instances - Délais et annulation des élections

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

19 et 20 janvier 2023 - **REPP**
+ 2 et 3 février 2023 - **ELEC**

9 et 10 mars 2023 - **REPP**
+ 16 et 17 mars 2023 - **ELEC**

9 et 10 octobre 2023 - **REPP**
+ 19 et 20 octobre 2023 - **ELEC**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

3 528 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KIRP**
Formacode : 33047 / 33028 / 33043

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KIRP**

CONDUITE DU DIALOGUE SOCIAL

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Analyser les enjeux des partenaires sociaux et les jeux d'acteurs pour préparer une stratégie sociale et piloter les négociations.
- Assurer le respect des rôles et obligations de chaque instance et de l'employeur.
- Piloter des consultations et négociations dans des contextes complexes de restructuration, cession ou transfert d'activités.
- Prévenir et piloter la résolution de conflits collectifs.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Des quiz de validation des acquis et des pratiques tout au long de la formation
- Une pédagogie active s'appuyant sur de nombreuses études de cas et mises en situation pour s'approprier pleinement les outils de gestion de la communication et des relations avec les partenaires sociaux

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : L'inscription à ce bloc de compétences nécessite d'avoir suivi les formations "Les représentants du personnel suite aux ordonnances Macron" et "Élections professionnelles dans l'entreprise"

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

3 MODULES

5 JOURS

+ examen de formation en présentiel

35 HEURES

MODULE #1

NÉGOCIER AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX SUITE AUX ORDONNANCES MACRON

Aspects juridiques de la négociation collective

2 jours - www.gereso.com/NEGO

MODULE #2

PILOTER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Mieux communiquer pour prévenir ou gérer les tensions sociales

2 jours - www.gereso.com/NECO

MODULE #3

TRANSFORMATION D'ENTREPRISE : RESTRUCTURATIONS, LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ET PSE

La gestion sociale des difficultés économiques suite aux ordonnances Macron

1 jour - www.gereso.com/PSEE

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

NÉGOCIER AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (2 jours - NEGO)

- Mieux identifier l'interlocuteur syndical
- Les instances élues : prérogatives, moyens, fonctionnement et limites d'action
- Nouveau cadre juridique de la négociation collective
- Négocier, réviser et dénoncer un accord collectif
- L'usage face à la négociation collective
- Procéder aux négociations spécifiques
- Conduire une réunion avec les partenaires sociaux
- Droit de grève et droit de retrait : cadre légal, jurisprudentiel et social

PILOTER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX (2 jours - NECO)

- Définir et maîtriser les éléments du Dialogue Social (DS)
- Réunions avec les représentants du Personnel
- Les clés pour piloter efficacement les négociations
- Gérer les réunions difficiles, les tensions et les situations de conflit

TRANSFORMATION D'ENTREPRISE : RESTRUCTURATIONS, LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ET PSE (1 jour - PSEE)

- La prévention des licenciements économiques : faire face aux restructurations
- Le motif économique : assouplissement des règles suite aux dernières évolutions législatives
- Sécuriser ses pratiques : les éléments communs à toutes les procédures
- Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)
- Des procédures à dimension variable

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

9 et 10 mars 2023 - **NEGO**
+ 16 et 17 mars 2023 - **NECO**
+ 23 mars 2023 - **PSEE**

11 et 12 mai 2023 - **NEGO**
+ 25 et 26 mai 2023 - **NECO**
+ 9 juin 2023 - **PSEE**

25 et 26 septembre 2023 - **NEGO**
+ 28 et 29 septembre 2023 - **NECO**
+ 12 octobre 2023 - **PSEE**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

4 270 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KNEG**
Formacode : 33039

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KNEG**

MANAGEMENT DE LA QVCT ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Elaborer et déployer la démarche de prévention des risques professionnels.
- Organiser l'évaluation des risques psycho-sociaux (RPS) et résoudre une situation de risque élevé.
- Mettre en place des outils favorisant la QVCT et le bien-être au travail des salariés.
- Développer une prise de conscience des enjeux de la RSE.
- Garantir la lutte contre toute forme de harcèlement et/ou de discrimination dans l'entreprise.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Une réflexion sur les leviers d'action à mettre en place pour développer une politique RH de prévention réussie

+ Inclus l'ouvrage : Guide des risques psychosociaux en entreprise ; L'écologie humaine en entreprise ; Les risques psychosociaux en milieu professionnel OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

4 JOURS

+ examen de formation en présentiel

28 HEURES

MODULE #1

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : SÉCURISER SES PRATIQUES ET INITIER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Mesurer les enjeux de la sécurité et du bien-être au travail

2 jours - www.gereso.com/PSST

MODULE #2

CONSTRUIRE SA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

outils et méthode pour une amélioration continue des conditions de travail

2 jours - www.gereso.com/DQVT

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : SÉCURISER SES PRATIQUES ET INITIER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION (2 jours - PSST)

- Les fondamentaux de la santé et sécurité au travail
  - Enjeux de la santé/sécurité au travail

APPLIQUER | Atelier : travail de réflexion autour des enjeux de votre structure en santé-sécurité

  - Principes généraux de prévention
  - Les acteurs de la prévention

APPLIQUER | Atelier : travail en équipes sur les synergies entre les différents acteurs

- Cadre réglementaire : obligations et responsabilité de l'employeur
  - L'obligation générale et absolue en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail
  - Rôle et responsabilités de l'employeur en matière de santé-sécurité au travail

APPLIQUER | Atelier : étude des bonnes pratiques autour de la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail

  - Impact d'une délégation de pouvoirs en prévention santé-sécurité au travail
  - Les points de vigilance importants en matière de prévention : AT/MP, dispositifs d'urgence (droit d'alerte et de retrait, danger grave et imminent), protections collectives/protections individuelles (EPI), entreprises extérieures et plans de prévention, instructions, consignes, gestion des situations de crise...
  - Focus sur les dernières évolutions réglementaires issues notamment de la loi du 2 août 2021 : lien entre prévention des risques et QVCT (ex QVT), réforme de la santé au travail et renforcement de la prévention, mesures de prévention spécifiques liées à la crise sanitaire, télétravail et prévention des risques
- Identifier les facteurs de risques professionnels
  - Panorama des facteurs de risques professionnels - Focus sur les risques psychosociaux
  - L'importance d'un état des lieux/diagnostic au sein de la structure (diagnostic humain, organisationnel, technique et environnemental)
  - Evaluation des risques professionnels : a priori et a posteriori, à la suite d'un événement (enquête et analyse AT/MP)
  - L'importance de la traçabilité et du suivi des indicateurs

APPLIQUER | Travail en sous-groupes sur le choix des indicateurs en santé et sécurité au travail

- Initier une démarche de prévention et la suivre
  - Les étapes incontournables de la démarche : travailler en mode projet
  - Favoriser une démarche systémique et participative
  - Clarifier l'objectif de la démarche et l'engagement de la direction
  - Elaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions de prévention sur les 3 niveaux
  - Mise à jour du DUER en intégrant les RPS et le risque lié à la crise sanitaire

APPLIQUER | Autoévaluation et construction d'une feuille de route personnalisée pour initier la démarche de son établissement

CONSTRUIRE SA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) (2 jours - DQVT)

- Conjuguer santé au travail et performance durable : un enjeu stratégique et collectif
  - Parler un langage commun autour des notions de QVT/RPS/PERFORMANCE/RSE
  - Promouvoir une QVCT en articulation avec la santé au travail / les 6 axes de la boussole QVCT
  - Evolutions récentes, jurisprudences marquantes, portée de la loi du 2 août 2021
  - Impliquer tous les acteurs dans une démarche pluridisciplinaire portée par la Direction
  - Mener les transformations et réorganisations dans une démarche embarquée et apprenante basée sur le travail réel

APPLIQUER | Atelier : expériences d'entreprise et mise en débat collectif autour des enjeux de la QVT

- Passer de la prévention des RPS à une démarche QVCT
  - Identifier les facteurs de risques psychosociaux
  - Agir sur les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
  - Comprendre l'intérêt des groupes projets, groupes RPS, comités QVCT
  - Faire un choix dans les outils d'évaluation (enquêtes, questionnaires, baromètres...)

APPLIQUER | Cas pratique : liens entre les facteurs de RPS et les 6 axes de la boussole QVT ANACT

- Etablir un état des lieux et définir vos objectifs en matière de QVCT
  - Les étapes incontournables de la démarche et la méthodologie
  - Préparer et négocier un accord collectif

COMPRENDRE | Exemples d'accords et de dispositifs expérimentés, indicateurs pertinents

  - Construire et faire vivre collectivement les axes de la QVCT
- Utiliser les leviers RH et managériaux au service de la QVCT et de la performance de l'entreprise
  - La fonction RH, garante du co-pilotage d'une démarche QVCT réussie
  - Le manager bienveillant/coach : créer les conditions favorables à la performance
  - L'intérêt d'une démarche collaborative pour RE-mobiliser, susciter l'engagement

APPLIQUER | Atelier pratiques sur les leviers d'actions QVCT (6 axes de la boussole ANACT)

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

3 et 4 avril 2023 - **DQVT**
+ 13 et 14 avril 2023 - **PSST**

22 et 23 juin 2023 - **PSST**
+ 28 et 29 juin 2023 - **DQVT**

4 et 5 décembre 2023 - **DQVT**
+ 14 et 15 décembre 2023 - **PSST**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

3 360 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KSS2**
Formacode : 42866

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KSS2**

ELABORATION ET SUIVI DES OUTILS DE PILOTAGE RH

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Recueillir et traiter les indicateurs utiles au suivi de la performance RH.
- Identifier les principaux tableaux de bord adaptés aux missions de la DRH.
- Utiliser les techniques et les outils de conception des tableaux de bord de suivi et de pilotage de la fonction RH.
- Construire, analyser le bilan social et la BDES et les utiliser comme outils de gestion sociale.
- Transcrire les nouvelles procédures RH en processus de gestion, analyser et communiquer leurs évolutions au sein de l'entreprise.

LES PLUS

- Le diagnostic et la proposition d'évolution des tableaux de bord RH et des bilans sociaux ou projets de bilans apportés par les participants
- La remise en fin de formation de modèles de tableaux de bord "incontournables"
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

+ Inclus l'ouvrage : Construire des tableaux de bord utiles OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

3 MODULES

4 JOURS

+ examen de formation en présentiel

28 HEURES

MODULE #1

TABLEAUX DE BORD DES RH

Élaborer des outils efficaces pour décider et piloter

2 jours - www.gereso.com/TABL

MODULE #2

LE BILAN SOCIAL DANS LE CADRE DE LA BDESE

Élaborer et interpréter le bilan social, l'index égalité professionnelle et la BDESE

1 jour - www.gereso.com/BILA

MODULE #3

MIEUX COMMUNIQUER LES CHIFFRES DE GESTION

Comment présenter et faire parler vos données ?

1 jour - www.gereso.com/CHIF

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

TABLEAUX DE BORD DES RH (2 jours - TABL)

- Principes généraux
  - Le tableau de bord : outil d'information, de pilotage et d'action de la stratégie RH - Critères de qualité et d'objectivité
  - Organiser la collecte des informations nécessaires - Intégrer les référentiels externes en matière RH
  - Apport des statistiques et intérêt des graphiques
  - Identifier les interlocuteurs, utilisateurs et lecteurs : adapter sa présentation
- Concevoir et élaborer un tableau de bord
  - Éléments à analyser et à contrôler : rémunérations, effectifs, absentéisme, turnover, relations sociales
  - Collecter des informations auprès des différents services : implication des chefs de service et des salariés
  - Identification et choix des indicateurs à retenir - Traitement des données Différentes formes de tableaux de bord
- Synthèse des différents tableaux de suivi et de pilotage
  - Reporting social par type de service RH
  - Modèles de tableaux de suivi et de pilotage : les incontournables en matière de masse salariale, d'effectifs, de formation, de recrutement, d'absentéisme et de turnover
  - Tableaux répondant à une problématique spécifique : définition des actions correctives
- Méthodologie d'élaboration de tableaux de bord sur Excel
  - Identification des différentes phases à réaliser
  - Principales fonctionnalités d'Excel permettant l'établissement des divers tableaux de bord
- Performance des tableaux de bord RH
  - Apprécier la performance d'une fonction RH : analyse de modèles de tableaux de bord (effectifs et masse salariale, formation, recrutement, relations sociales, sécurité...)

LE BILAN SOCIAL DANS LE CADRE DE LA BDESE (1 jour - BILA)

- Elaborer sa Base de Données Economique et Sociale et Environnementale (BDESE)
  - Champ d'application : les entreprises et établissements assujettis à l'obligation de la BDESE
  - La consultation du CSE sur le bilan social : une intégration dans la consultation relative à la politique sociale, aux conditions de travail et à l'emploi
  - Intégration du bilan social dans la Base de Données Économique et Sociale et Environnementale (BDESE)
- Réaliser le bilan social
  - Forme légale : chapitres, rubriques et indicateurs
  - Chapitres du bilan social : emploi, rémunération, conditions hygiène et sécurité, autres conditions de travail, formation, relations professionnelles, autres conditions de vie
  - Effectifs et rémunérations : deux problématiques à présenter dans le bilan social
  - Mise en forme du bilan : présentation, graphiques, commentaires
  - Valoriser les indicateurs du bilan social : les sources d'informations à disposition
- Calculer son index égalité professionnelle
  - Les entreprises concernées - Calculer l'index : les indicateurs à prendre en compte - Quelle publicité mettre en œuvre ?

MIEUX COMMUNIQUER LES CHIFFRES DE GESTION (1 jour - CHIF)

- Analyser le dialogue de gestion dans son contexte professionnel
  - Construire la cartographie du dialogue de gestion - Identifier ses objectifs de communication et ses axes de progrès
- Adopter des bonnes pratiques de construction des tableaux de bord et indicateurs
  - Auto-diagnostic de maturité - Définir les facteurs clés de succès des tableaux de bord dans son contexte
- Comment présenter efficacement les données chiffrées ?
  - Analyser les données chiffrées et déjouer les pièges statistiques classiques Présenter les données en choisissant les graphiques adaptés - Bien présenter les tableaux de chiffres (règles d'ergonomie des tableaux Excel)
- Préparer des diaporamas attractifs
  - Appliquer des règles de présentation : contenu des diapositives, lisibilité, questions de fond et de forme - Optimiser la communication
- Présenter ses documents et identifier les pistes de progrès
- Améliorer sa communication orale
  - Réussir sa présentation orale - Mener un entretien : préparer la rencontre, écouter, reformuler, gérer la suite de l'entretien
- Construire son plan d'action en fonction de la cartographie initiale

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

CLASSE VIRTUELLE

- Restitution collective des travaux réalisés en intersession
- Retours d'expérience après application des acquis de la formation en situation de travail
- Echanges entre participants
- Questions / réponses

PROMOTIONS 2023

6 et 7 février 2023 - **TABL**
+ 8 février 2023 - **BILA**
+ 17 mars 2023 - **CHIF**

11 et 12 avril 2023 - **TABL**
+ 14 avril 2023 - **BILA**
+ 22 juin 2023 - **CHIF**

6 et 7 novembre 2023 - **TABL**
+ 10 novembre 2023 - **BILA**
+ 17 novembre 2023 - **CHIF**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

3 528 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KAD2**
Formacode : 33016 / 33006

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KAD2**

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Établir une stratégie globale de rémunération et de reconnaissance.
- Conseiller les managers dans les choix de rémunération et d'augmentation de leurs collaborateurs afin de tendre vers une équité salariale.
- Construire et suivre le budget de masse salariale et réaliser le contrôle de gestion social.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Des ateliers, études de cas et exercices pratiques pour maîtriser tous les outils présentés
- La possibilité de travailler sur des éléments apportés par les participants : grilles de salaires, classification de postes...

+ Inclus l'ouvrage : Construire des tableaux de bord utiles OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : L'inscription à ce bloc de compétences nécessite d'avoir suivi les formations " Le bilan social dans le cadre de la BDES" et "Tableaux de bord des RH"

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L' épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

6 JOURS

+ examen de formation en présentiel

42 HEURES

MODULE #1

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

Bâtir et mettre en place un système de rémunération performant

3 jours - www.gereso.com/POLI

MODULE #2

CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE

Suivi budgétaire et pilotage de la performance RH

3 jours - www.gereso.com/GESO

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION (3 jours - POLI)

- Analyser ses pratiques salariales et son système de rémunération
  - Composantes de la rémunération dans son entreprise : salaires de base, périphériques...
  - Obligations légales, conventionnelles et usuelles en matière de rémunération
  - Définir les objectifs de sa politique de rémunération
- Mettre en œuvre et optimiser sa politique salariale
  - Évaluer les postes - Formaliser ou modifier une classification des postes
  - Établir une grille de salaire - Faire une étude de salaire
  - Construire une matrice d'augmentation de salaire et son budget
  - Prendre en compte la partie rémunération dans la Négociation Annuelle Obligatoire
  - Faire approuver sa politique salariale au niveau d'un comité international
- Flexibilité et individualisation des rémunérations
  - Mettre en place un système de part variable individuelle (primes, commissions, bonus)
  - Le Management By Objective (MBO) : rémunérer la performance des cadres
  - Rémunération variable des commerciaux : faire le design d'un plan de vente
  - Prime variable collective versus intéressement
  - Instituer de la reconnaissance : quel système et quelle communication ?
  - Cas particuliers : la rémunération des expatriés et des dirigeants
- Périphériques collectifs de la rémunération
  - Long Term Incentives (LTI) - de l'épargne salariale aux stock-options : participation, intéressement, PEE/PERCO...
  - Rentabilité fiscale et sociale de l'épargne salariale
  - Avantages sociaux (avantages en nature, mutuelle, prévoyance...)
- Harmoniser sa stratégie de rémunération
  - Tendances actuelles et pratiques concurrentielles
  - Définir sa politique de rémunération dans un contexte économique et social spécifique
  - Rôle, pouvoirs d'intervention et de décision vis-à-vis du comité exécutif
- Retour sur la mise en œuvre effective par les participants
- Effectuer un audit stratégique de la politique salariale
  - Les principes et les outils à maîtriser
  - Auditer les facteurs et la structure de rémunération, la mise en place et le suivi d'une politique de rémunération, les avantages sociaux...
- Communiquer sur sa politique de rémunération
  - Bulletin de paie et Bilan Social Individuel (BSI)
  - L'entretien de rémunération
- Cas pratique complet

CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE (3 jours - GESO)

- Environnement et objectifs du contrôle de gestion sociale
  - Métier, missions et positionnement du contrôle de gestion sociale dans l'entreprise
  - Les différents niveaux à prendre en compte : stratégiques et opérationnels
  - Les intervenants de la fonction contrôle de gestion sociale et leurs attentes
- Analyser le "capital humain" : ressources et compétences
  - Piloter les effectifs et les compétences : mesurer et budgéter les effectifs et les temps, prévoir et intégrer les mouvements de personnels
  - Impact des évolutions socio-économiques sur la fonction RH : gestion des carrières, parité hommes-femmes, pyramide des âges...
  - Mesurer le dysfonctionnement et le climat social : absentéisme, turn-over
  - Coûts visibles et coûts cachés : mise en évidence et calcul des coûts de dysfonctionnement
- Piloter la masse salariale et les budgets de frais de personnel
  - Définir et piloter la rémunération
  - Piloter et contrôler la masse salariale
  - Contrôle et analyse budgétaire, calcul et interprétation des écarts : créer et piloter un budget, définir et analyser les écarts
  - Définir une méthodologie globale d'analyse et de création des budgets de frais de personnel
- Comprendre les dimensions sociales et environnementales de la performance
  - Les obligations légales : de la loi NRE à la directive 2014/95/UE
  - Utiliser l'obligation d'informer comme outil de pilotage
- Mesurer la performance RH
  - Définir et contrôler la performance
  - La formation en tant qu'investissement en performance
  - Les processus RH
  - Outils de mesure de la performance RH, indicateurs de performance
- Construire son système de pilotage RH : outils et méthodologie
  - Construire un tableau de bord de pilotage
  - Présenter et diffuser un tableau de bord de pilotage
  - S'initier aux tableaux de bord prospectifs

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

20 et 21 mars 2023 - **POLI**
+ 29 au 31 mars 2023 - **GESO**
+ 10 avril 2023 - **POLI**

8 et 9 mai 2023 - **POLI**
+ 22 et 23 mai 2023 et 26 mai 2023 - **GESO**
+ 5 juin 2023 - **POLI**

21 et 22 septembre 2023 - **POLI**
+ 25 et 26 septembre 2023 et 2 octobre 2023 - **GESO**
+ 11 octobre 2023 - **POLI**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

4 914 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KPIL**
Formacode : 33031

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KPIL**

GESTION DE LA PAIE ET DES OBLIGATIONS SOCIALES

ÉLIGIBLE **CPF** BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Appliquer les obligations légales et conventionnelles en matière de rémunération et de temps de travail pour garantir des bulletins de paie conformes.
- Préparer les différents éléments de paie fixes et variables et contrôler la prise en compte des évolutions du mois et des indemnités ou avantages.
- Identifier les incidences en paie des différents cas de suspension ou de rupture du contrat de travail.
- Compléter les documents types liés à l'administration du personnel.
- Effectuer toutes les déclarations obligatoires auprès des différents organismes.

LES PLUS

- 3 modules complémentaires et progressifs, pour sécuriser l'établissement des bulletins de paie et les déclarations sociales
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:
• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
• Un entretien téléphonique.
Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Chargé des ressources humaines **p. 48**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

3 MODULES

8 JOURS

+ examen de formation en présentiel

56 HEURES

MODULE #1

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 1

Cotisations sociales et principes de base

3 jours - www.gereso.com/BULL

MODULE #2

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 2

Contrôler le calcul des cotisations sociales

3 jours - www.gereso.com/BUL2

MODULE #3

L'ESSENTIEL DE LA PROTECTION SOCIALE

Modalités de prise en charge des risques maladie, vieillesse et chômage

2 jours - www.gereso.com/IPSO

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 1 (3 jours - BULL)

- Cadre général du bulletin de paie
  - La valeur juridique du bulletin de salaire
  - Mentions obligatoires, facultatives et interdites : les différentes rubriques du bulletin de paie clarifié
  - Structure du bulletin de paie : comment se calculent le net à payer et le net imposable ?

COMPRENDRE | Exemple d'application : établir une trame de bulletin de paie

- Détermination des cotisations sociales
  - Distinction des différentes bases de cotisations (plafonnées, non plafonnées...)
  - Détermination et interprétation des différents taux de cotisation

APPLIQUER | Étude de cas : déterminer les bases de cotisations, le net à payer et le net imposable, pour un salarié non-cadre, cadre et cadre supérieur

  - Principe de la réduction générale de cotisations patronales
  - Principe de régularisation progressive des tranches (TA/TB)

APPLIQUER | Cas pratique : régularisation progressive des tranches

- Constitution du salaire brut
  - Les différentes formes de rémunération
  - Régime des heures supplémentaires

APPLIQUER | Cas pratique : calculer des heures supplémentaires

  - Durée du travail des cadres
  - Détermination des primes et indemnités (légales ou conventionnelles)
  - Avantages en nature et frais professionnels

COMPRENDRE | Illustration : calculer des avantages en nature

- Gérer les incidents de paie
  - Techniques de retenue des absences
  - Calculer les absences sécurité sociale

APPLIQUER | Cas pratique : calculer des indemnités journalières

  - Gérer les absences sécurité sociale

COMPRENDRE | Exemples de régularisation sur le net

  - Gérer les congés payés

APPLIQUER | Étude de cas : calculer des indemnités de congés payés

- Les éléments impactant le net
  - Acompte / avance - Saisie-arrêt - Prélèvement à la source

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 2 (3 jours - BUL2)

- Calcul des cotisations sociales : régularisation progressive des tranches
  - URSSAF, Pôle emploi, retraite complémentaire, mutuelle, prévoyance et retraite supplémentaire
  - Rappels de salaire : nouveautés
  - Régularisation des tranches A, B et 1,2
  - Cas de réduction du plafond : nouveauté (plafond et forfait jours réduit)

APPLIQUER | Cas pratiques sur les prorata de plafonds

COMPRENDRE | Exemples de régularisation

  - Distinguer les paies particulières : apprentis, contrat de professionnalisation, stagiaires...

- Suspension du contrat
  - Maladie, maternité, paternité, accident du travail : maintien de salaire net et salaire net "strict"

APPLIQUER | Cas pratique : calculer un maintien de salaire et la garantie sur le net

  - Réintégration des indemnités de prévoyance

- Rupture du contrat
  - Les différents cas de rupture du contrat : définition et calcul des indemnités légales

APPLIQUER | Cas pratique : calcul des indemnités légales de congés payés

  - Les éléments de la dernière paie
  - Régime social et fiscal des indemnités de rupture : les limites d'exonération
  - Appliquer la portabilité de la prévoyance/mutuelle

L'ESSENTIEL DE LA PROTECTION SOCIALE (2 jours - IPSO)

- Présentation du système de protection sociale français
  - Organisation et fonctionnement de la Sécurité sociale - Financement de la prise en charge des risques sociaux
- Quelle couverture pour un salarié en maladie, maternité, invalidité, AT/MP, décès ?
  - Les prestations servies par le régime d'assurance maladie
  - Les prestations servies par les régimes complémentaires
- Quels droits à retraite pour un salarié ?
  - Les pensions de retraite servies par les régimes obligatoires

APPLIQUER | Cas pratique : calculer la retraite de base et complémentaire

  - La retraite progressive et le cumul emploi retraite
  - Les régimes de retraite supplémentaire et la loi PACTE

- Le principe d'indemnisation au chômage
  - Les bénéficiaires - Le montant et la durée d'indemnisation

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

16 au 18 janvier 2023 - **BULL**
+ 19 et 20 janvier 2023 et 23 janvier 2023 - **BUL2**
+ 6 et 7 avril 2023 - **IPSO**

3 et 4 avril 2023 et 11 avril 2023 - **BULL**
+ 17 et 18 avril 2023 et 21 avril 2023 - **BUL2**
+ 26 et 27 juin 2023 - **IPSO**

13 au 15 novembre 2023 - **BULL**
+ 20 au 22 novembre 2023 - **BUL2**
+ 27 et 28 novembre 2023 - **IPSO**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

6 048 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KPAI**
Formacode : 32688 / 13306 / 33024

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KPAI**

MANAGEMENT DES ÉQUIPES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

ÉLIGIBLE **CPF** | BLOC DE **COMPÉTENCES**

OBJECTIFS

- Manager une équipe RH et/ou les acteurs d'un projet RH.
- Piloter et animer des projets pour améliorer ou innover dans ses méthodes et outils RH.
- Conduire le changement humain dans le cadre de projets impliquant de grandes transformations pour les collaborateurs.
- Accompagner les managers pour faciliter l'acceptation des évolutions de l'entreprise.

LES PLUS

- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH
- Les outils et savoir-faire adaptés aux enjeux humains dans le pilotage d'un projet RH
- Une approche pédagogique des transformations digitales qui inscrit le groupe dans une dynamique collaborative

+ Inclus l'ouvrage : Manager une équipe projet ; Conduire le changement en entreprise
OUVRAGE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, disposant d'un diplôme de Niveau Bac + 3 et d'une expérience minimale de 3 ans à un poste à responsabilité.
Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère, peut demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) qui étudie son expérience et lui accorde une dérogation.
Prérequis : L'inscription à ce bloc de compétences nécessite d'avoir suivi la formation "Conduire un projet RH"

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend:

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'épreuve a lieu entre 1 à 3 mois après la fin du parcours de formation : épreuve orale devant un jury professionnel sur la base d'un cas pratique d'entreprise

FORMATION INTÉGRÉE À

DIPLÔME

Manager du développement des ressources humaines **p. 52**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

2 MODULES

4 JOURS

+ examen de formation en présentiel

28 HEURES

MODULE #1

GESTION DE PROJET : MANAGER UNE ÉQUIPE

Dimension humaine de la conduite de projet

2 jours - www.gereso.com/DIME

MODULE #2

RH : ACCOMPAGNEZ LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ENTREPRISE

Pratiques RH pour activer la digitalisation dans votre entreprise

2 jours - www.gereso.com/DIGI

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

GESTION DE PROJET : MANAGER UNE ÉQUIPE (2 jours - DIME)

- Intervenir efficacement sur l'environnement de l'équipe
  - Clarifier les rôles et les objectifs des parties prenantes
  - Comment faciliter un management transverse efficace ?

APPLIQUER | Cas pratique : analyser son environnement d'entreprise (points de vigilance et points d'appui)

- Développer la coopération au sein du groupe projet
  - Connaître les stades d'évolution d'une équipe projet
  - Identifier les deux niveaux de management d'équipe projet : l'individu et le collectif
  - Favoriser l'interaction au profit d'un but commun
  - Poser et faire vivre les règles du jeu de l'action collective
  - Développer la prise de responsabilité individuelle et collective

EXPÉRIMENTER | Jeux en équipe : favoriser la coopération au sein d'un groupe projet

  - Construire des solutions opérationnelles pour accompagner l'évolution de l'équipe
  - Intégrer les impératifs d'agilité et leur donner du sens
- Gérer les obstacles à l'efficacité collective
  - Repérer les dysfonctionnements les plus fréquents
  - Faire face à ces enjeux et maintenir la dynamique de l'équipe
  - Comprendre le lien entre coopération et confrontation
  - Désamorcer une situation conflictuelle avec un groupe ou avec un individu
  - Animer des réunions et des ateliers avec les outils de l'intelligence collective
  - Maintenir la dynamique de coopération à distance

EXPÉRIMENTER | Mises en situation sur la conduite de réunions projet

- Progresser dans son rôle de chef de projet
  - Se situer par rapport à ses capacités d'animation d'équipe
  - Repérer ses atouts et ses axes d'amélioration personnels
  - S'affirmer et développer son leadership en tant que manager transversal

ÉVALUER | Tests d'auto-évaluation

APPLIQUER | Atelier de co-développement

RH : ACCOMPAGNEZ LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ENTREPRISE (2 jours - DIGI)

- RH et digital : enjeux de transformation digitale de l'entreprise et impacts sur les processus RH
  - Comprendre les changements de comportements et de fonctionnement liés au digital
  - Identifier les enjeux du digital pour la fonction RH
  - S'approprier le nouveau rôle RH vers l'acculturation et la digitalisation de l'entreprise
  - Cartographier la maturité de l'entreprise et identifier les stratégies pertinentes

APPLIQUER | Cas pratique : co-construire la carte d'empathie au digital de son entreprise

- S'approprier les rôles opérationnels RH dans l'accompagnement à la transformation digitale de l'entreprise
  - Cadrer les pratiques : accords d'entreprise, charte informatique, respect du droit à la déconnexion...
  - Développer les compétences digitales

APPLIQUER | Mapping des compétences digitales

  - Mettre en place de nouvelles formes de travail

COMPRENDRE | Benchmark des outils simples et intelligents

ÉVALUER | Auto-diagnostic des pratiques de son entreprise

  - Accompagner la dématérialisation des processus

APPLIQUER | Définir sa feuille de route pour digitaliser les pratiques de l'entreprise

- Impacts sur les pratiques et processus RH
  - Développer l'e-recrutement

APPLIQUER | Atelier : à partir d'un exemple de profil en tension, définir la stratégie de e-recrutement adaptée à son contexte

  - Optimiser l'expérience e-formation motivante pour ses collaborateurs

APPLIQUER | Atelier de mise en pratique sur son plan de formation : optimiser l'expérience "apprenant" avec et sans digital dans un parcours de formation, cartographier les leviers du digital sur ses formations et les stratégies à mettre en œuvre

  - Intégrer le digital dans la gestion et le développement des talents

ÉVALUER | Auto-diagnostic de la maturité du digital de son entreprise

- Quel plan d'actions pour fédérer les équipes vers la transformation digitale?
  - Identifier les leviers au changement via la matrice des neurosciences

APPLIQUER | Co-construire sa feuille de route selon la méthode du co-développement flash

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

PROMOTIONS 2023

9 et 10 mars 2023 - **DIME**
+ 22 et 23 mars 2023 - **DIGI**

22 et 23 mai 2023 - **DIME**
+ 30 et 31 mai 2023 - **DIGI**

19 et 20 octobre 2023 - **DIGI**
+ 23 et 24 novembre 2023 - **DIME**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

3 416 € HT incluant :
· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Préparation à l'examen

Réf : **KPJ2**
Formacode : 32015

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**KPJ2**

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS
38 rue de la Teillaie - CS 81826
72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09
formation@gereso.fr
www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. fixe |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
(ligne directe)

Tél. mobile |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
(pour infos de dernière minute)

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif H.T.

Indiquez le tarif selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse.....

..... Code postal |__|__|__|__|__|

Ville..... Téléphone |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

N°d'identification (TVA intracommunautaire) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Code APE / NAF |__|__|__|__|__|

N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service / Fonction .....

Tél. (ligne directe) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| E-mail .....

Facturation / Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de le préciser : .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « Bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*

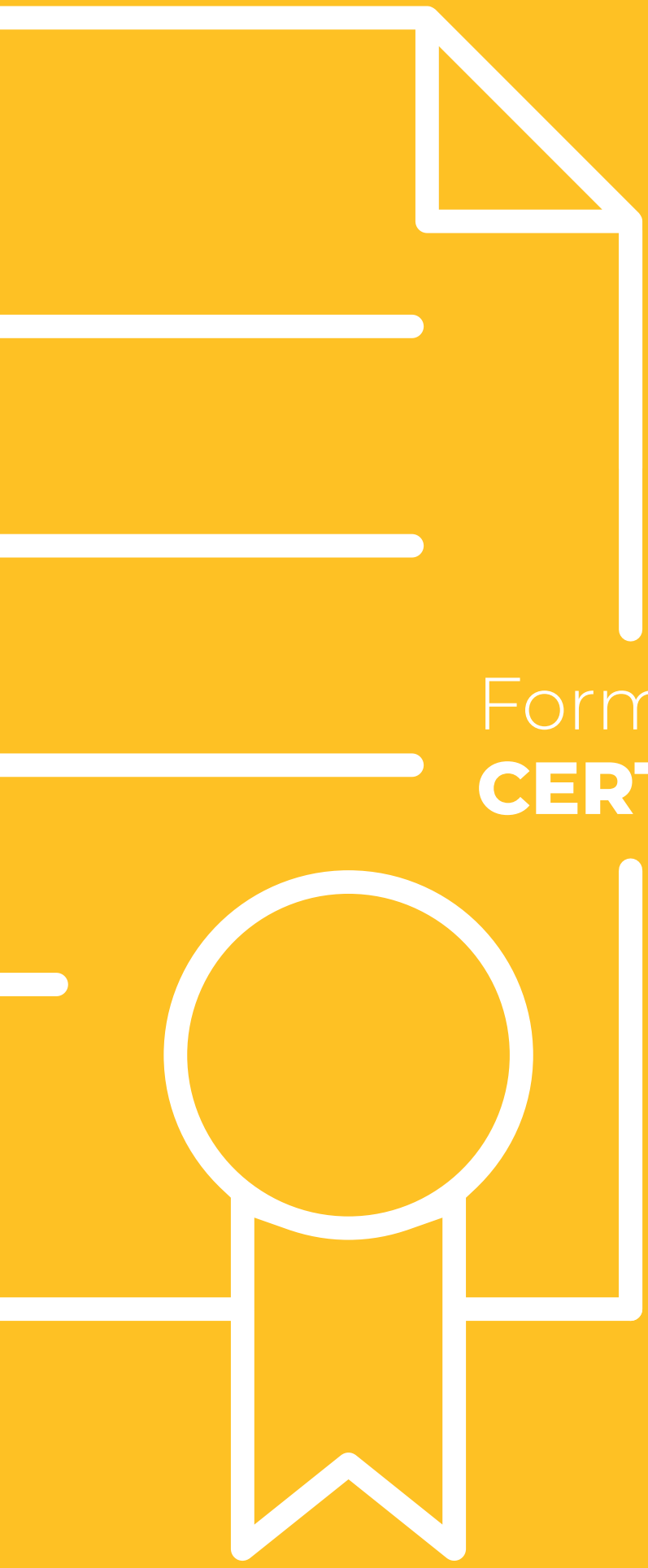

Formations **CERTIFIANTES**

CERTIFICATS **PROFESSIONNELS**

En Ressources Humaines, Administration du Personnel, Mobilité Internationale, Paie, Management. 8 formations certifiantes pour valider ou développer vos expertises et faire reconnaître vos compétences.

LES **POINTS-CLÉS**

- Des certificats professionnels reconnus par **Les Acteurs de la Compétence**
- Des parcours de formations **compatibles avec une activité professionnelle**
- Des équipes pédagogiques constituées de **consultants experts**
- **Différentes promotions** proposées tout au long de l'année
- Des **sessions de formation courtes, opérationnelles** et intégrant la dernière législation
- Une **évaluation des acquis** à l'issue de chaque module de formations
- Un **suivi personnalisé** de sa progression par des consultants experts
- Une épreuve finale devant **un jury de professionnels**

A l'issue du parcours,un certificat professionnel validé par Les Acteurs de la Compétence, ex-Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).

ADMISSION

Dossier d'inscription, accompagné d'un **curriculum vitae** et d'une **lettre de motivation.** Le candidat expose dans cette lettre son niveau de formation, son parcours professionnel, sa motivation pour suivre le cursus et son projet professionnel. Ces éléments sont étudiés par une commission d'admission composée, pour chaque parcours certifiant, d'un consultant formateur référent, du responsable commercial du pôle formation interentreprises et de la coordinatrice pédagogique

MODALITÉS **PÉDAGOGIQUES**

Chaque parcours certifiant associe **plusieurs méthodes et techniques pédagogiques :**

- Méthodes démonstratives, méthodes interrogatives, méthodes découvertes
- Techniques d'échanges de groupes, techniques d'étude de cas, d'exercices

La **démarche pédagogique** s'articule autour des points suivants :

- Une animation et une participation interactive
- Une progression pédagogique en cohérence avec les objectifs opérationnels
- Des supports pédagogiques assurant une continuité de la formation
- Un processus d'évaluation

CONSULTANTS **FORMATEURS**

Sélectionnés pour **leur expertise métier,** leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances des entreprises, ce sont des femmes et des hommes qui savent prendre en compte vos spécificités et s'adapter à des contextes professionnels variés et évolutifs.

OBTENTION DU **CERTIFICAT**

Le processus de validation des connaissances prévoit :

- **Une note de contrôle continu des acquis.** Elle correspond à la moyenne des notes obtenues aux différentes validations des acquis intermédiaires proposées par les consultants formateurs.
- **Une note d'épreuve finale.** Elle est obtenue à l'issue de la réalisation et de la soutenance devant un jury d'un dossier de pratiques professionnelles de 15 à 20 pages ou de cas pratiques.

L'obtention du certificat est conditionnée par l'optention d'un **taux de réussite de 60% minimum.**

CERTIFICATION **CPFFP**

Elle permet de valider officiellement les compétences acquises au cours du cycle de formation et se traduit par la délivrance d'un **certificat professionnel** reconnu par **Les Acteurs de la Compétence**. Elle inclut :

- Un accompagnement individuel des participants tout au long du parcours certifiant
- Un contrôle des acquis de la formation : à l'issue de chaque module, un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation est complété par le stagiaire.
- Une préparation à l'examen de fin de session
- Un examen final devant un jury professionnel composé :
  - d'un consultant expert dans le domaine concerné par la formation certifiante,
  - d'un professionnel confirmé exerçant des fonctions depuis 5 ans au sein d'une entreprise
  - du responsable du pôle formation interentreprises
- Une synthèse du parcours du stagiaire : un dossier personnel de suivi retraçant les étapes de la formation, les validations d'acquis, la synthèse du projet ainsi qu'une réflexion sur l'apport de la formation, sera établie pour chaque participant, par le consultant référent du certificat.

PILOTER LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT (CP FFP®)

CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Elaborer un profil de poste.
- Appliquer une stratégie de sourcing.
- Promouvoir la marque employeur de l'entreprise pour attirer les candidats.
- Conduire le processus de recrutement dans le respect de la réglementation et les principes de la non-discrimination.
- Décrypter les compétences et repérer les sources de motivation des candidats.
- Poser un diagnostic de réussite dans le poste.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Chargés des RH, gestionnaires RH, collaborateurs d'un cabinet de recrutement, assistants de gestion ou adjoints de direction d'une PME chargés des RH
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une première expérience dans le domaine du recrutement

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

66,67% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

4 MODULES

7 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1

RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS

De l'analyse des besoins à l'intégration du candidat

2 jours - www.gereso.com/RECU

MODULE #2

RECRUTER SANS DISCRIMINER

Respecter son obligation de non-discrimination à l'embauche

1 jour - www.gereso.com/MINE

MODULE #3

CONDUIRE L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Développer ses pratiques dans une logique gagnant-gagnant

2 jours - www.gereso.com/ENTR

MODULE #4

LE RECRUTEMENT DIGITAL

Stratégie de recrutement et marque employeur à l'ère du numérique

2 jours - www.gereso.com/RWEB

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS (2 jours - RECU)

- Recruter, un acte stratégique
- Identifier le besoin
- Choisir les moyens de sourcing
- Présélection des candidatures
- L'entretien de recrutement
- L'intégration du candidat ou "onboarding"

RECRUTER SANS DISCRIMINER (1 jour - MINE)

- La notion de discrimination
- Le cadre juridique en matière de discrimination
- Piloter le recrutement en toute objectivité
- Améliorer ses pratiques de recrutement

CONDUIRE L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT (2 jours - ENTR)

- Identifier l'importance de la préparation de l'entretien dans la qualité de l'échange
- Mener l'entretien de manière efficace
- Conclure un processus de recrutement

LE RECRUTEMENT DIGITAL (2 jours - RWEB)

- Attirer/fidéliser avec les bons arguments RH et adapter son recrutement
- Capter l'attention et se démarquer sur les différents canaux du web
- Synthèse : formaliser sa feuille de route

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

27 et 28 mars 2023 **- RECU**
+ 30 mars 2023 **- MINE**
+ 13 et 14 avril 2023 **- ENTR**
+ 26 et 27 juin 2023 **- RWEB**

5 et 6 juin 2023 **- RECU**
+ 8 juin 2023 **- MINE**
+ 22 et 23 juin 2023 **- ENTR**
+ 26 et 27 juin 2023 **- RWEB**

9 et 10 octobre 2023 **- RECU**
+ 12 octobre 2023 **- MINE**
+ 19 et 20 octobre 2023 **- ENTR**
+ 16 et 17 novembre 2023 **- RWEB**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

4 400 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-CHG-REC**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-CHEG-REC**

PILOTER LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (CP FFP®)

CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Choisir les dispositifs de formation professionnelle continue adaptés aux besoins des salariés et de l'entreprise.
- Définir et mettre en oeuvre une politique de formation cohérente avec la stratégie de l'entreprise.
- Identifier les besoins de formation et évaluer la pertinence des réponses des prestataires.
- Construire le plan de développement des compétences, en assurer l'organisation et la mise en œuvre.
- Optimiser le budget formation.
- Mettre en place et analyser les indicateurs d'évaluation des actions de formations.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires RH, chargés de formation
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience dans l'une de ces fonctions

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

6 MODULES

11 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1
RESPONSABLE FORMATION : AFFIRMEZ-VOUS DANS VOTRE RÔLE !
Adopter les meilleures pratiques et renforcer sa position
1 jour - www.gereso.com/DFOM

MODULE #2
CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
Gérer avec efficacité l'élaboration et le suivi du plan
2 jours - www.gereso.com/PLFO

MODULE #3
EXPLOITER LES FINANCEMENTS ET PILOTER SON BUDGET FORMATION
Maîtrise des contraintes budgétaires et des coûts
2 jours - www.gereso.com/BUDG

MODULE #4
INGÉNIERIE DE FORMATION ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE
Concevoir une action de formation : du cahier des charges à l'évaluation
3 jours - www.gereso.com/INGE

MODULE #5
ÉVALUER LA FORMATION
Mesurer la qualité et l'efficacité des actions de formation
1 jour - www.gereso.com/EVFO

MODULE #6
TABLEAUX DE BORD FORMATION
Suivre l'activité et la performance du service formation
2 jours - www.gereso.com/TABF

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

RESPONSABLE FORMATION : AFFIRMEZ-VOUS DANS VOTRE RÔLE ! (1 jour - DFOM)

- Responsable formation : vers un nouveau métier ?
- Intégrer les évolutions de la législation dans son processus formation
- Piloter les relations et renforcer sa visibilité

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (2 jours - PLFO)

- Élaborer la politique formation en lien avec la stratégie de l'entreprise
- Recueillir et arbitrer les besoins de formation
- Construire le plan de développement des compétences : une articulation entre cadre juridique, politique formation et dispositifs existants
- Présenter et mettre en forme le plan de développement des compétences

EXPLOITER LES FINANCEMENTS ET PILOTER SON BUDGET FORMATION (2 jours - BUDG)

- Connaître les obligations financières de l'entreprise depuis la réforme
- Intégrer le cadre réglementaire des actions de formation
- Budgéter ses dépenses de formation
- Recourir aux financements externes : panorama des différentes aides publiques
- Piloter le plan de développement des compétences pour maîtriser les coûts

INGÉNIERIE DE FORMATION ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE (3 jours - INGE)

- La démarche d'ingénierie appliquée à la formation
- Analyser et formaliser une demande de formation
- Recourir aux prestataires externes ou organismes de formation
- Développer ses propres actions de formation en interne : les clés de l'ingénierie pédagogique

ÉVALUER LA FORMATION (1 jour - EVFO)

- S'adapter aux exigences de la réforme de la formation professionnelle continue
- Construire des outils d'évaluation propres à la stratégie de son entreprise
- Sélectionner les indicateurs à mettre sous contrôle

TABLEAUX DE BORD FORMATION (2 jours - TABF)

- Le tableau de bord : maîtriser ses fondamentaux
- Concevoir et élaborer des tableaux de bord dédiés à la formation
- Les différents tableaux de la formation : objectifs et finalités
- Communiquer sur les données et rendre compte des résultats du service formation

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

12 et 13 janvier 2023 - **PLFO**
+ 6 février 2023 - **DFOM**
+ 17 mars 2023 - **EVFO**
+ 22 au 24 mars 2023 - **INGE**
+ 27 et 28 mars 2023 - **TABF**
+ 30 et 31 mars 2023 - **BUDG**

9 et 10 mars 2023 - **PLFO**
+ 17 mars 2023 - **EVFO**
+ 22 au 24 mars 2023 - **INGE**
+ 27 et 28 mars 2023 - **TABF**
+ 30 et 31 mars 2023 - **BUDG**
+ 6 avril 2023 - **DFOM**

9 et 10 octobre 2023 - **BUDG**
+ 16 octobre 2023 - **EVFO**
+ 19 octobre 2023 - **DFOM**
+ 16 et 17 novembre 2023 - **PLFO**
+ 27 et 28 novembre 2023 - **TABF**
+ 4 et 5 décembre 2023 et 8 décembre 2023 - **INGE**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

6 750 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-RES-FOR**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-RES-FOR**

CONCEVOIR ET ANIMER DES FORMATIONS (CP FFP®)

ÉLIGIBLE **CPF** CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Développer une dimension de pédagogue reconnue.
- Conduire un entretien, pédagogique et structuré, de recueil de cahier des charges.
- Définir et structurer un cahier des charges opérationnel (savoirs, savoir-faire et savoir-être).
- Concevoir un scénario pédagogique cohérent avec le cahier des charges.
- Utiliser les techniques d'animation de groupe en formation.
- Gérer des situations des situations particulières et/ou difficiles.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne amenée à animer, de manière occasionnelle, des formations destinées à des adultes
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une première expérience dans l'élaboration et l'animation de formations

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,

• Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

4 MODULES

6 JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

ÉLABORER UN MODULE DE FORMATION INTERNE

Définir, concevoir et préparer une formation

2 jours - www.gereso.com/OCAS

MODULE #2

ACCULTURATION AU DIGITAL LEARNING

Découvrir le Digital Learning pour faire évoluer ses pratiques pédagogiques

1 jour - www.gereso.com/DILE

MODULE #3

ANIMER UN MODULE DE FORMATION INTERNE

Faire vivre une formation dynamique et participative

2 jours - www.gereso.com/OCA2

MODULE #4

ANIMER UNE CLASSE VIRTUELLE

Adapter sa pédagogie à l'animation à distance

1 jour - www.gereso.com/ADIS

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

ÉLABORER UN MODULE DE FORMATION INTERNE (2 jours - OCAS)

- Intégrer la notion de pédagogie et ses applications pratiques
- Recueillir et structurer un cahier des charges
- Réaliser la conception pédagogique d'une formation
- Élaborer une formation pour rendre le participant "acteur"
- Préparer l'introduction d'une formation

ACCULTURATION AU DIGITAL LEARNING (0.5 jour - DILE)

- Définir le Digital Learning
- Analyser sa pratique pédagogique
- Identifier les usages pédagogiques des outils digitaux
- Travail en individuel en intersessions
- Accompagnement en e-tutorat

ANIMER UN MODULE DE FORMATION INTERNE (2 jours - OCA2)

- Communiquer de façon pédagogique
- Réaliser des exposés pédagogiques
- Mettre en œuvre des techniques d'animation participatives variées
- Gérer efficacement des situations particulières et/ou difficiles

ANIMER UNE CLASSE VIRTUELLE (0.5 jour - ADIS)

- Préparer la classe virtuelle
- Animer la classe virtuelle
- Favoriser l'apprentissage en classe virtuelle
- Industrialiser la classe virtuelle
- Travail en individuel en intersessions
- Accompagnement en e-tutorat

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

19 et 20 janvier 2023 **- OCAS**
+ 17 mars 2023 (Matin) et 31 mars 2023 (Matin) **- DILE**
+ 4 et 5 avril 2023 **- OCA2**
+ 14 avril 2023 (Matin) et 28 avril 2023 (Matin) **- ADIS**

9 mai 2023 (Matin) et 22 mai 2023 (Matin) **- DILE**
+ 11 et 12 mai 2023 **- OCAS**
+ 14 juin 2023 (Matin) et 22 juin 2023 (Matin) **- ADIS**
+ 4 et 5 juillet 2023 **- OCA2**

3 et 4 octobre 2023 **- OCAS**
+ 7 novembre 2023 (Matin) et 21 novembre 2023 (Matin) **- DILE**
+ 9 et 10 novembre 2023 **- OCA2**
+ 5 décembre 2023 (Matin) et 15 décembre 2023 (Matin) **- ADIS**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

4 306 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : CER-FOR-FOR
Code CPF : 284036
N° de fiche RS : 5892

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/CER-FOR-FOR

GÉRER LES SALARIÉS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE (CP FFP®)

ÉLIGIBLE **CPF** CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Définir les conditions d'expatriation/impatriation d'un collaborateur en appliquant la politique de mobilité interne définie par l'entreprise.
- Établir les contrats de travail.
- Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale.
- Adapter les avantages sociaux aux pratiques locales.
- Calculer les coûts liés à l'expatriation et au détachement des collaborateurs à l'international.
- Préparer le package de rémunération.
- Assurer toutes les formalités migratoires nécessaires.
- Assurer le suivi administratif et la paie des salariés en mobilité internationale.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et chargés de mobilité internationale, DRH, HR BP, chargés de projet/mission RH, responsables RH locaux
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience dans l'une de ces fonctions, d'avoir une appétence pour les chiffres et des dispositions pour travailler en anglais

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles ou d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

75% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

8 MODULES

12 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1
GESTION DES EXPATRIÉS
Droit du travail, protection sociale et fiscalité
3 jours - www.gereso.com/GEXP

MODULE #2
STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS
Détachement et impatriation en droit du travail
1 jour - www.gereso.com/IMPW

MODULE #3
AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION
Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale
1 jour - www.gereso.com/IMSS

MODULE #4
RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION
Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France
1 jour - www.gereso.com/IMMI

MODULE #5
RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS
Package de rémunération et techniques de calcul
2 jours - www.gereso.com/REMX

MODULE #6
PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS
Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux
2 jours - www.gereso.com/COSX

MODULE #7
GESTION DES SALARIÉS INTER-PAYS ET DES "THIRD COUNTRY NATIONALS" (TCN)
Aspects RH et protection sociale
1 jour - www.gereso.com/TCNX

MODULE #8
MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL
Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration
1 jour - www.gereso.com/CODU

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

GESTION DES EXPATRIÉS (3 jours - GEXP)

- Contrat de travail des expatriés
- Protection sociale du salarié détaché
- Protection sociale du salarié expatrié
- Incidences fiscales de l'expatriation

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS (1 jour - IMPW)

- Statut des salariés impatriés en droit du travail
- Les nouvelles obligations liées au détachement de salarié étranger en France

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION (1 jour - IMSS)

- L'affiliation des étrangers au régime français de sécurité sociale
- La réactivation des droits lors du retour d'expatriation

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION (1 jour - IMMI)

- Appréhender le cadre législatif du droit au séjour des étrangers
- Mettre en oeuvre les dispositifs d'immigration professionnelle depuis l'étranger
- Analyser les dispositifs ouverts aux étudiants étrangers en France et le changement de statut

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS (2 jours - REMX)

- Panorama des types de mobilité internationale
- Constituer le package de rémunération
- Coût de la mobilité internationale
- Présenter un package au salarié

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS (2 jours - COSX)

- Rappel des fondamentaux de la Mobilité Internationale
- Gérer la paie des salariés en transfert international
- Optimiser son organisation et adapter sa communication

GESTION DES SALARIÉS INTER-PAYS ET DES "THIRD COUNTRY NATIONALS" (TCN) (1 jour - TCNX)

- Contexte économique et juridique du Third Country National (TCN) ou salarié inter-pays
- Identifier et analyser la problématique de gestion
- Distinguer les cadres juridiques de référence
- Identifier les risques

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (1 jour - CODU)

- Formaliser la mission de courte durée à l'international (inférieure à 12 mois)
- Les grands principes en matière d'immigration vers l'étranger
- Intégrer la réglementation de la protection sociale dans le cadre d'une mission à l'étranger

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

8 au 10 mars 2023 **- GEXP**
+ 13 et 14 mars 2023 **- REMX**
+ 20 mars 2023 **- IMPW**
+ 21 mars 2023 **- IMSS**
+ 22 mars 2023 **- IMMI**
+ 6 avril 2023 **- TCNX**
+ 7 avril 2023 **- CODU**
+ 22 et 23 mai 2023 **- COSX**

8 juin 2023 **- TCNX**
+ 9 juin 2023 **- CODU**
+ 18 au 20 septembre 2023 **- GEXP**
+ 25 et 26 septembre 2023 **- REMX**
+ 2 octobre 2023 **- IMPW**
+ 4 octobre 2023 **- IMSS**
+ 5 octobre 2023 **- IMMI**
+ 16 et 17 octobre 2023 **- COSX**

6 novembre 2023, 7 novembre 2023 et 8 novembre 2023 **- GEXP**
+ 13 et 14 novembre 2023 **- REMX**
+ 22 novembre 2023 **- CODU**
+ 23 novembre 2023 **- TCNX**
+ 4 décembre 2023 **- IMPW**
+ 7 décembre 2023 **- IMSS**
+ 8 décembre 2023 **- IMMI**
+ 14 et 15 décembre 2023 **- COSX**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

8 128 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-CHG-MOB**
Code CPF : 237115
N° de fiche RS : 5847

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-CHG-MOB**

ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL DANS L'ENTREPRISE (CP FFP®)

CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Intégrer les relations sociales dans la stratégie de l'entreprise en étant force de proposition auprès de la Direction générale et de la DRH.
- Piloter le dialogue social avec les salariés et leurs représentants
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et de négociation avec les partenaires sociaux
- Déterminer les thèmes de négociation adaptés aux besoins de son entreprise
- Animer les réunions avec les différentes Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables RH, gestionnaires RH, chargés de relations sociales, juristes d'entreprise, assistants juridiques, adjoints de direction au sein d'une PME
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience professionnelle dans l'une de ces fonctions
Pour les adjoints de direction au sein d'une PME, il est recommandé d'avoir une expérience de 3 à 5 ans dans l'exercice de missions RH (administration du personnel ou paie)
Il est nécessaire de disposer de bonnes connaissances en droit du travail ou d'avoir suivi le stage "Droit du travail - Perfectionnement" proposé par GERESO

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

4 MODULES

8 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (+ 50 SALARIÉS)

CSE, syndicats : quels missions, moyens et règles de fonctionnement ?

2 jours - www.gereso.com/REPP

MODULE #2

NÉGOCIER AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX SUITE AUX ORDONNANCES MACRON

Aspects juridiques de la négociation collective

2 jours - www.gereso.com/NEGO

MODULE #3

PILOTER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Mieux communiquer pour prévenir ou gérer les tensions sociales

2 jours - www.gereso.com/NECO

MODULE #4

PRÉVENIR ET GÉRER LES CONFLITS

Concepts, comportements et outils pour anticiper ou résoudre les situations conflictuelles

2 jours - www.gereso.com/GED/

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (+ 50 SALARIÉS) (2 jours - REPP)

- Panorama des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) suite aux ordonnances Macron
- Attributions des différentes IRP
- Fonctionnement des représentants du personnel
- Règles d'exercice du mandat des représentants du personnel
- Leviers d'actions à disposition des représentants du personnel

NÉGOCIER AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX SUITE AUX ORDONNANCES MACRON (2 jours - NEGO)

- Mieux identifier l'interlocuteur syndical
- Les instances élues : prérogatives, moyens, fonctionnement et limites d'action
- Nouveau cadre juridique de la négociation collective
- Négocier, réviser et dénoncer un accord collectif
- L'usage face à la négociation collective
- Procéder aux négociations spécifiques
- Conduire une réunion avec les partenaires sociaux
- Droit de grève et droit de retrait : cadre légal, jurisprudentiel et social

PILOTER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX (2 jours - NECO)

- Définir et maîtriser les éléments du Dialogue Social (DS)
- Réunions avec les représentants du Personnel
- Les clés pour piloter efficacement les négociations
- Gérer les réunions difficiles, les tensions et les situations de conflit

PRÉVENIR ET GÉRER LES CONFLITS (2 jours - GEDI)

- Définir la notion de conflit
- Prévenir les conflits : limiter les divergences
- Prévenir les conflits : gérer les tensions
- Prévenir les conflits : éviter le blocage
- Gérer un conflit ouvert

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

19 et 20 janvier 2023 - **REPP**
+ 14 et 15 mars 2023 - **GEDI**
+ 11 et 12 mai 2023 - **NEGO**
+ 25 et 26 mai 2023 - **NECO**

9 et 10 mars 2023 - **REPP**
+ 11 et 12 mai 2023 - **NEGO**
+ 25 et 26 mai 2023 - **NECO**
+ 21 et 22 septembre 2023 - **GEDI**

1er et 2 juin 2023 - **REPP**
+ 25 et 26 septembre 2023 - **NEGO**
+ 28 et 29 septembre 2023 - **NECO**
+ 5 et 6 décembre 2023 - **GEDI**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

5 824 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-RES-SOC**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-RES-SOC**

PILOTER LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX (CP FFP®)

CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Mettre en place un système de rémunération performant.
- Appliquer une méthodologie de calcul et de mesure de l'évolution de la masse salariale.
- Développer une stratégie en terme d'avantages sociaux.
- Optimiser les systèmes d'épargne salariale dans son entreprise.
- Mettre en place des solutions d'assurance retraite et des contrats de prévoyance pertinents pour les salariés s'intégrant dans la politique de rémunération.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables des services RH/paie, RRH et responsables administration du personnel, responsables Compensation and Benefits juniors, responsables contrôle de gestion sociale, responsables mobilité internationale, chargés/analystes de rémunérations et avantages
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience dans l'une de ces fonctions

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

7 MODULES

15 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

Bâtir et mettre en place un système de rémunération performant

3 jours - www.gereso.com/POLI

MODULE #2

PILOTER VOTRE MASSE SALARIALE

Prévision, suivi et analyse

3 jours - www.gereso.com/GMAS

MODULE #3

INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

Choisir, mettre en place et piloter les dispositifs en tenant compte de la loi PACTE

2 jours - www.gereso.com/RDPI

MODULE #4

AVANTAGES SOCIAUX ET RÉMUNÉRATION GLOBALE

Élaborer et mettre en oeuvre sa stratégie d'avantages sociaux

1 jour - www.gereso.com/BENF

MODULE #5

CAPITALISATION EN ENTREPRISE : ÉPARGNE ET RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Loi PACTE : Épargne salariale et Plan d'Épargne retraite (PER)

2 jours - www.gereso.com/CAPI

MODULE #6

LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Analyser les mécanismes de la prévoyance collective : incapacité temporaire, invalidité, décès

2 jours - www.gereso.com/PREV

MODULE #7

FINANCE POUR RESPONSABLES ET COLLABORATEURS RH

Mesurer les incidences financières des décisions RH

2 jours - www.gereso.com/GFIH

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 18 mois

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION (3 jours - POLI)

- Analyser ses pratiques salariales et son système de rémunération
- Mettre en œuvre et optimiser sa politique salariale
- Flexibilité et individualisation des rémunérations
- Périphériques collectifs de la rémunération
- Harmoniser sa stratégie de rémunération
- Retour sur la mise en œuvre effective par les participants
- Effectuer un audit stratégique de la politique salariale
- Communiquer sur sa politique de rémunération
- Cas pratique complet

PILOTER VOTRE MASSE SALARIALE (3 jours - GMAS)

- Identifier les composantes de la masse salariale
- Anticiper et gérer l'évolution de la masse salariale
- Suivre et analyser l'évolution de la masse salariale

INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE (2 jours - RDPI)

- Législation applicable à l'épargne salariale : impacts des ordonnances Macron et de la loi Pacte
- Participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- L'intéressement
- Plans d'épargne salariale (PER) : PERECO, PERO / ART 83
- Intégrer le régime social et fiscal de l'épargne salariale
- La passerelle du Compte Épargne Temps (CET) vers le PER
- Gestion financière des plans d'épargne
- Focus sur la sortie du PER en rentes

AVANTAGES SOCIAUX ET RÉMUNÉRATION GLOBALE (1 jour - BENF)

- Qu'est ce qu'un avantage social ?
- Les objectifs d'une politique d'avantages sociaux
- Gestion des avantages sociaux
- Faut-il avoir une stratégie en termes d'avantages sociaux ?

CAPITALISATION EN ENTREPRISE : ÉPARGNE ET RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE (2 jours - CAPI)

- Systèmes de retraite : répartition - capitalisation
- Loi PACTE : une incitation à la mise en place de régimes supplémentaires PERECO et régimes à cotisations définies PERO
- Mise en place ou modification d'un régime supplémentaire par capitalisation
- Incidences des règles fiscales et sociales : à l'entrée (employeur et bénéficiaire) et à la sortie
- Gestion financière des régimes de retraite

LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE (2 jours - PREV)

- Les différentes prestations du régime général de sécurité sociale
- Couverture complémentaire : quelles obligations pour l'employeur ?
- Mise en place ou modification des régimes de prévoyance obligatoire dans l'entreprise
- Analyser un régime de prévoyance complémentaire

FINANCE POUR RESPONSABLES ET COLLABORATEURS RH (2 jours - GFIH)

- Comprendre les fondamentaux de la comptabilité
- Mesurer les implications financières des décisions RH
- Le contrôle de gestion appliqué à la fonction RH

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

6 et 7 février 2023 - **CAPI**
+ 9 et 10 février 2023 - **RDPI**
+ 6 et 7 mars 2023 - **PREV**
+ 15 au 17 mars 2023 - **GMAS**
+ 20 et 21 mars 2023 - **POLI**
+ 11 et 12 avril 2023 - **GFIH**
+ 14 avril 2023 - **BENF**

6 et 7 mars 2023 - **PREV**
+ 14 avril 2023 - **BENF**
+ 8 et 9 mai 2023 - **POLI**
+ 22 et 23 mai 2023 - **CAPI**
+ 25 et 26 mai 2023 - **RDPI**
+ 5 et 6 juin 2023 - **GFIH**
+ 12 au 14 juin 2023 - **GMAS**

18 au 20 septembre 2023 - **GMAS**
+ 21 et 22 septembre 2023 - **POLI**
+ 28 et 29 septembre 2023 - **RDPI**
+ 2 et 3 octobre 2023 - **PREV**
+ 9 octobre 2023 - **BENF**
+ 19 et 20 octobre 2023 - **GFIH**
+ 13 et 14 novembre 2023 - **CAPI**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

7 748 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-RES-CNB**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-RES-CNB**

ORGANISER ET SUPERVISER LES PROCESSUS DE PAIE (CP FFP®)

CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Assurer le bon déroulement des opérations mensuelles de paie.
- Organiser et superviser le travail des gestionnaires de paie.
- Améliorer et fiabiliser le traitement de la paie et de ses travaux annexes (DSN).
- Optimiser le calcul des charges et faire face à un contrôle Urssaf.
- Gérer les paies “sensibles” et contrôler l'application de la réglementation de la paie.
- Assurer une veille sur la législation sociale et évaluer leurs incidences en paie.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires et techniciens paie
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum dans la gestion de la paie

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Elle comprend :

• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,

• Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

75% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

5 MODULES

10 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1

ORGANISATION DU SERVICE PAIE

Sécuriser et optimiser le fonctionnement du service

2 jours - www.gereso.com/ORPA

MODULE #2

URSSAF

Assiette de cotisations, contrôle et contentieux

2 jours - *www.gereso.com/URSF*

MODULE #3

PAIE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES SUPÉRIEURS

Cotisations, rémunération différée et traitement du départ

2 jours - www.gereso.com/PDIR

MODULE #4

COMPLÉTER ET SÉCURISER SA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

Fiabiliser les informations envoyées par la DSN

2 jours - www.gereso.com/GDSN

MODULE #5

AUDIT DE PAIE

Contrôler la conformité de sa paie et de ses cotisations

2 jours - www.gereso.com/AUDI

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

ORGANISATION DU SERVICE PAIE (2 jours - ORPA)

- Analyser le mode de fonctionnement du service paie
- Mesurer la performance de l'outil informatique
- L'essentiel pour optimiser l'organisation du service paie

URSSAF (2 jours - URSF)

- Comprendre ce qui constitue l'assiette de cotisations
- Déterminer l'assiette réelle de cotisations
- Connaître les taux de cotisations et les exonérations sociales
- Le contrôle URSSAF en pratique : maîtriser l'ensemble des étapes

PAIE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES SUPÉRIEURS (2 jours - PDIR)

- Mandat social et contrat de travail
- Établir la paie des dirigeants et cadres supérieurs
- Décompter le temps de travail
- Gérer les réintégrations sociales et fiscales des cotisations de retraite et de prévoyance
- Faire face au départ du dirigeant
- Mettre en place ou gérer les rémunérations différées : l'épargne salariale des dirigeants

COMPLÉTER ET SÉCURISER SA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN) (2 jours - GDSN)

- La DSN, une obligation légale pour toutes les entreprises
- Connaître les rubriques et les différentes structures du fichier
- Les déclarations de cotisations sociales : Urssaf, retraite complémentaire et organismes de prévoyance
- Traiter les déclarations périodiques et événementielles : les structures impactées dans la déclaration
- Envoyer une DSN : les différentes étapes de transmission

AUDIT DE PAIE (2 jours - AUDI)

- Définition et objectifs de l'audit
- Acquérir et appliquer la méthodologie de l'audit de paie
- Les instruments de l'auditeur
- Validation des pratiques : cas de synthèse

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

9 et 10 février 2023 **- PDIR**
+ 13 et 14 février 2023 **- GDSN**
+ 9 et 10 mars 2023 **- ORPA**
+ 23 et 24 mars 2023 **- URSF**
+ 11 et 12 avril 2023 **- AUDI**

20 et 21 avril 2023 **- GDSN**
+ 11 et 12 mai 2023 **- PDIR**
+ 22 et 23 mai 2023 **- ORPA**
+ 8 et 9 juin 2023 **- AUDI**
+ 15 et 16 juin 2023 **- URSF**

5 et 6 octobre 2023 **- PDIR**
+ 16 et 17 octobre 2023 **- ORPA**
+ 16 et 17 novembre 2023 **- AUDI**
+ 7 et 8 décembre 2023 **- GDSN**
+ 14 et 15 décembre 2023 **- URSF**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

6 136 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

· Forfait repas
· Support + e-ressources
· Évaluation LearnEval
· Suivi individuel
· Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
· Préparation à l'examen
· Examen final devant un jury professionnel
· Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-RES-PAI**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-RES-PAI**

GÉRER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES (CP FFP®)

ÉLIGIBLE **CPF** CERTIFICAT **CPFFP**

OBJECTIFS

- Établir des bulletins de paies en respectant les obligations légales, réglementaires et conventionnelles.
- Réaliser le calcul des cotisations sociales des différents types de contrat.
- Élaborer les bulletins de paie des salariés en arrêt maladie et en congés payés.
- Produire les différentes déclarations périodiques et événementielles (DSN).

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Assistants RH ou collaborateurs chargés de l'administration du personnel
Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une expérience de 3 mois minimum dans le domaine de la paie

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :

• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,

• Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

TAUX DE RÉUSSITE

100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 3 janvier 2022).

5 MODULES

11 JOURS

de formation en présentiel

MODULE #1

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 1

Cotisations sociales et principes de base

3 jours - www.gereso.com/BULL

MODULE #2

PAIE ET RUPTURE DU CONTRAT

Valider la dernière paie et le solde de tout compte

2 jours - www.gereso.com/DERP

MODULE #3

PAIE ET SUSPENSION DU CONTRAT

Calculer les IJSS et les congés payés

2 jours - www.gereso.com/PINC

MODULE #4

COMPLÉTER ET SÉCURISER SA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

Fiabiliser les informations envoyées par la DSN

2 jours - www.gereso.com/GDSN

MODULE #5

GÉRER LES COTISATIONS SOCIALES SUR L'ANNÉE

Régularisations et exonérations

2 jours - www.gereso.com/REGU

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

tél : 02 43 23 09 09 - **mail :** formation@gereso.fr
EN INTRA : tél : 02 43 23 59 89 - **mail :** intra@gereso.fr

1 AVANT VOTRE FORMATION

· Conseillère formation dédiée · SMS de rappel
· Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

2 PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 1 (3 jours - BULL)

- Cadre général du bulletin de paie
- Détermination des cotisations sociales
- Constitution du salaire brut
- Gérer les incidents de paie
- Les éléments impactant le net

PAIE ET RUPTURE DU CONTRAT (2 jours - DERP)

- Distinguer les différents cas de rupture
- Établir le dernier bulletin de paie
- Remettre les documents liés à la rupture
- Après la rupture du contrat

PAIE ET SUSPENSION DU CONTRAT (2 jours - PINC)

- Valorisation des absences en paie
- Indemniser les absences maladie, maternité, paternité
- Le temps partiel thérapeutique
- Indemniser l'accident de travail, l'accident de trajet, la maladie professionnelle
- Gérer l'acquisition et la valorisation des congés payés

COMPLÉTER ET SÉCURISER SA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN) (2 jours - GDSN)

- La DSN, une obligation légale pour toutes les entreprises
- Connaître les rubriques et les différentes structures du fichier
- Les déclarations de cotisations sociales : Urssaf, retraite complémentaire et organismes de prévoyance
- Traiter les déclarations périodiques et événementielles : les structures impactées dans la déclaration
- Envoyer une DSN : les différentes étapes de transmission

GÉRER LES COTISATIONS SOCIALES SUR L'ANNÉE (2 jours - REGU)

- Cotisations sociales : bases de calcul (tranches A, B, 1 et 2) et taux
- Régularisation progressive des tranches de salaire
- Réductions de cotisations patronales et salariales
- Cas particuliers

3 APRÈS VOTRE FORMATION

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

les acteurs de la compétence
créateurs d'avenirs professionnels

PROMOTIONS 2023

Voici quelques suggestions de parcours de formation : contactez votre conseillère pédagogique au 02 43 23 09 09 pour définir planning de formation qui vous convient mieux.

8 au 10 mars 2023 - **BULL**
+ 16 et 17 mars 2023 - **DERP**
+ 20 et 21 mars 2023 - **GDSN**
+ 6 et 7 avril 2023 - **PINC**
+ 11 et 12 avril 2023 - **REGU**

10 au 12 mai 2023 - **BULL**
+ 5 et 6 juin 2023 - **REGU**
+ 8 et 9 juin 2023 - **GDSN**
+ 19 et 20 juin 2023 - **DERP**
+ 22 et 23 juin 2023 - **PINC**

13 au 15 novembre 2023 - **BULL**
+ 4 et 5 décembre 2023 - **PINC**
+ 7 et 8 décembre 2023 - **GDSN**
+ 11 et 12 décembre 2023 - **DERP**
+ 18 et 19 décembre 2023 - **REGU**

AUTRES PROMOTIONS
nous consulter

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne - 75014 Paris

TARIF (VALIDITÉ 31/12/2023)

6 750 € HT
(dont 1100 € HT pour les frais de certification)
incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel
- Certificat Professionnel reconnu par les Acteurs de la Compétence

Réf : **CER-GES-PAI**
Code CPF : 235688
N° de fiche RS : 5474

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DÉTAILS DE CETTE FORMATION À CETTE ADRESSE

www.gereso.com/**CER-GES-PAI**

VOS **CONTACTS**

Une question à propos d'une formation, d'un certificat professionnel ou d'un ouvrage ? Un document administratif à nous adresser ? Un cahier des charges de formation intra à nous transmettre ? Retrouvez la liste de vos contacts utiles.

PÔLE **PÉDAGOGIQUE**

Vous avez suivi une formation et vous souhaitez joindre votre consultant(e), lui poser une question technique liée à votre formation, poser des questions à nos experts, partager vos expériences ..

Barbara FOUCAUD
Responsable du Pôle pédagogique
e-mail : bfoucaud@gereso.fr - tél. : 06 33 15 13 12

COORDINATRICES PÉDAGOGIQUE

Emmanuelle BEAUSSIER
e-mail : ebeaussier@gereso.fr - tél. : 02 43 29 28 73

Flore-Anne CHAPLET
e-mail : fachaplet@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 93

FORMATIONS **INTER**

Vous souhaitez vous inscrire à une formation, être conseillé(e) dans le choix d'un certificat professionnel, en savoir plus sur le programme d'une formation...

Isabelle ROCHE
Responsable commerciale
e-mail : iroche@gereso.fr - tél. : 02 43 23 59 81

FORMATIONS **INTRA & CONSEIL**

Informations commerciales

Vous souhaitez recevoir une étude personnalisée, mettre en place une formation sur-mesure dans votre entreprise, nous transmettre un cahier des charges pour une formation intra...

CONSEILLÈRES FORMATION

Sonia BASTARD
e-mail : sbastard@gereso.fr - tél. : 02 43 23 59 86

Valérie FÉAU
e-mail : vfeau@gereso.fr - tél. : 02 43 29 28 75

Laure CABELGUEN
e-mail : lcabelguen@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 44

Ludivine LETESSIER
e-mail : lletessier@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 92

Joy ROQUELIN
e-mail : jroquelin@gereso.fr - tél. : 02 43 23 59 88

Jessica BERDAH
e-mail : jberdah@gereso.fr - tél. : 02 43 23 09 09

Surya DIALLO
e-mail : sdiallo@gereso.fr - tél. : 02 43 23 09 09

FONCTION **PUBLIQUE**

Florent LE FRAPER DU HELEN
Responsable développement secteur public
e-mail : flefraper@gereso.fr - tél. : 06 17 81 10 54

GRANDS PROJETS

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la préparation et le déploiement d'un projet de formation d'envergure, ou vous souhaitez optimiser votre budget formation via la signature d'un accord-cadre avec GERESO.

Fayçal NETICHE
Responsable développement commercial
e-mail : fnetiche@gereso.fr - tél. : 07 88 51 98 26

Marina RONCHETTI
Conseillère formation
e-mail : mronchetti@gereso.fr - tél. : 02 43 23 59 84

CONSEIL

Vous souhaitez en savoir plus sur nos offres de conseil : bilans retraite, veille juridique, audit de paie, études en mobilité internationale, coaching...

Valérie FÉAU & Laure CABELGUEN
Conseillères formation et prestation conseil GERESO
e-mail : conseil@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 44

ESPACE FORMATION
PARIS MONTPARNASSE

Mathilde KIRION
Responsable de l'Espace Formation
e-mail : mkirion@gereso.fr - tél. : 01 42 18 13 03

Pour préparer l'adaptation de l'accessibilité de la formation à vos besoins :

Anne-Lise FEBVRE
Référente handicap
e-mail : alfebvre@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 41

COMPTABILITÉ

Vous souhaitez une information à propos d'un règlement ou d'une facture...

Pascaline DUBOIS
Responsable comptabilité
e-mail : pdubois@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 40

LOGISTIQUE

SECRÉTAIRES DE FORMATION INTRA

Laurence CHISTONI
e-mail : lchistoni@gereso.fr - tél. : 02 43 29 28 71

Delphine BRISEBOURG
e-mail : dbrisebourg@gereso.fr - tél. : 02 43 25 51 95

ASSISTANTES TECHNIQUES INTRA

Nathalie CORNEILLE
e-mail : ncorneille@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 48

Véronique LECHAT
e-mail : vlechat@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 48

ÉDITION
& LIBRAIRIE.GERESO.COM

Vous souhaitez commander un ouvrage, faire le point sur vos abonnements...
Service clients : 02 43 23 03 53
e-mail : edition@gereso.fr
Retrouvez tous nos ouvrages sur www.librairie.gereso.com

MARKETING
COMMUNICATION & WEB

Vous souhaitez en savoir plus sur les offres, les événements ou les sites web GERESO, proposer un partenariat presse ou web, solliciter un auteur ou un consultant GERESO...

Hervé RIOCHE
Responsable Communication & Marketing
e-mail : hrioche@gereso.fr - tél. : 02 43 23 51 45

Yohann SORIN
Webmaster
e-mail : ysorin@gereso.fr - tél. : 02 43 29 28 70

Kelly BALIGAND
Chargée de Communication & Marketing
e-mail : kbaligand@gereso.fr - tél. : 02 52 99 04 16

L'ESPACE **FORMATION**

"L'équipe GERESO vous reçoit dans un environnement chaleureux et stimulant en plein cœur du quartier d'affaires Montparnasse."

Vous êtes chez vous !
Nous vous accueillons au sein de notre **Espace Formation** dans le 14e arrondissement, 22 place de Catalogne.

Découvrez un nouvel espace spécialement créé pour vous et bénéficiez d'une efficacité sans faille grâce à une interlocutrice unique, une configuration sur-mesure (salles aménageables selon vos besoins, écrans & video-projecteurs, wifi, paperboards, librairie, collations, boissons chaudes), un espace détente, réservations restaurants et par un environnement adapté à l'accueil De publics en situation de handicap

L'objectif ?
Optimiser votre **"expérience formation" !**

EN SAVOIR PLUS ?
Rendez-vous sur **gereso.com**
ou contactez-nous au **02 43 23 09 09**

"L'espace GERESO est facilement accessible"

Accès Métro
Montparnasse-Bienvenue :
Lignes 4 - 6 - 12 -13
Gaité : Ligne 13

Parking
Zenpark - Parking Paris - Gare Montparnasse - Concorde
Zenpark - Parking Paris - Montparnasse - Château

Bus
Arrêt - Place de catalogne :
Lignes 59 et 88

NOS **PARTENAIRES**

FORMATIONS **DIPLÔMANTES**

Le Mans Université

Établissement pluridisciplinaire de **11 000 étudiants** répartis sur deux campus, Le Mans et Laval.
Le Mans Université offre des formations et une activité de recherche d'expertise reconnue internationalement en sciences et technologie, mais
aussi en lettres et langues, droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales. Le Mans Université en partenariat avec GERESO propose :

Gestion des Ressources humaines
Master 2 - Diplôme d'État Bac+5
• **en présentiel et e-learning** • **Éligible au CPF**
• **Inscrit au RNCP**

SUP DES RH
L'ÉCOLE DE RÉFÉRENCE RH

École de référence pour les professionnels des RH depuis 1998, SUP des RH **prépare aux différents métiers des ressources humaines.** Située à Paris dans le 15e arrondissement, elle délivre en partenariat avec GERESO, deux diplômes :

Chargé(e) des Ressources Humaines
Titre certifié de Niveau 6 (Bac+3)
• **Éligible au CPF** • **Inscrit au RNCP**

Manager du développement des RH
Titre certifié de Niveau 7 (Bac+5)
• **Éligible au CPF** • **Inscrit au RNCP**

www.gereso.com/formation-interentreprise/formations-diplomantes/

FORMATIONS **INTER & INTRA-ENTREPRISES**

MINE DE SAVOIRS
AGENCE DE CRÉATIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Mine de Savoirs est **une agence de créativité pédagogique,** qui vous accompagne de la conception au déploiement de vos dispositifs de formation digitaux, présentiels ou blended.
Les experts pédagogues conçoivent avec vous le contenu.
Le studio graphique-vidéo sublime le contenant.
L'agence est également **un organisme de formation spécialisé en accompagnement des formateurs** vers de nouvelles compétences pédagogiques.

icare by GERESO

L'Institut de Communication Appliquée pour la Réussite des Entreprises (ICARE) a pour vocation d'accompagner les organisations dans leur management et le développement de leurs Ressources Humaines.
GERESO et ICARE ont élaboré conjointement une offre de formations inter et intra-entreprises en Management et Leadership à destination des dirigeants, des managers et de tous les professionnels de l'entreprise.

INSTITUT FRANÇOIS BOCQUET

Depuis 1986, l'Institut François Bocquet a formé 160 000 professionnels sur l'ensemble du territoire Français. Une expérience qui repose sur des valeurs fortes : l'authenticité des relations humaines, l'adaptation au profil de l'apprenant, la proximité géographique et l'innovation pédagogique. Organisme de formation indépendant, l'Institut François Bocquet est certifié Qualiopi. Cette qualification est la reconnaissance d'un savoir-faire et de compétences dans le secteur de la formation, et plus particulièrement dans les domaines du management, des relations humaines, de la communication, du développement personnel et de l'efficacité professionnelle.
Les formations GERESO donnant lieu à une journée de certification animée par l'Institut François Bocquet, les rendant éligible au financement CPF :

- **Communiquer efficacement**
- **Gestion du temps**
- **Prise de parole en public**
- **L'intelligence émotionnelle - Niveau 1**
- **Les fondamentaux du management hiérarchique**
- **Le leadership au féminin**

Les formations suivantes sont proposées et animées par l'Institut François Bocquet, en partenariat avec GERESO :

- **Gérer les personnalités difficiles**
- **Réussir ses délégations**
- **Déchiffrer la personnalité**
- **Masterclass « Gestion des personnalités et des relations difficiles »**

Qualis Formation

L'offre proposée par Qualis Formation est dédiée à la montée en compétence des collaboratrices etcollaborateurs des secteurs de **l'Assurance,** de la **Banque**, des **Mutuelles** et des autres **sociétés financières.** Ces formations intéressent tous les segments de marché (particuliers, patrimoniaux, professionnels, entreprises), les salariés au **front-office** et au **back-office.** Organisme de formation indépendant, Qualis Formation est qualifié ISQ OPQF et inscrit au Datadock.

HOMO EMOTICUS

Fruit de 7 ans de recherche, solidement construit et référencé, le modèle Homo Emoticus apporte un éclairage nouveau sur les relations humaines. Contrairement au modèle classique de l'Homo Economicus, selon lequel l'être humain prend des décisions purement rationnelles, le modèle Homo Emoticus place quant à lui la dimension émotionnelle au cœur des relations, de l'entreprise et du management. Il s'appuie ainsi sur les émotions universelles pour expliquer les comportements, les relations, les situations de management et de négociation…
Et offre un cadre de compréhension et d'action pour chaque situation : management de projet, d'équipe, de personne ou de crise, communication interpersonnelle, négociation… Les formations proposées par GERESO s'appuyant sur le modèle Homo Emoticus :

- **Le modèle Homo Emoticus au service d'un management bienveillant et exemplaire**
- **Le modèle Homo Emoticus au service d'une communication interpersonnelle harmonieuse**
- **Le modèle Homo Emoticus au service de la négociation**
- **Le modèle Homo Emoticus au service de la qualité de vie et de l'engagement au travail**
- **Le modèle Homo Emoticus au service de l'évaluation des collaborateurs**

C3S

Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

Acteur majeur dans le domaine de la **santé et sécurité** au travail, C3S met en œuvre des solutions opérationnelles et innovantes pour optimiser la **prévention et la qualité de vie au travail.**
La démarche C3S s'adapte aussi bien au public qu'au terrain, à la culture d'entreprise, à l'environnement et aux process des organisations.
Certifiée ISQ OPQF, habilitée DPC et agrémentée CHSCT et SST, la société C3S possède toutes les labélisations nécessaires pour répondre aux attentes de votre structure avec expertise et passion.

www.gereso.com/references/partenaires/

CONDITIONS GÉNÉRALES
DE VENTES FORMATION

1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services proposées par GERESO Formation et faisant l'objet d'une commande de la part du client. Elles ne s'appliquent pas aux webinaires, conférences, location de salles et aux ouvrages GERESO Édition. Pour ces prestations, il conviendra de se référer aux conditions de vente spécifiques disponibles sur les propositions et documentations commerciales, et sur le site www.gereso.com. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente et de participation de GERESO rappelées ci-dessous.

2. DEFINITIONS

- Formation interentreprises : formation en présentiel ou à distance regroupant des salariés d'entreprises ou d'établissements distincts, proposée et organisée par GERESO, et dont les dates de sessions et les lieux de déroulement sont unilatéralement définis par cette dernière.
- Formation intra-entreprise : formation regroupant les salariés d'une même entreprise, réalisée pour le compte d'un seul client, à une date fixée d'un commun accord, dans les locaux du client ou dans des locaux mis à sa disposition ou à distance.
- Module Expert : combinaison de deux formations interentreprises prédéterminées et indissociables.
- Les rendez-vous de… : Formations interentreprises se déroulant sur 4 matinées non consécutives et indissociables ou 2 jours non consécutifs et indissociables.
- Parcours diplômant : parcours composé de plusieurs blocs de compétences et d'un ou plusieurs examens permettant l'acquisition d'une certification professionnelle reconnue RNCP, à suivre dans un délais de 5 ans maximum.
- Bloc de compétences : une ou plusieurs formations correspondant à une compétence phare d'un parcours diplômant. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un examen permettant l'acquisition d'une certification professionnelle.
- Parcours certifiant : parcours composé de plusieurs formations et d'un examen permettant l'acquisition d'une certification reconnue CPFFP, à suivre sur un délai de 18 mois maximum.

3. OBJET

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GERESO, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. GERESO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version actualisée des CGV peut être consultée sur le site www.gereso.com.

4. MODALITES D'INSCRIPTION ET VALIDATION DE COMMANDE

4.1. Formations interentreprises, y compris les modules expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences, et les parcours certifiants

Pour être définitive, une commande doit être expressément formulée sur support papier via un bulletin d'inscription ou validée sur le site internet www.gereso.com. À réception du bulletin d'inscription mentionnant le(s) formation(s) choisi(s), une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Pour les formations se déroulant sur un format discontinu une seule convention portant sur la totalité des journées ou demi-journées composant la formation sera établie.

4.2. Formations intra-entreprise y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching

Toute prestation de formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière établie par GERESO. L'acceptation formelle par le client devra parvenir à GERESO au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise.

5. TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Conditions financières et règlement :

Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Sans convention contraire, les règlements sont à effectuer par le client à réception de la facture, sans escompte, à l'ordre de GERESO SAS.

Règlement par un OPCO :

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur un bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, la différence sera directement facturée au Client. Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO, celui-ci ne payant que prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au client. Si GERESO n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au dernier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage. En cas de non-paiement de l'OPCO dans la limite de 60 jours nets ou de 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

6. ANNULATIONS, REMPLACEMENTS ET REPORTS

6.1 Formations interentreprises, y compris les modules expert, les cursus expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences, et les parcours certifiants Remplacement d'un participant :

GERESO offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant, sur une même session de formation. Le remplacement d'un participant est possible sans frais jusqu'à la veille de la formation. L'acceptation de GERESO est conditionnée par le règlement intégral de toutes les factures à échéance précédemment émises et dues par le Client. Cette faculté n'est pas applicable aux parcours « Cursus Expert », aux combinaisons de formations sous forme d'offre modulaire, aux blocs de compétences, aux parcours diplômants, aux parcours certifiants.

CONDITIONS GÉNÉRALES
DE VENTES FORMATION

Report de participation :
GERESO offre la possibilité à ses clients de reporter 1 fois leur participation sur l'une des deux prochaines sessions de formation en présentiel ou à distance sur la même thématique et pour le même participant. Cette demande de report doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation.

Annulation à l'initiative du Client :
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation. Toute annulation, moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, entraînera le paiement d'une indemnité égale à 50% du coût total de la formation concernée. Toute annulation par le Client moins de 8 jours avant le début de la formation entraînera le paiement intégral du prix de la formation à titre de dédit.
Toute formation commencée est dans son intégralité. En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle ou de pandémie, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.

Annulation et report à l'initiative de GERESO :
GERESO s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, GERESO peut être amené, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une session de formation, au plus tard une semaine avant le démarrage de celle-ci. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, GERESO se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

6.2 Formations intra-entreprise y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching

Annulation à l'initiative du Client
Toute prestation entamée et annulée à l'initiative du Client est due dans son intégralité.
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 30 jours ouvrables avant le début de la prestation. Pour toute annulation à l'initiative du Client, fût-ce en cas de force majeure :
• plus de 30 jours ouvrables avant le début de la prestation : aucun frais ne sera facturé au Client.
• entre 15 et 30 jours ouvrables avant le début de la prestation, et sans report possible de la prestation dans un délai de 6 mois : GERESO facturera un montant correspondant à 30% de la commande, à titre de frais d'annulation. Dans le cas où la prestation peut être reportée dans un délai de 6 mois, aucun frais ne sera facturé au Client.
Une formation ne peut être reportée qu'une seule fois.
• moins de 15 jours ouvrables avant le début de la prestation : GERESO facturera la totalité du coût de la formation, à titre de dédit. Dans tous les cas : Si un coût de préparation était prévu, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation sont facturés. S'entendent par frais engagés, les frais éventuels de déplacement et d'hébergement ainsi que le temps passé par les collaborateurs de l'Organisme de Formation sur le projet, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client aurait confié à GERESO la réalisation de cette prestation. En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle ou de pandémie, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.

Annulation à l'initiative de GERESO
GERESO s'engage à ce que ses équipes internes et les consultants affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les expertises requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. GERESO se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. GERESO est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

7. MODULES E-LEARNING

Certaines formations proposées par GERESO comportent des modules en e-learning. GERESO fournira au client, dès son inscription les modalités pratiques de connexion aux modules d'e-learning.

8. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE GERESO

8.1. Prix, facturation et règlements

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils sont révisables dès variation significative d'un des éléments de la formule représentative des coûts de l'entreprise et de toutes les façons le 1er juillet de chaque année, après information préalable de nos Clients. Ils seront majorés de la TVA en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, logiciels utilisés lors des sessions de formation...) sont facturés en sus.
Pénalités de retard : Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal auquel s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 € HT. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.
Refus de commande : Dans le cas où un Client passerait une commande à GERESO, sans avoir procédé au paiement des factures précédemment émises et arrivées à échéance, GERESO pourra refuser d'honorer la commande aussi longtemps que lesdites factures n'ont pas été réglées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité à ce titre.

8.2. Force majeure

GERESO ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou

l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à GERESO, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de GERESO.

8.3. Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations GERESO ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de GERESO ou de ses ayants droit.

8.4. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par GERESO au Client.

8.5. Limitations de responsabilité de GERESO

La responsabilité de GERESO ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des service(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à GERESO. Quelque soit le type de prestations, la responsabilité de GERESO est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de GERESO est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de GERESO ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

8.6. Données personnelles

Les différentes informations qui peuvent vous être demandées lors de l'utilisation des services GERESO sont nécessaires au traitement des inscriptions et à l'exécution des prestations fournies. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité des informations qui le concernent. Toute demande en ce sens doit être adressée à GERESO - Service DPO - 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2 ou à l'adresse suivant : dpo@gereso.fr

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces données, collectées dans le cadre d'une prestation de formation, seront conservées durant 3 ans à compter de notre dernier contact.

8.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par GERESO comme Client de ses offres de services, aux frais de GERESO. Sous réserve du respect des dispositions des articles 8.4 et 8.6, GERESO peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

8.8. Droit applicable - Attribution de compétence - Renonciation - Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par GERESO à son siège social au 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2

Les Conditions Générales et toutes les relations contractuelles entre GERESO et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Mans quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS
38 rue de la Teillaie - CS 81826
72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09
formation@gereso.fr
www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. fixe |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
(ligne directe)

Tél. mobile |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
(pour infos de dernière minute)

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif H.T.

Indiquez le tarif selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse.....

..... Code postal |__|__|__|__|__|

Ville..... Téléphone |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

N°d'identification (TVA intracommunautaire) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Code APE / NAF |__|__|__|__|__|

N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service / Fonction .....

Tél. (ligne directe) |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| E-mail .....

Facturation / Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de le préciser : .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « Bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*

GERESO est le partenaire privilégié de la plupart des établissements publics français et des grandes entreprises, parmi lesquels :

SECTEUR PRIVÉ

ABB FRANCE · ACCENTURE · ACCOR · ACMS · ACTION LOGEMENT · ADOMA · AÉROPORTS DE PARIS · AFPA · AG2R · AGEFIPH · AGENCE FRANCE PRESSE · AIRBUS · AIR LIQUIDE · ALBANY INTERNATIONAL · ALLIANZ · ALSTOM TRANSPORT · ALTEDIA · AMBASSADES DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA · APEC · APPIA · ARC INTERNATIONAL · ARKEMA · ARPAVIE · ARTERRIS - ASSYSTEM · AUCHAN · AUTOROUTES PARIS RHIN RHÔNE · AXA FRANCE · AXALTA COATING SYSTEMS · BANQUE DE FRANCE · BANQUE PALATINE · BANQUE POPULAIRE · BAYARD PRESSE · BAYER CROPSCIENCE · BERTIN TECHNOLOGIES · BNP PARIBAS · BOBST LYON · BOLLORE · BOSCH · BOUYGUES · BPCE · BRGM - BRICO DEPOT - BRIDGESTONE FRANCE · BSH ELECTROMENAGER · BUREAU VERITAS · C & A · CAISSE CENTRALE DE LA MSA · CAISSE D'ÉPARGNE · CANAL PLUS · CAP GEMINI · CARREFOUR · CARSAT · CASA · CASINO · CCAS · CCI · CEA · CENTRE JEAN PIERRE TIMBAUT · CERFRANCE · CFPR · CHANEL · CIC · CIEM - CLARINS · CLUB MEDITERRANEE · CNAMTS · CNES · CNP ASSURANCES · COFACE · COLAS · COLLECTEAM · CONFORAMA · CLAAS TRACTOR · COOPERATIVE LE GOUESSANT - COVEA · CPAM · CRÉDIT AGRICOLE · CRÉDIT MUTUEL · CRISTAL UNION · DAHER · DALKIA · DASSAULT · DELPHARM GAILLARD · DISNEY · ECONOCOM · EDF · EFS · EGIS · EIFFAGE · ENGIE COFELY · ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE · ESPCI PARITECH · ESSILOR · FFF · FNAC · FRAMATOME - ORANO · FRANCE TELEVISIONS *FUJIFILM · GROUPE BEL · GECINA · GEFCO · GEMALTO · GENERAL ELECTRIC · GENERALI · GEODIS · GFI INFORMATIQUE · GFC ATLANTIC · GKN DRIVELINE · GLACES THIRIET · GRANDS PORTS MARITIMES · GROUPAMA · GROUPE ARCADE · GROUPE HENNER · GROUPE HOSPITALIER SAINT JOSEPH · GROUPE LES MOUSQUETAIRES * GROUPE VYV - GRT GAZ · SANOFI · HELMA SERVICES · HERMES SELLIER · HERTA · HERTZ · HOTEL LE BRISTOL · IDEX · IFP · IMPACT · INEO · INEXTENS · INGEROP · INNOTHERA SERVICES · INRS INSEAD · INSTITUT PASTEUR · IPSOS · IRSN · ITRON · JEAN STALAVEN · JOHN DEERE · KEOLIS · KRYS GROUP · KUEHNE & NAGEL . L'ORÉAL · LA BANQUE POSTALE · LABORATOIRES URGO · LABORATOIRES SERVIER · LABORATOIRES FILORGA COSMETIQUES · LABORATOIRES NUXE · LAFARGE · LAGARDERE · LA POSTE · LA REDOUTE · LEGRAND · LFDJ · LES TRAVAUX DU MIDI · LILLY FRANCE · LOGOPLASTE · LOUIS VUITTON · LYONNAISE DE BANQUE · LUBRIZOL · MAAF · MACIF · MACSF · MAIF · MBDA FRANCE · MC DONALD · MGEN · MICHELIN · MMA · MSA · MOET HENNESSY * MUTEX -NAPHTACHIMIE · NATIXIS * NESTLÉ · NEXANS · NEXTER · NUTRIXO · ORANGE · ORANGE BANK · OUEST FRANCE. SOLOCAL · PASQUIER · PARIS HABITAT · PARISOT · PEUGEOT CITROËN · PFIZER · PHILIPS · PIERRE GUERIN · PÔLE EMPLOI · POLYONE · PORT AUTONOME · PRINTEMPS · PRO BTP · RADIO FRANCE · RATP · RAZEL BEC · RELAIS COLIS · RENAULT · SACEM - SAFRAN · SAINT GOBAIN · SAMSIC – SARTHE HABITAT · SCHENKER FRANCE - SCHLUMBERGER · SCHNEIDER ELECTRIC · SEB DEVELOPPEMENT · SEITA · SFR · SGS · SHELL · SHISEIDO · SIACI SAINT-HONORÉ · SIEMENS · SIVANTOS · SMABTP · SNCF · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE · SOFITEL · SOGEA · SOGIMA · SOLVAY · SOURIAU · SPIE · ST MICROELECTRONICS · STELIA AEROSPACE · SUEZ · SVP · SYSTRA · TAM · TDF · TECHNIP · TEFAL · TELEPERFORMANCE · TERREAL · THALES · TOTAL · TRANSDEV · UCANSS · UNEO* VALEO · VEOLIA · VERSPIEREN · VINCI · VIVARTE · VM BUILDING SOLUTIONS · VTG FRANCE · WURTH FRANCE SA...

SECTEUR PUBLIC

A.C.O.S.S. · AGENCES DE L'EAU · ANAH · ANFH · ANSES · ASSEMBLEE NATIONALE · ASP · CAISSE DES DEPOTS · C.A.S.V.P · CENTRES DE GESTION DE LA FPT · CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE · CLEISS · CNRS · COUR DES COMPTES · EDSMR · IFCE LES HARAS NATIONAUX · INSERM - IRSTEA · **CONSEILS DÉPARTEMENTAUX** : DU CANTAL, DE L'HERAULT, DU JURA, DE LA HAUTE-VIENNE, DES HAUTS DE SEINE, DES PYRENEES-ORIENTALES, DU FINISTERE... · **CONSEILS RÉGIONAUX** : AUVERGNE-RHONE ALPES, GRAND EST, GUADELOUPE, NOUVELLE AQUITAINE, VAL DE LOIRE ... · **CULTURE** : BNF, CENTRE GEORGES POMPIDOU, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, CHATEAU DE VERSAILLES, LA COMEDIE FRANÇAISE, MUSEE DU LOUVRE, MUSEE DU QUAI BRANLY, SEVRES LA CITE DE LA CERAMIQUE..... · **ÉDUCATION** : CAISSES DES ÉCOLES, ECOLE, CENTRALESUPELEC, ECOLES DES MINES, ECOLE POLYTECHNIQUE, ENAC, LA FEMIS, UNIVERSITES DE NANTES, DE PARIS II, DE PARIS-SORBONNE, DU HAVRE, AIX-MARSEILLE ... · DILA · DREAL · FRANCEAGRIMER · IFSTTAR · IGN · IGPDE · INPI · INRA · INRAP · INRIA · INSEE · IRD · LA POSTE · **MAIRIES** : DE NOISY, SARTROUVILLE, DE LYON, DE NANTES, DE PARIS, DE ROUEN, DE VERSAILLES, DU HAVRE... · **METROPOLES** : DE LYON, NANTES, LILLE, STRASBOURG, TOULOUSE · **MINISTÈRES** : DE L'AGRICULTURE, DE LA CULTURE, DE LA DÉFENSE, DE L'ECOLOGIE, SERVICES DU PREMIER MINISTRE... · ONAC-VG · **PREFECTURE DE REGION** : AUVERGNE-RHONE ALPES, BRETAGNE, CHARENTE, ILE DE FRANCE ... · **SANTÉ** : APHP, ARS, CASH DE NANTERRE, CH D'AJACCIO, DE GONESSE, DU HAVRE, GUILLAUME RÉGNIER, PUBLIC DU COTENTIN...· CHI DE CRETEIL, DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE, DE VILLENEUVE SAINT GEORGES...· CHU DE BREST, DE FELIX GUYON, DE RENNES, HOPITAUX DE ROUEN, DE NANTES, DE NICE, DE NIMES, DE SUD REUNION...· CSMLD JACQUES WEINMANN · EHPAD · EFS · EPS · EPSMR · GH LE RAINCY MONTFERMEIL, DE MULHOUSE SUD ALSACE, DE L'AUBE-MARNE, EST-REUNION, SUD-ARDENNES ... · HAUTE AUTORITE DE SANTE · INSTITUT LE VAL-MANDE · MIPIH · SANTÉ PUBLIQUE FRANCE · SDIS DE L'ARDÈCHE, DE LA LOIRE, DES ALPES MARITIMES, DES YVELINES · SYNDEC · **S.A.R.** : DE DOUAI, DE LYON, DE PARIS ...

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

SIÈGE SOCIAL

38 Rue de la Teillaie - CS 81826
72018 Le Mans Cedex 2
Tél : 02 43 23 09 09
E-mail : formation@gereso.fr

ESPACE FORMATION

22 Place de Catalogne - 75014 Paris
Tél : 01 42 18 13 08
E-mail : espaceformation@gereso.fr

RETROUVEZ-NOUS
www.gereso.com